



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE

CHIFFRES CLÉS

de la mobilité étudiante dans le monde

5 600 000

ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ
DANS LE MONDE

L'EUROPE

1^{RE} RÉGION D'ACCUEIL
DE LA MOBILITÉ

370 000

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
EN FRANCE

MARS - 2021

1

La mobilité étudiante au temps du Covid-19

État des lieux de la mobilité étudiante dans le monde.....	p. 6
Mobilité internationale et crise sanitaire.....	p. 7
La mobilité étudiante en France en temps de pandémie.....	p. 8
Une mobilité étudiante grandement affectée dans le monde.....	p. 16
L'essor des nouvelles formes d'internationalisation.....	p. 18

2

La mobilité étudiante dans le monde (2018)

La mobilité étudiante entrante.....	p. 24
La mobilité étudiante sortante.....	p. 26
Dynamiques régionales de la mobilité étudiante.....	p. 28
Tendances régionales : Amériques.....	p. 29
Tendances régionales : Asie-Océanie.....	p. 32
Tendances régionales : Afrique du Nord-Moyen-Orient.....	p. 36
Tendances régionales : Afrique subsaharienne.....	p. 39

3

La mobilité étudiante en Europe (2018)

L'Europe, carrefour des mobilités étudiantes.....	p. 44
Le programme Erasmus+.....	p. 46
La mobilité étudiante au Royaume-Uni.....	p. 48
La mobilité étudiante en Allemagne.....	p. 49
La mobilité étudiante en Russie.....	p. 50
La mobilité étudiante en Turquie.....	p. 51

4

La mobilité étudiante en France (2019-2020)

La place de la France dans la mobilité étudiante internationale.....	p. 56
La mobilité entrante en France.....	p. 57
L'origine des étudiants étrangers.....	p. 58
La mobilité étudiante par région et académie.....	p. 60
Les étudiants étrangers dans les établissements français.....	p. 62
Les étudiants étrangers en écoles de commerce.....	p. 64
Les étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs.....	p. 65
Les étudiants étrangers à l'université.....	p. 66
La mobilité étudiante au niveau doctoral.....	p. 68
La mobilité sortante des étudiants français.....	p. 70
Les boursiers du gouvernement français.....	p. 72
L'internationalisation de la recherche française.....	p. 73

Édito

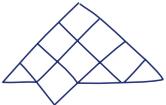
La pandémie de Covid-19 a bouleversé la mobilité étudiante internationale. Les confinements successifs, la difficulté de se déplacer et les frontières fermées ont freiné les déplacements. **De grands pays d'accueil se sont fermés aux étudiants internationaux**, parfois complètement (Australie, Nouvelle-Zélande, Chine), parfois en encourageant les inscriptions à distance (États-Unis, Canada).

Dans ce contexte troublé, **la France a su s'affirmer comme une destination de choix.** Les étudiants ont répondu présent, manifestant un désir d'études en France renouvelé, **en particulier ceux en provenance d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, du Proche-Orient et d'Europe**, comme le montre la première partie de ces *Chiffres clés*, qui s'appuie sur des données du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (Études en France) et du ministère de l'Intérieur (visas).

La majorité des données disponibles sont cependant antérieures. Les comparaisons internationales, issues des statistiques récoltées par l'Unesco, remontent à 2018 et révèlent un monde pré-pandémique en mouvement. La France occupait alors la **6^e place des pays d'accueil, derrière l'Allemagne et la Russie.** Elle était talonnée par le Canada. Si l'évolution de la méthodologie statistique française explique en grande partie cette baisse, il n'en demeure pas moins que la France connaît **une perte relative de son attractivité.** Le nombre d'étudiants étrangers – **370 000** – progresse toujours (de **23%** sur les cinq dernières années) mais **moins rapidement que la moyenne mondiale et que chez ses principaux concurrents.**

Autre enseignement de ces *Chiffres clés*, le poids des étudiants chinois dans la mobilité internationale et la **dépendance croissante des établissements anglo-saxons, en particulier américains, britanniques et australiens à leur venue** : un tiers des étudiants internationaux au Royaume-Uni est d'origine chinoise et contribue au budget des universités en payant des frais de scolarité supérieurs à ceux des Britanniques. Les tensions géopolitiques ainsi que la pandémie actuelle révèlent pourtant la fragilité de ce modèle.

Sixième pays d'accueil, la France est également le **sixième pays de départ des étudiants, en particulier vers les pays francophones (Canada, Belgique, Suisse).** Cette double sixième place correspond à la puissance économique de la France et rend plus que jamais nécessaire le renforcement de notre attractivité, à l'image des **mesures prises durant l'année 2020-2021 par le gouvernement.** La baisse modérée (si on la compare avec celle de ses principaux voisins) du nombre des étudiants internationaux cette année (**-25%**) résulte de l'action volontariste et conjointe du gouvernement et des établissements. Ces derniers ont confirmé leur volonté d'accueillir davantage, et dans de bonnes conditions, les étudiants du monde. La France pourra s'appuyer sur cet élan pour continuer à figurer, dans un monde post-pandémique, parmi les très grands pays de mobilité.





La mobilité étudiante au temps du Covid

La pandémie de Covid-19 s'est répandue dans le monde entier au cours de l'année 2020. De l'enseignement primaire au supérieur, 1,6 milliard de personnes ont ponctuellement été contraintes de rester chez elles au lieu de se rendre dans leur lieu de formation.

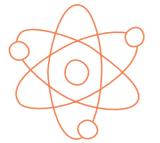
Les universités des principaux pays d'accueil des étudiants internationaux, habituées à accueillir de très nombreux effectifs en provenance de l'étranger, n'ont pu que constater la chute du nombre d'étudiants lors de la rentrée 2020. Le nombre de nouveaux arrivants a, par exemple, chuté de 43% aux États-Unis¹ ou de 63% en Australie².

En France, ministères, opérateurs et établissements supérieurs se sont mobilisés pour permettre aux étudiants internationaux désireux de venir étudier de pouvoir le faire. Les mesures prises ont permis de limiter la baisse des primo-arrivants à 25% en 2020. La volonté politique d'accueillir les étudiants internationaux a été constante aux différents stades de la pandémie, renouvelant le message de la stratégie d'attractivité : " Bienvenue en France ! "

1 Julia Baer et Mirka Martel, *IIE, Fall 2020 Snapshot Report*, novembre 2020.

2 https://internationaleducation.gov.au/research/research-snapshots/Documents/RS_CommencementsOctober2020.pdf





État des lieux

de la mobilité étudiante dans le monde



5,6 MILLIONS

d'étudiants en mobilité
diplômante en 2018

+31% d'étudiants mobiles en 5 ans

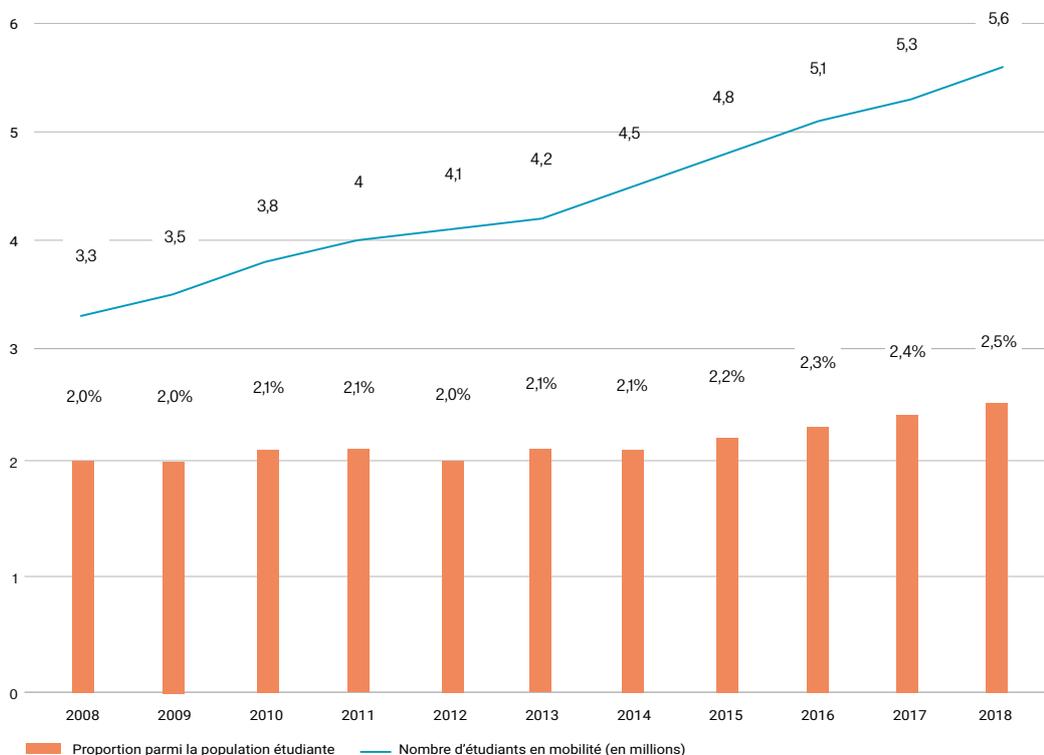
Une augmentation

de la mobilité internationale étudiante

Entre 2017 et 2018³, la population étudiante a progressé de 1%, atteignant 225 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2018. **En cinq ans, la population étudiante dans le monde a crû de plus de 5%⁴.**

Parallèlement, la mobilité étudiante a progressé de 4% en une seule année, de 2017 à 2018, pour atteindre **5,6 millions d'étudiants⁵**. En 2018, **2,5% des étudiants sont donc partis en mobilité internationale**. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale diplômante croît rapidement, puisque l'Unesco recense une hausse de **31% en cinq ans⁶**. Les effectifs de la mobilité étudiante augmentent donc plus rapidement que la population étudiante mondiale.

La mobilité étudiante diplômante



Source : ISU, janvier 2021.

³ Les derniers chiffres consolidés disponibles portent sur l'année 2018.

⁴ Institut statistique de l'Unesco (ISU), janvier 2021.

⁵ ISU, janvier 2021.

⁶ ISU, janvier 2021.

Mobilité internationale et crise sanitaire

Un bouleversement mondial

Cette progression significative, prometteuse pour les années à venir puisque l'année 2020 devait être l'année du dépassement du seuil des 6 millions d'étudiants en mobilité internationale⁷, est aujourd'hui fragilisée par **la crise sanitaire du Covid-19**. Les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur du monde entier font ainsi face à un nouveau défi. En effet, cette pandémie a bouleversé la vie de beaucoup d'étudiants, notamment ceux en mobilité internationale, les plaçant dans des situations complexes lorsqu'ils étaient à l'étranger ou bien en instance de candidater ou de partir, pour étudier dans un établissement étranger.

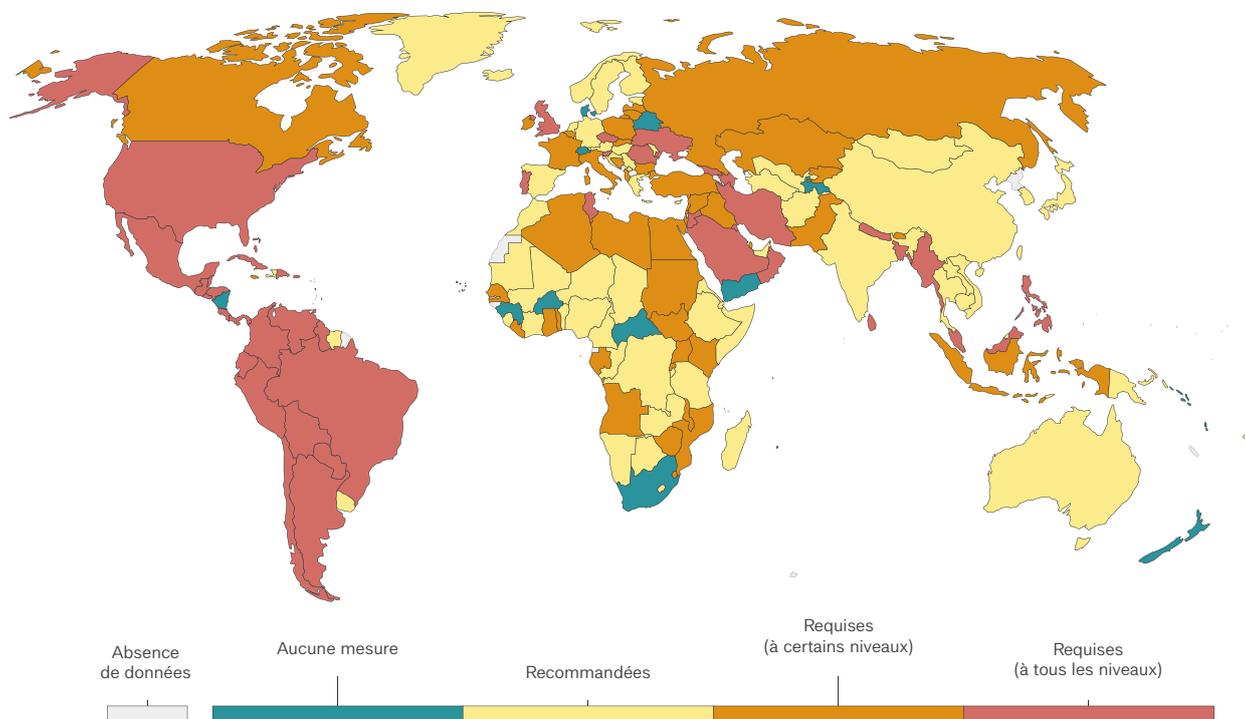
Une fermeture des frontières inédite

La nature et les conséquences de la propagation du Covid-19 ont forcé les gouvernements du monde entier à imposer des restrictions de voyages, des fermetures partielles, puis totales des établissements scolaires. Par exemple, **9,8 millions d'étudiants africains subissent des perturbations dans leurs études**⁸ en raison de la fermeture de leurs établissements. De manière générale, un étudiant sur quatre ne pouvait plus se rendre dans l'établissement d'enseignement supérieur où il était inscrit au mois de mars 2020⁹.

Ces mesures impactant grandement la mobilité étudiante sont surtout symbolisées par la fermeture successive des frontières. En Europe, cela a entraîné un vaste mouvement de retour des étudiants internationaux dans leur pays d'origine.

Fermetures d'établissements scolaires pendant la pandémie de Covid-19 au 31 octobre 2020

Our World
in Data



Source : Hale, Webster, Petherick, Philips, et Kira (2020), *Oxford Covid-19 Government Response Tracker*, février 2021.

Note: Les données concernent l'ensemble des niveaux de l'enseignement. Aucune source ne permet actuellement d'isoler les établissements d'enseignement supérieur.

7 Chiffres Clés, Campus France, février 2020. URL : <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/chiffres-cles-2020>

8 Wondwosen Tamrat et Damtew Teferra, « COVID-19 poses a serious threat to higher education », *University World News*, 09 avril 2020. URL : <https://www.universityworldnews.com/post.php?story=20200409103755715>

9 « L'UNESCO mobilise les ministres de l'éducation face à l'urgence COVID-19 alors qu'un élève sur cinq est déscolarisé », Unesco, 10 mars 2020. <https://fr.unesco.org/news/lunesco-mobilise-ministres-leducation-face-lurgence-covid-19-quun-eleve-cinq-est-descolarise>

La mobilité étudiante en France en temps de pandémie

Les évolutions du nombre de candidatures dans les pays soumis à la procédure Études en France ainsi que le nombre de visas pour études délivrés permettent d'analyser les tendances récentes de la mobilité étudiante en France.

L'évolution des candidatures pour étudier en France

La mise en place des frais de scolarité différenciés à la rentrée 2019 a provoqué une réduction du nombre de candidatures sans pour autant que les acceptations des

établissements ne baissent (+1%). La rentrée suivante, le nombre de candidatures est reparti à la hausse. La crise du Covid-19 a cependant provoqué une baisse dans les acceptations des établissements (-14%) qui se répercute sur le nombre de visas pour études accordés (-25%) – un recul limité grâce à une politique facilitant l'accueil des étudiants internationaux.

La procédure Études en France

Les étudiants résidant dans un des **46 pays concernés par la procédure Études en France** doivent passer par cette plateforme pour s'inscrire dans un établissement de l'enseignement supérieur français¹⁰. Parmi ces pays figurent la plupart des grands pays de mobilité vers la France (hors pays de l'Union Européenne, dont les étudiants passent par Parcoursup)¹¹.

Le volume de candidatures est un indicateur précieux pour évaluer les effets de la pandémie. Toutefois, les tendances dessinées par les chiffres Études en France doivent être interprétées avec prudence, car ces derniers ne prennent pas en compte tous les pays, ni tous les établissements (si toutes les universités figurent sur la plateforme, seules une minorité des grandes écoles y est inscrite) et ne donnent pas le nombre d'étudiants finalement présents à la rentrée sur le sol français, après la procédure consulaire (délivrance de visa).

Les dossiers de candidature correspondent à tous les dossiers de candidatures créés (soumises ou non).

Les dossiers de candidature soumis correspondent à toutes les candidatures complétées et soumises aux services de coopération et d'action culturelle.

Les dossiers de candidature DAP blanches soumis correspondent aux candidatures soumises dans le cadre de la procédure Études en France pour entrer en première année de licence.

Les dossiers pré-consulaires soumis correspondent à la dernière étape dans les pays Études en France, après l'acceptation des établissements (reliés ou non à la procédure Études en France) et avant l'instruction des visas.

¹⁰ Pour la liste complète des pays Études en France, cf. la méthodologie page 76.

¹¹ Les chiffres présentés ci-après portent également sur les pays de résidence et non pas sur la nationalité des candidats. Ainsi, un Ivoirien qui réside en Allemagne ne passera pas par la procédure Études en France, en revanche un Angolais en Côte d'Ivoire devra passer par cette procédure. À savoir aussi qu'une personne ne nécessitant pas de visa, ne passera pas par la procédure : ainsi, un Allemand en Côte d'Ivoire ne passera pas par Études en France.

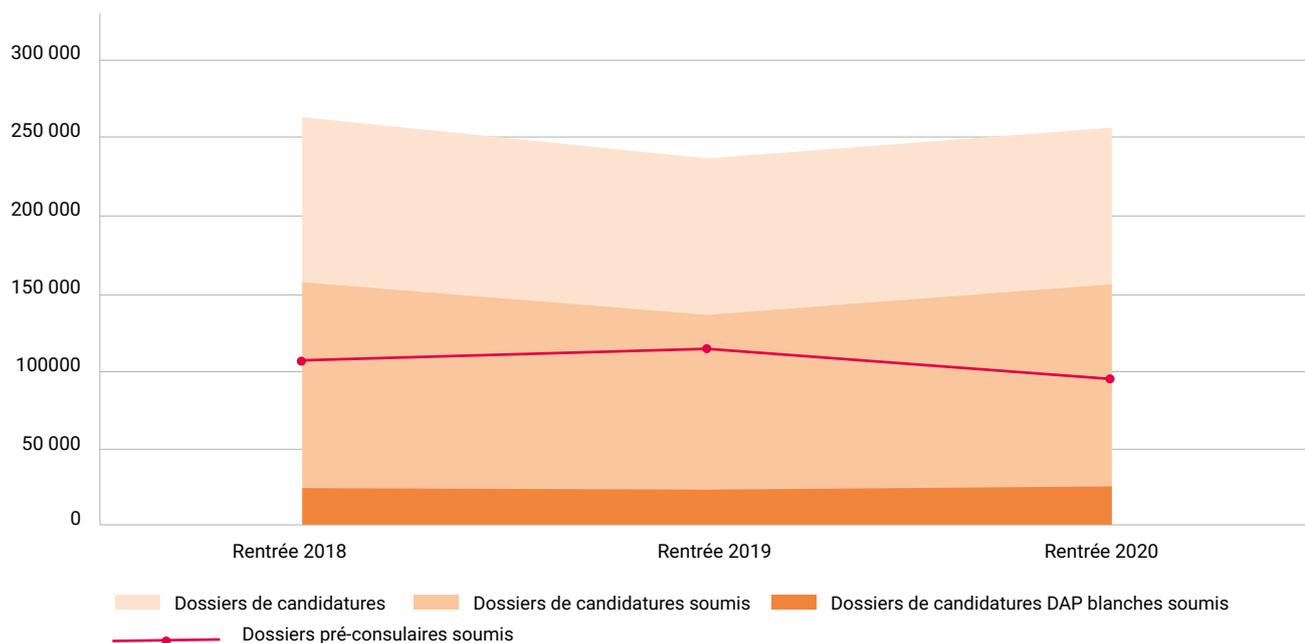
La pandémie n'a pas altéré l'intérêt des étudiants internationaux

pour la France pour la rentrée 2020

La pandémie de Covid-19 n'a pas découragé les candidats à une mobilité vers la France. Après une rentrée 2019 marquée par une baisse des candidatures, elles repartent à la hausse pour la rentrée 2020 : +6% de

dossiers de candidature créés, +20% pour les dossiers de candidature soumis et +17% pour les DAP blanches. Cette hausse peut être attribuée en partie à un effet de rattrapage après la baisse sur la campagne précédente. Elle peut aussi s'expliquer par **la communication réalisée en amont de la pandémie** (campagne de communication « Bienvenue en France » officiellement lancée dans près de 100 pays à l'automne 2019) **puis pendant la pandémie** (message d'accueil renouvelé des établissements et du gouvernement).

Nombre de candidatures, de candidatures soumises, de candidatures en première année (DAP blanches) et de candidatures acceptées par les établissements



Sources : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)/DGM/ESR, janvier 2021.

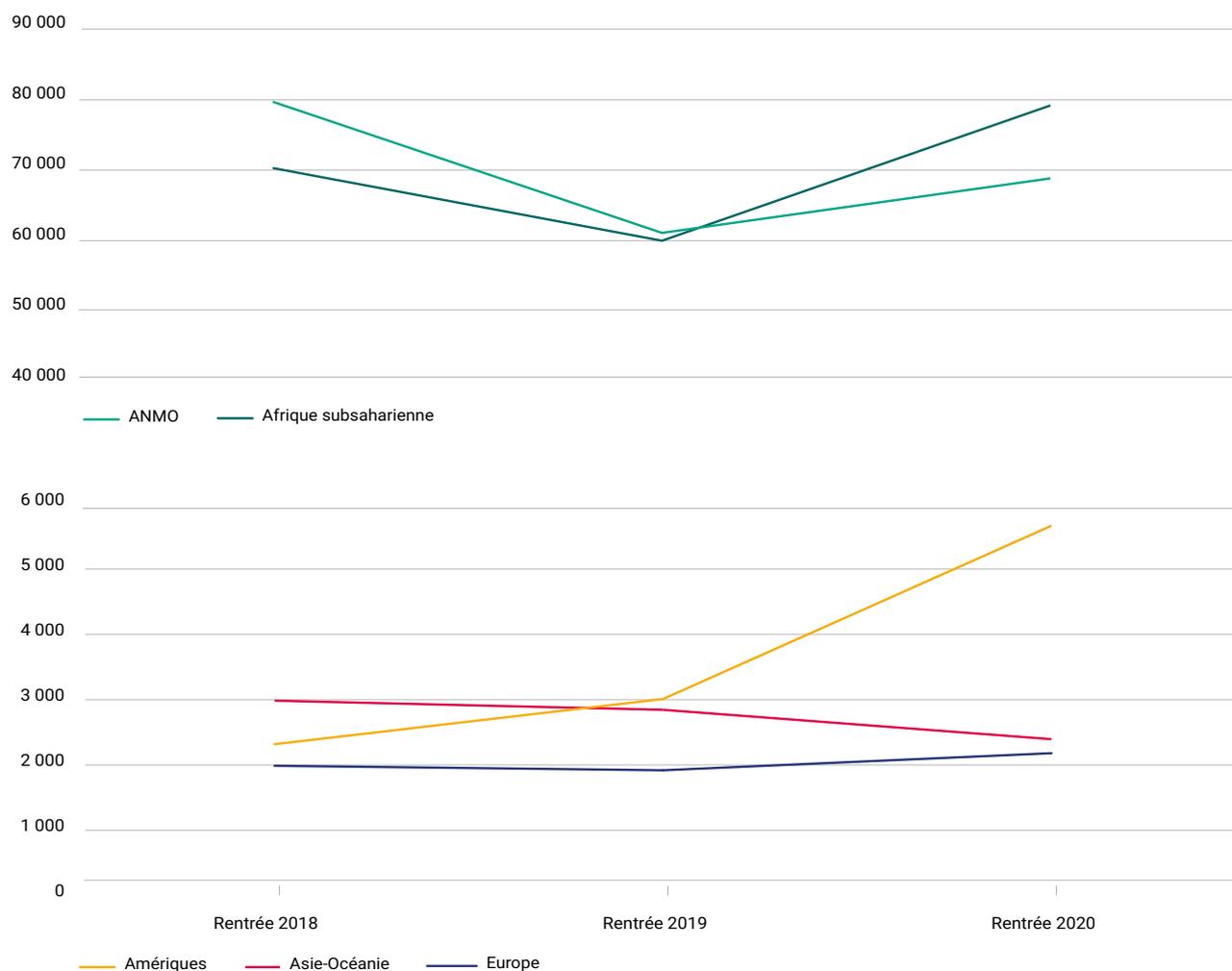
+20% DE DOSSIERS DE CANDIDATURES soumis en 2020

La France s'engage pour accueillir les étudiants internationaux

Pour la rentrée universitaire 2020, la France s'est distinguée par sa proactivité dans l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux désireux de rejoindre le territoire. Les acteurs de la mobilité étudiante, ministères, postes diplomatiques, opérateurs, conférences et établissements d'enseignement supérieur se sont mobilisés dans ce but. Plusieurs mesures ont été prises comme le traitement dématérialisé des

candidatures sur la plateformes « Études en France », la priorité donnée à l'instruction des visas pour études dès la réouverture des consulats, l'accès dérogatoire au territoire pour les étudiants et chercheurs étrangers permis par une circulaire du Premier ministre le 15 août 2020, ou encore l'acceptation des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur jusqu'au début du mois d'octobre. D'autres pays ont pris des mesures radicalement différentes, fermant leurs frontières à l'arrivée des étrangers, étudiants ou non, ce qui ne leur a pas permis d'accueillir de nouveaux étudiants internationaux à la rentrée 2020¹².

Répartition géographique des dossiers de candidature Études en France soumis



Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2021.

Note : Haïti rejoint la procédure Étude en France en 2018-2019 et l'Arabie saoudite, le Nigeria et le Tchad en 2019-2020. Attention, il y a deux échelles dans le graphique.

12 Toutes les évolutions ont été calculées à périmètre constant (même périmètre que pour la campagne 2017-2018).

Augmentation des candidatures en première année

Les hausses ne permettent toutefois pas de compenser complètement les baisses de la campagne précédente : aussi, entre 2017-2018 et 2019-2020, le nombre de dossiers de candidature créés baisse de 10% et celui des dossiers soumis de 4%. Les candidatures en 1^{re} année (DAP blanches) augmentent fortement sur la période, de 12%.

L'Afrique subsaharienne, PREMIÈRE ZONE D'ORIGINE des dossiers de candidatures soumis.

Répartition géographique des candidatures

En 2020, le nombre de dossiers de candidature augmente par rapport à 2019 en provenance de toutes les zones sauf d'Asie-Océanie (-16%). Les Amériques connaissent l'augmentation la plus dynamique en proportion (+88%) mais en effectifs, l'augmentation des candidats originaires d'Afrique subsaharienne (+19 200) est supérieure à celle des Amériques (+ 2 700). L'Afrique subsaharienne devient en 2020 la première zone d'origine des candidatures devant l'ANMO, sept des dix premiers pays en nombre de candidatures soumis étant originaires de la zone. Les hausses du nombre de dossiers de candidature soumis en provenance du Sénégal (+40%), du Congo (+39%) et du Bénin (+34%) contribuent à expliquer cette prédominance. À l'inverse le nombre de dossiers soumis en Algérie (-27%) et en Tunisie (-17%) diminue fortement, alors que ce nombre demeure stable au Maroc (+1%).

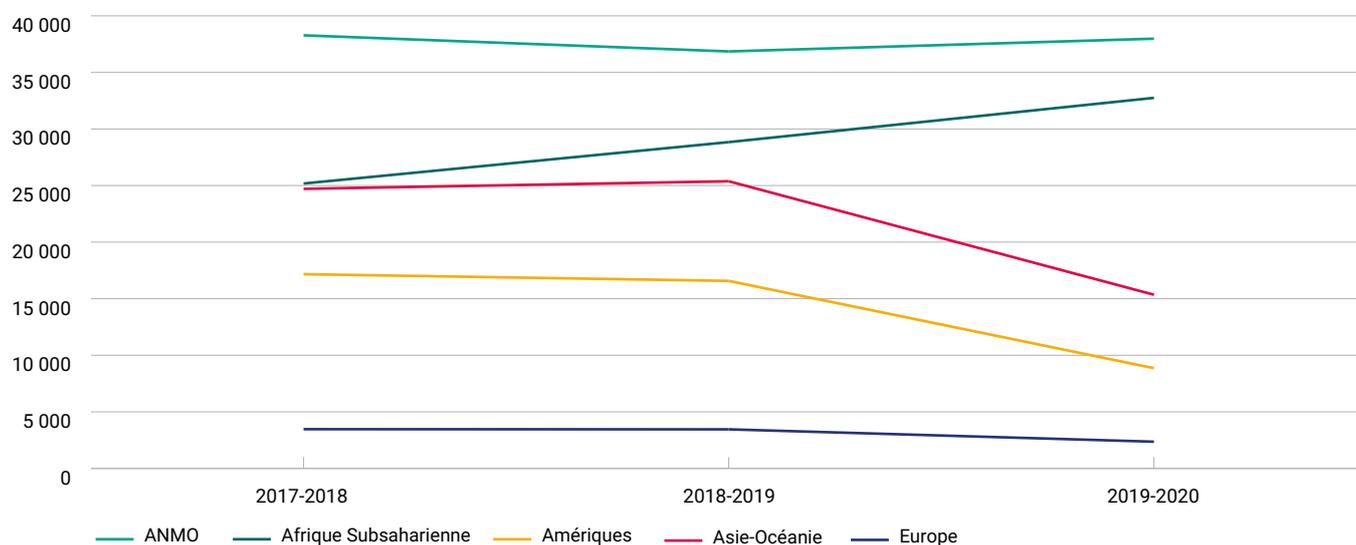
Principaux pays de candidatures, par nombre de dossiers de candidature soumis pour la rentrée 2020¹³

Rang	Pays	Nombre de dossiers	Évolution 2019-2020	Évolution 2018-2020
1	Algérie	31 269	+5%	-27%
2	Sénégal	27 231	+40%	+13%
3	Maroc	25 818	+19%	+1%
4	Côte d'Ivoire	9 935	+13%	-7%
5	Tunisie	7 137	+2%	-17%
6	Cameroun	4 455	+15%	+17%
7	Gabon	4 417	+28%	+22%
8	Congo	4 333	+39%	+42%
9	Guinée	4 287	+17%	-25%
10	Bénin	4 131	+34%	+35%
	Autres pays	2 169	-10%	-10%
	Total	158 256	+23%	+1%
	Total (périmètre constant)	158 256	+20%	-4%

Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2021.

13 Voir pages 8-9.

Répartition géographique des candidatures acceptées par les établissements (dossiers pré-consulaires)



Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2021.

Note : En l'absence de données disponibles sur les années 2010 et 2013 pour la Russie des estimations ont été calculées.

La pandémie affecte les intentions d'étudier en France

Le nombre de candidats acceptés par un établissement français, et surtout ayant confirmé leur intention de venir (dossiers pré-consulaires), diminue significativement en 2020 (-14%). Les abandons ou reports de mobilités dus à la pandémie, aux confinements maintenus dans certains pays (Inde, etc.) et aux difficultés de déplacement peuvent expliquer cette baisse. Celle-ci varie par ailleurs fortement en fonction du pays de résidence des candidats : les dossiers pré-consulaires soumis en provenance d'Asie et des Amériques baissent fortement, en particulier en Chine (-40%), aux États-Unis (-53%) et en Inde (-36%).

En revanche, davantage de candidats africains manifestent leur intention de venir étudier en France, en comparaison avec la rentrée 2019. Alors que pendant la campagne de 2017-2018 le nombre de dossiers pré-consulaires soumis par les Subsahariens était équivalent à celui des étudiants asiatiques, il est deux fois plus élevé deux ans plus tard.

Le désir des étudiants de venir en France ne s'est donc pas effondré, la demande de visas pour études n'a diminué que de 19% sur la période du 15 juin au 31 octobre 2020 par rapport à la même période l'année précédente. Le nombre de visas pour études délivrés suit la même dynamique et baisse de 25% en 2020 par rapport à 2019.



-14% DE DOSSIERS PRÉ-CONSULAIRES
en 2020

Top 10 des pays d'origine des étudiants ayant émis le plus de demandes de visas pour études en 2020¹⁴

Rang	Pays	Nombre de demandes	Évolution sur un an
1	Maroc	15 448	-16%
2	Algérie	11 405	-8%
3	Sénégal	7 892	+3%
4	Chine	6 110	-58%
5	Tunisie	5 804	-22%
6	Côte d'Ivoire	5 059	+5%
7	Liban	3 660	+35%
8	Inde	3 401	-55%
9	Cameroun	2 169	-10%
10	Congo (RD)	2 133	+55%

Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2021.

L'attribution des visas

Pendant cette année particulière, l'attribution des visas¹⁵ a connu une dynamique différente de celle connue habituellement. **Le nombre de visas délivrés a baissé de 60% en Asie et dans les Amériques pour la rentrée**

2020 par rapport à la rentrée 2019 ; il s'agit de la plus forte variation. **La diminution s'établit à 25% pour les visas délivrés aux étudiants européens** sur la même période, alors que pour les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne, le nombre de visas accordés n'a diminué que de 10%. Seule zone à afficher une progression, **l'ANMO connaît une hausse des visas pour études de 6%**.

Visas pour études délivrés via France Visa par zone géographique d'origine des étudiants

Zones	Nombres de visas délivrés au 31/10/2020	Évolution sur un an	Part de la zone dans l'attribution mondiale
ANMO	25 628	+6%	43%
Afrique subsaharienne	16 675	-9%	28%
Asie/Océanie	8 704	-60%	15%
Amérique	4 832	-60%	8%
Europe	4 151	-26%	7%
Total	59 990	-27%	100%

Source : MEAE, janvier 2021.

¹⁴ Demandes reçues du 01/01/2020 au 31/10/2020 et évolution calculée sur la même période en 2019.

¹⁵ Pour les étudiants concernés par la procédure Études en France. Ne sont pas compris les étudiants de l'espace Schengen et de l'Espace économique européen qui n'ont pas besoin de visa.

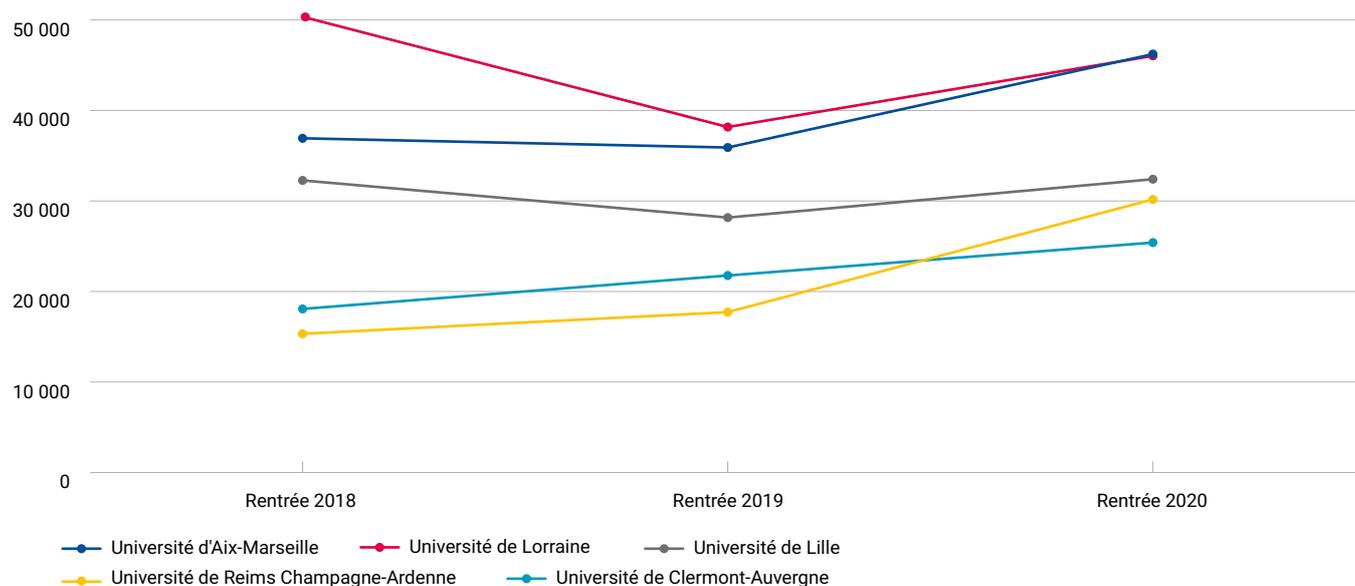
Les universités plébiscitées par les étudiants internationaux

Dans le cadre de la procédure Études en France, chaque candidat peut émettre jusqu'à sept vœux. Pour la rentrée 2020, ce sont en tout **960 000 vœux qui ont été soumis aux établissements**, soit une hausse de 23% par rapport à la rentrée précédente. **Les universités sont les établissements les plus demandés (92% des vœux)**, devant les écoles d'ingénieurs (4%) et les autres établissements d'enseignement universitaire (2%)¹⁶. Tous les établissements ne sont cependant pas reliés à la procédure Études en France, ce qui explique que certains types soient sous-représentés.

Le taux d'acceptation par les établissements est de 7% en moyenne. Après acceptation, les candidats doivent faire leur choix d'établissement : en moyenne à 53% choisissent la formation dans laquelle ils ont été acceptés. Sur les 34 200 candidatures choisies par les étudiants, 93% se tournent vers une université et 4% vers une école d'ingénieurs. **Le nombre de candidats qui choisissent les écoles de commerce a plus que doublé en un an.**

Les universités d'Aix-Marseille et de Lorraine ont reçu le plus de candidatures (46 000 chacune). La première connaît une forte augmentation sur un an : +29% de candidatures reçues. Elle devient l'établissement le plus demandé dans le cadre de la procédure Études en France. Ce sont également les deux établissements choisis par le plus grand nombre d'étudiants.

Évolution du nombre de candidatures dans les établissements les plus demandés



Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2021.



92% des vœux formulés
en direction des universités

¹⁶ Les universités de technologie de Belfort-Montbéliard, de Compiègne et de Troyes, Sciences Po, l'EHESS, l'EPHE, l'INALCO, l'ENS, l'Institut polytechnique de Grenoble, l'INP Toulouse, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris, Paris-Dauphine et le Museum d'histoire naturelle.

Établissements les plus choisis par les candidats, après acceptation par les établissements (rentrée 2020)

Établissements	Nombre d'étudiants acceptés ayant choisi l'établissement	Taux d'acceptation des établissements	% de candidats qui choisissent l'établissement après acceptation
Université d'Aix-Marseille	2 009	8%	55%
Université de Lorraine	2 007	9%	48%
Université de Rouen	1 254	10%	55%
Université de Lille	1 235	8%	48%
Université Clermont Auvergne	1 201	9%	50%
Université de Grenoble Alpes	1 155	12%	53%
Sorbonne Université	1 044	14%	69%
Université de Montpellier	1 032	10%	57%
Université Sorbonne Paris Nord	925	7%	59%
Université de Reims Champagne-Ardenne	891	5%	58%
Université Paul Valéry Montpellier 3	793	15%	45%
Université de Strasbourg	751	7%	51%
Université de Bretagne Occidentale	724	6%	54%
Université de Bourgogne	681	6%	57%
Université Vincennes-Saint-Denis	652	10%	64%
Université Lumière - Lyon 2	636	7%	54%
Université Picardie Jules Verne Amiens	586	6%	51%
Université Caen Normandie	555	7%	46%
Université de Tours	554	13%	54%
Université d'Angers	519	13%	65%
Autres établissements	15 003	5%	51%
Total	34 207	7%	53%

Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2021.

Lecture : L'Université d'Aix-Marseille accepte 8% des candidatures qui leur sont soumises. 55% des candidatures soumises à l'Université d'Aix-Marseille sont finalement choisies par les étudiants.

Une attractivité qui repose principalement sur les disciplines scientifiques

La majorité des candidatures concerne des disciplines scientifiques (43%), et près d'une sur quatre est en économie et gestion (26%). Le droit, les langues et les sciences humaines et sociales ne représentent

ensemble que 19% des candidatures. Pourtant 30% des candidats choisissent finalement une formation dans ces disciplines. Les sciences humaines et sociales sont même en croissance rapide sur un an (+24%). Les formations en économie et gestion ne représentent au contraire plus que 13% des choix des candidats, et elles diminuent (-13%). **Les sciences et l'ingénierie restent les domaines les plus choisis avec respectivement 19% et 18% des formations.**

— Une mobilité étudiante — grandement affectée dans le monde en 2020

La crise sanitaire apparue dès décembre 2019 en Chine a poussé de nombreux étudiants à revoir leurs projets de mobilité. En effet, plusieurs pays ont mis en place des mesures, adaptant leurs enseignements et accompagnant leurs étudiants internationaux, dès les premiers mois de la crise. Cependant, face aux multiples restrictions de voyage et à la fermeture des établissements, nombreux sont les étudiants qui ont décidé d'abandonner leur échange, d'annuler ou de repousser leur séjour.

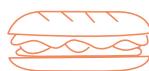
Allemagne

En Allemagne, lors du semestre d'été 2020 de nombreux étudiants internationaux n'ont pas pu commencer ou continuer leurs études, entraînant le départ d'environ 80 000 d'entre eux. Pour le semestre d'hiver 2020-2021, le nombre d'étudiants internationaux en Allemagne a cependant augmenté de 3% pour atteindre 330 000 étudiants. **Si le nombre d'étudiants en échange baisse de 55%, celui des étudiants internationaux en première inscription en formation diplômante a bondi de 17% pour atteindre 67 000 étudiants.** Le niveau de candidatures pour la rentrée 2021 est resté à 80% du niveau de l'an passé et le nombre d'étudiants qui postulent à des bourses a fortement augmenté. Venir étudier en Allemagne est ainsi resté possible malgré des limitations de visa : il n'est par exemple pas possible d'obtenir un visa d'études si la totalité des cours est en ligne.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, 54% des étudiants envisageant de partir en mobilité ont exprimé leur intention de ne pas commencer leurs études à la rentrée 2020. L'Institute for Fiscal Studies, un think tank britannique, a publié en juillet 2020 une étude qui évoque la **possible insolvabilité de**

13 universités du pays à cause de la crise engendrée par le Covid-19 sans intervention de l'État. Ce même rapport évalue les pertes liées à la baisse du nombre d'étudiants étrangers à entre 1,6 et 5 milliards d'euros de revenus pour les universités britanniques¹⁷.



1 ÉTUDIANT SUR 5
inscrit aux États-Unis étudie
en ligne depuis l'étranger¹⁸
(automne 2020).

États-Unis

Aux États-Unis, les établissements enregistrent une baisse de 43% des nouvelles inscriptions et de 16% du total des étudiants internationaux inscrits en septembre 2020¹⁹. Le nombre de primo-arrivants présents sur le territoire du pays chute de 72%²⁰. La majorité des établissements font état de nombreux reports d'inscription de la part des étudiants internationaux ; près de **40 000 d'entre eux auraient préféré reporter leur venue à un semestre ultérieur**²¹. Parmi les étudiants nouvellement inscrits, un sur deux étudie en ligne depuis l'étranger à l'automne 2020.

17 <https://www.ifs.org.uk/publications/14919>

18 Julia Baer & Mirka Markel, « Fall 2020 International Student Enrollment Snapshot », Enrollment Snapshot Report, IIE, novembre 2020.

19 Fall 2020 International Student Enrollment Snapshot », Enrollment Snapshot Report, IIE, novembre 2020.

20 Baer & Markel « Fall 2020 International Student Enrollment Snapshot », *op. cit.*, IIE, novembre 2020.

21 <https://www.studyinternational.com/news/us-colleges-43-decline-in-new-international-student-enrolment/>

En août 2020, **67 %** des étudiants intéressés par une mobilité à l'étranger déclarent que leurs projets ont changé à cause de la pandémie²².

Australie

En Australie, l'apport économique des étudiants internationaux dans le pays est estimé à 40 milliards de dollars australiens (plus de 25 milliards d'euros) en 2019 et 130 000 personnes travaillent en lien avec les étudiants internationaux. Pourtant, entre juillet et octobre, **seuls 15 000 nouveaux étudiants internationaux ont commencé des cours dans l'enseignement supérieur australien, principalement à distance, contre 40 000, sur la même période en 2019.**

Le nombre de détenteurs de visas pour études en Australie a baissé de près de 200 000 à la fin de l'année 2020, par rapport à octobre 2019. L'année 2021 pourrait être celle où l'impact de la pandémie sur le nombre d'étudiants internationaux dans le pays est le plus important alors que 30% des étudiants internationaux dans le pays ont fini leurs études en 2020.

Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande a complètement fermé ses frontières aux étrangers depuis mars 2020. Le ministre de l'Éducation a annoncé à la mi-janvier 2021 que 1 000 étudiants internationaux allaient de nouveau être admis dans le pays à partir du mois d'avril 2021²³ alors que **les universités dépendent économiquement fortement des étudiants étrangers et que certaines risquent la faillite.** L'apport économique de ces 1 000 étudiants est estimé à 29 millions d'euros. Pour rappel, en 2018, on recensait 53 000 étudiants internationaux dans le pays²⁴.

Pays-Bas

Les Pays-Bas n'admettent plus les étudiants provenant de pays tiers à l'Union européenne et souhaitant venir pour des périodes inférieures à trois mois. Les étudiants étrangers (hors UE) doivent en temps normal déclarer chaque année, par l'intermédiaire de leur université ou de leur établissement d'enseignement supérieur aux Pays-Bas, qu'ils disposent de revenus suffisants pour au moins une année supplémentaire (900€ euros par mois). Si un étudiant ne remplit pas la condition de revenu, l'établissement d'enseignement concerné doit le signaler aux services d'immigration et de naturalisation du ministère de la justice et de la sécurité. Le gouvernement a pris des mesures pour que les étudiants qui bénéficient d'un permis de séjour ne le perdent plus pour cette seule raison. Tous les étudiants et chercheurs internationaux qui étudient ou mènent des recherches aux Pays-Bas peuvent bénéficier de la vaccination Covid.

Chine

La Chine n'autorise pas l'entrée sur le territoire des étudiants, y compris à ceux en cours de scolarité et qui étaient rentrés chez eux au printemps 2020. Ces derniers expriment d'ailleurs leur mécontentement de ne pouvoir y retourner étudier²⁵, d'autant plus que, vraisemblablement, les frontières resteront fermées jusqu'en 2022²⁶. S'est créé pendant la crise sanitaire la *China International Student Union* (CISU) qui souligne plusieurs défis et frustrations auxquels sont confrontés les étudiants étrangers qui doivent notamment payer les mêmes frais pour des cours physiques que pour des cours en ligne, ajoutant que « les cours en ligne sont de très mauvaise qualité²⁷ ».

22 Sondage Quacquarelli Symonds (QS) conduit auprès de 3000 potentiels étudiants internationaux.

23 <https://www.stuff.co.nz/national/education/300204969/universities-welcome-announcement-that-1000-international-students-will-return>

24 Source : ISU.

25 China response "didn't address" students' concerns, The Pie News, 5 février 2021.

26 Covid-19 : China may not relax border controls until 2022 as vaccination plan makes slow progress, South China Morning Post, 5 mars 2021.

27 International students petition to return to China, University World News, 31 janvier 2021.

– L’essor des nouvelles formes – d’internationalisation avec la crise du Covid-19

La pandémie de Covid-19 a provoqué un questionnement des formes traditionnelles de mobilité internationale des étudiants et des chercheurs. Les alternatives à la mobilité, qui restaient jusqu’alors plutôt marginales, bénéficient d’un regain d’intérêt : enseignement à distance, mobilités virtuelles, campus internationaux connectés ou encore campus délocalisés. Ces pratiques pourraient se pérenniser une fois la crise sanitaire terminée, modifiant l’expérience vécue de la mobilité internationale.

**L’enseignement à distance,
une solution d’urgence
qui se pérennise**

L’enseignement à distance existe depuis de nombreuses années et a connu un engouement renouvelé avec l’apparition des nouvelles technologies. Les universités ouvertes dans un premier temps, puis les ressources numériques développées au sein des universités, et enfin les MOOCs, ont permis à des millions de personnes de se former à distance²⁸. Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, ce mode d’enseignement a permis dans un premier temps de pallier les difficultés de déplacement et de maintenir ainsi une forme d’internationalisation de l’enseignement supérieur. Le regain d’intérêt qu’il a suscité devrait s’inscrire dans la durée, l’enseignement à distance pouvant devenir une forme complémentaire à la mobilité physique.



180 MILLIONS
d’utilisateurs de MOOCs en
2020, 120 millions en 2019²⁹

**Les outils francophones
pour développer
l’enseignement numérique**

La France dispose d’outils nombreux pour former et accompagner les étudiants à distance. C’est ainsi qu’ont été créées les huit universités numériques thématiques à l’initiative du ministère en charge de l’enseignement supérieur, ou encore FUN, la plateforme française de MOOC. Il faut également compter sur la présence du CNED, qui délivre des formations principalement destinées aux élèves du secondaire, mais qui tend à développer son offre sur le supérieur.

Pour sa part, l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) encourage depuis plusieurs années le développement de dispositifs numériques afin de favoriser la multiplication des ressources numériques pédagogiques francophones. Elle appuie le développement d’universités, de bibliothèques universitaires francophones et de formations à distance (FOADs). Afin de compenser le manque de connexion ou de matériel informatique, un réseau composé de **35 campus numériques francophones** (CNF) a été développé par l’AUF. Il s’agit d’implantations auprès d’universités partenaires afin de promouvoir les technologies de l’information et de la communication (TICs) au service de l’éducation. Ce service est central dans l’offre de formation francophone à distance. À l’horizon 2030, il est prévu de déployer des CNF sur 500 établissements, soit une moyenne de 60 par an, ce qui permettrait de structurer un réseau francophone mondial ouvert à huit à dix millions d’étudiants.

²⁸ Pour plus d’informations, cf. *Le renouveau de l’enseignement à distance : panorama international et stratégies des établissements*, Notes n°62, Campus France, novembre 2020. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_62_fr.pdf.

²⁹ Dhawal Shah, « By The Numbers: MOOCs in 2020 », Classcentral, novembre 2020. URL : <https://www.classcentral.com/report/mooc-stats-2020>

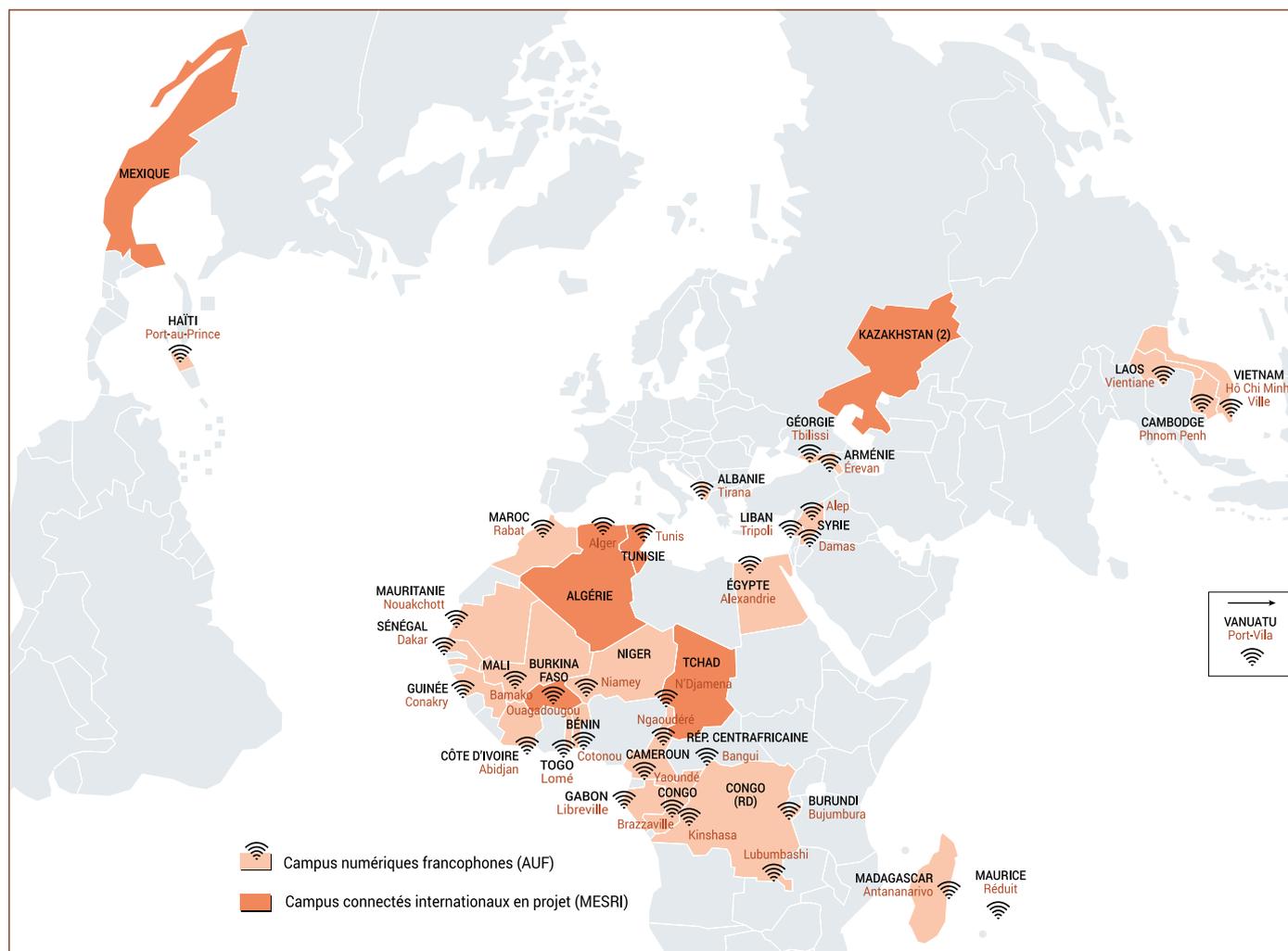
L'enseignement à distance adossé à des lieux connectés, un complément à la mobilité ?

Durant la pandémie, la France a développé dans le monde des **tiers lieux et des campus connectés**, sur le modèle des 31 lieux labellisés campus connectés déjà ouverts en France. Ces lieux permettent aux étudiants de bénéficier d'une connexion internet, de matériel informatique et d'un tutorat individuel et collectif. Sept campus connectés internationaux sont actuellement mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). L'implantation de nouveaux campus est rendue possible grâce au vaste réseau

diplomatique français, au réseau de la Francophonie ainsi qu'aux partenariats universitaires.

Enfin, la pandémie devrait largement favoriser les mobilités régionales au détriment des mobilités intercontinentales. **Le développement de formations et de campus délocalisés dans le monde entier** pourrait répondre à cette tendance. Parmi les exemples de projets les plus aboutis, on retrouve le Campus franco-sénégalais, l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée ou encore, l'Université française d'Égypte ou encore la Sorbonne Université Abu Dhabi. Le réseau des lycées français à l'étranger constitue enfin un atout considérable qui peut constituer une première étape à une mobilité future vers la France.

L'implantation mondiale des tiers-lieux connectés développés par la France



Sources : AUF ; MESRI.

2

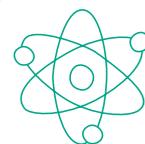
La mobilité étudiante dans le monde (2018)

Ce chapitre décrit l'état des mobilités étudiantes dans le monde en 2018, dernière année disponible des données (Unesco) permettant une comparaison entre les pays. Aussi, les analyses qui suivent ne prennent pas en compte les bouleversements induits par la pandémie de Covid-19.

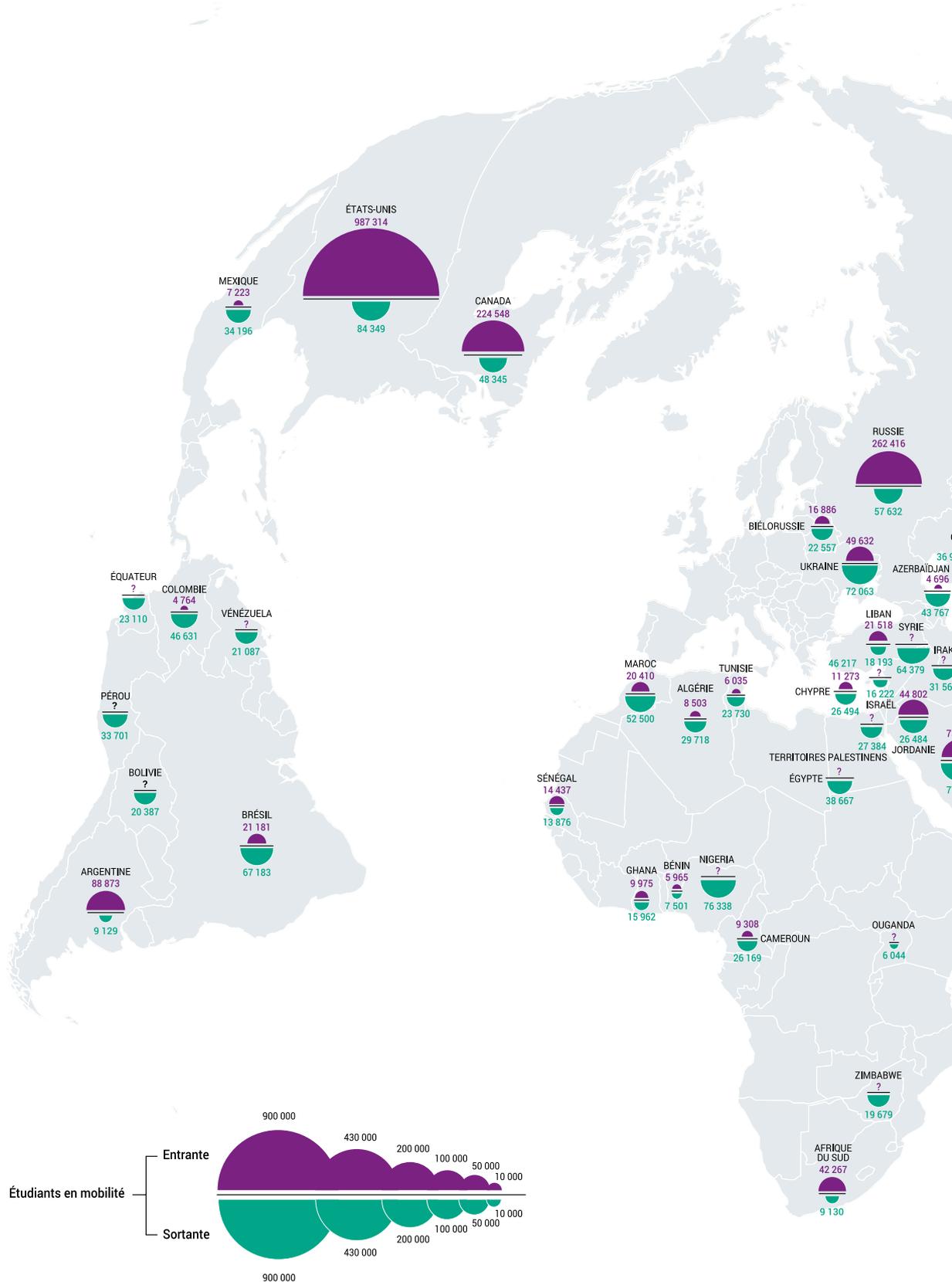
En 2018, le nombre d'étudiants mobiles continue d'augmenter plus rapidement (+4% sur un an) que la population étudiante (+1%) et atteint 5,6 millions.

Avant la pandémie, les étudiants en mobilité originaires d'Asie-Océanie représentaient 44% des étudiants mobiles, portés par les Chinois et les Indiens. La forte croissance du nombre d'étudiants mobiles en provenance du Vietnam (+94% en cinq ans) et du Népal (+155%) a également contribué à un renforcement du poids de la zone dans la mobilité mondiale. L'Europe constituait la deuxième zone d'origine ; elle regroupait 27% des étudiants en mobilité, les Français et Allemands en formant les deux principaux contingents.

Les principales destinations des étudiants en mobilité diplômante restaient trois pays anglophones : États-Unis, Royaume-Uni et Australie. Malgré une stagnation depuis deux ans (+2%), la première de ces destinations continuait d'accueillir près de deux fois plus d'étudiants que ses concurrents les plus proches. L'Allemagne, la Russie et la France, suivaient l'Australie et devançaient le Canada et la Chine. Les mobilités vers l'Asie-Océanie ont augmenté de 11% sur un an, ce qui en a fait la zone progressant le plus, notamment grâce aux augmentations connues en Australie (+17%) et en Chine (+13%).



Principaux pays d'origine ou d'accueil des étudiants internationaux en mobilité diplômante



Source : ISU, janvier 2021.

La mobilité étudiante entrante

Les 20 premiers pays d'accueil de la mobilité étudiante dans le monde

Pays	Effectifs 2018	Évolution 2017-2018	Évolution 2013-2018	Rang 2013	Rang 2018
États-Unis	987 314	0%	+26%	1	1
Royaume-Uni	452 079	+4%	+8%	2	2
Australie	444 514	+17%	+78%	3	3
Allemagne	311 738	+20%	+59%	5	4
Russie	262 416	+5%	ND	ND	5
France*	229 623	-	-	4	6
Canada	224 548	+7%	+48%	6	7
Chine**	194 924	+13%	+85%	8	8
Japon	182 748	+11%	+35%	7	9
Turquie	125 138	+16%	+130%	16	10
Italie	106 611	+9%	+29%	9	11
Pays-Bas	104 015	+8%	+51%	11	12
Malaisie***	100 765	ND	ND	ND	13
Argentine***	88 873	ND	ND	ND	14
Corée du Sud	84 749	+20%	+53%	15	15
Autriche	75 259	+2%	+6%	10	16
Arabie saoudite	73 977	-6%	+19%	12	17
Espagne	70 912	+9%	+26%	14	18
Pologne	54 354	-15%	+96%	26	19
Suisse	54 279	+2%	+15%	19	20
Autres pays	1 342 566	+4%	-7%	-	-
Total	5 571 402	+4%	+32%		

*En 2018, un changement du mode de comptage des étudiants internationaux en France est intervenu, rendant non pertinent tout calcul d'évolution (cf méthodologie page 76).

** Hong-Kong et Macao inclus. ***2017 en l'absence de données ultérieures. ND : Non déterminé

Source : ISU, janvier 2021.

La France au 6^e rang talonnée par le Canada

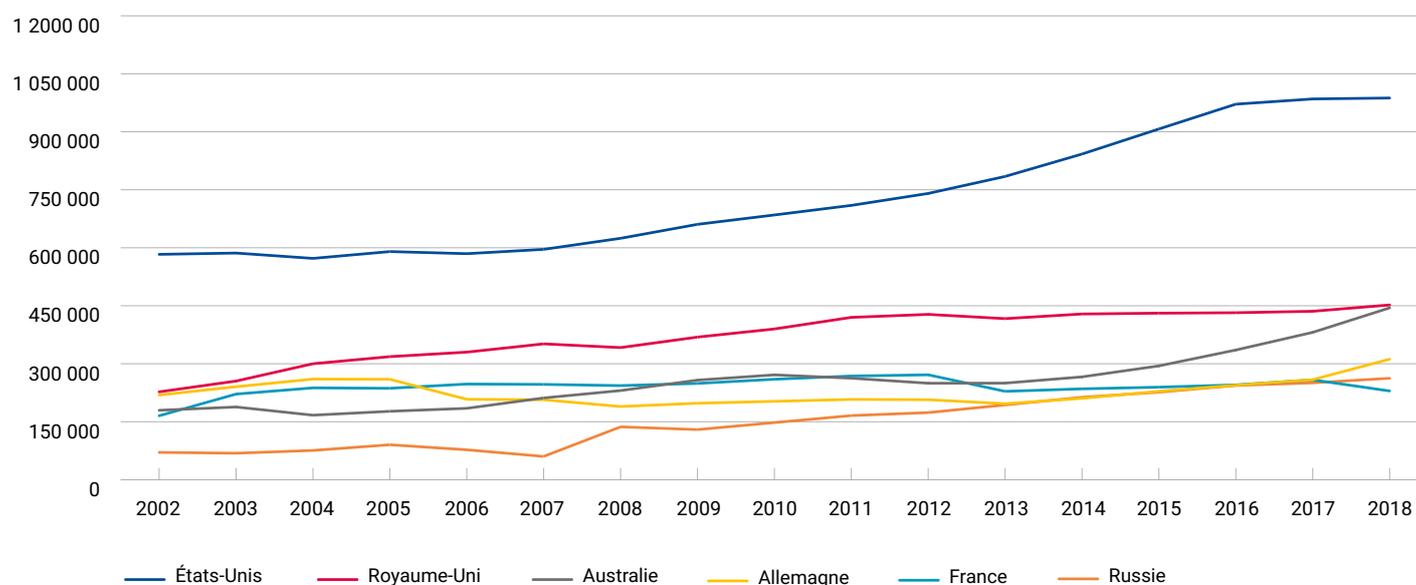
Avant la période de pandémie mondiale qui a fortement affecté la mobilité étudiante, peu de changements ont eu lieu parmi les principaux pays d'accueil des étudiants mobiles. **Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'étudiants internationaux aux États-Unis stagne**, semblant souffrir d'une baisse d'attractivité

généralisée auprès de nombreux pays³⁰. Seuls les étudiants chinois en mobilité dans le pays progressent significativement.

Le Royaume-Uni, à l'inverse, connaît sa plus forte progression depuis 2011 (+4%), ce qui lui permet de se maintenir au deuxième rang des pays d'accueil, juste devant l'Australie, qui poursuit sa croissance rapide. En Allemagne, le nombre d'étudiants accueillis augmente également fortement.

30 C'est le cas de l'Inde, de la Corée du Sud, de l'Arabie saoudite, du Canada, ou encore du Mexique qui figurent parmi les dix premiers pays d'origine des étudiants internationaux aux États-Unis.

Évolution du nombre d'étudiants accueillis dans les principaux pays de destination



Source : ISU, janvier 2021.

Note : En l'absence de données disponibles sur les années 2010 et 2013 pour la Russie des estimations ont été calculées.

Sous l'effet d'un ajustement du mode de comptage des étudiants accueillis³¹, la France laisse la cinquième place à la Russie et se rapproche désormais du Canada.

L'accueil des étudiants dans le reste du monde

En Asie, **la Chine poursuit sa progression et passe devant le Japon**, mais les deux pays affichent des augmentations importantes, tout comme la Corée du Sud, qui conserve sa quinzième place.

Pour la deuxième année consécutive, l'Arabie saoudite voit son nombre d'étudiants accueillis diminuer alors qu'il progressait rapidement jusqu'en 2016. De même, la Pologne voit le nombre d'étudiants internationaux chuter brutalement (-15%) en raison d'une diminution du nombre d'Ukrainiens accueillis (-23%).

La Turquie reste le dixième pays d'accueil de la mobilité étudiante. Le nombre d'étudiants internationaux a plus que doublé en cinq ans ; c'est **la plus forte progression sur cette période**. Cela s'explique par son attractivité auprès des étudiants du Moyen-Orient et d'Asie centrale (Syrie, Azerbaïdjan, Turkménistan, Iran, Afghanistan et Irak).

Le nombre d'étudiants accueillis en 2018 aux ÉTATS-UNIS stagne sur un an.

³¹ Conformément à la méthodologie de l'ISU, les chiffres communiqués par la France ne prennent en compte que la mobilité diplômante et excluent donc la mobilité d'échange.

La mobilité étudiante sortante

Les 20 premiers pays d'origine de la mobilité étudiante dans le monde

Pays	Effectifs 2018	Évolution 2017-2018	Évolution 2013-2018	Rang 2013	Rang 2018
Chine*	995 782	+8%	+38%	1	1
Inde	375 055	+10%	+97%	2	2
Allemagne	122 538	0%	+2%	3	3
Vietnam	108 527	+15%	+94%	10	4
Corée du Sud	101 774	-4%	-11%	4	5
France	99 488	+11%	+30%	5	6
États-Unis	84 349	-3%	+11%	6	7
Kazakhstan	83 503	-2%	+54%	11	8
Népal	81 917	+27%	+155%	29	9
Arabie saoudite	77 406	-8%	+3%	7	10
Nigéria	76 338	-11%	+19%	8	11
Italie	75 954	+2%	+51%	13	12
Ukraine	72 063	-7%	+69%	17	13
Brésil	67 183	+14%	+70%	20	14
Syrie	64 379	+20%	+157%	38	15
Malaisie	61 904	-2%	+3%	9	16
Pakistan	58 821	+7%	+46%	18	17
Russie	57 632	+1%	+12%	12	18
Iran	56 376	+6%	+14%	14	19
Maroc	52 500	+2%	+30%	19	20
Autres pays	2 797 913	+4%	+24%	-	-
Total	5 571 402	+5%	+32%	-	-

* Hong-Kong et Macao inclus.

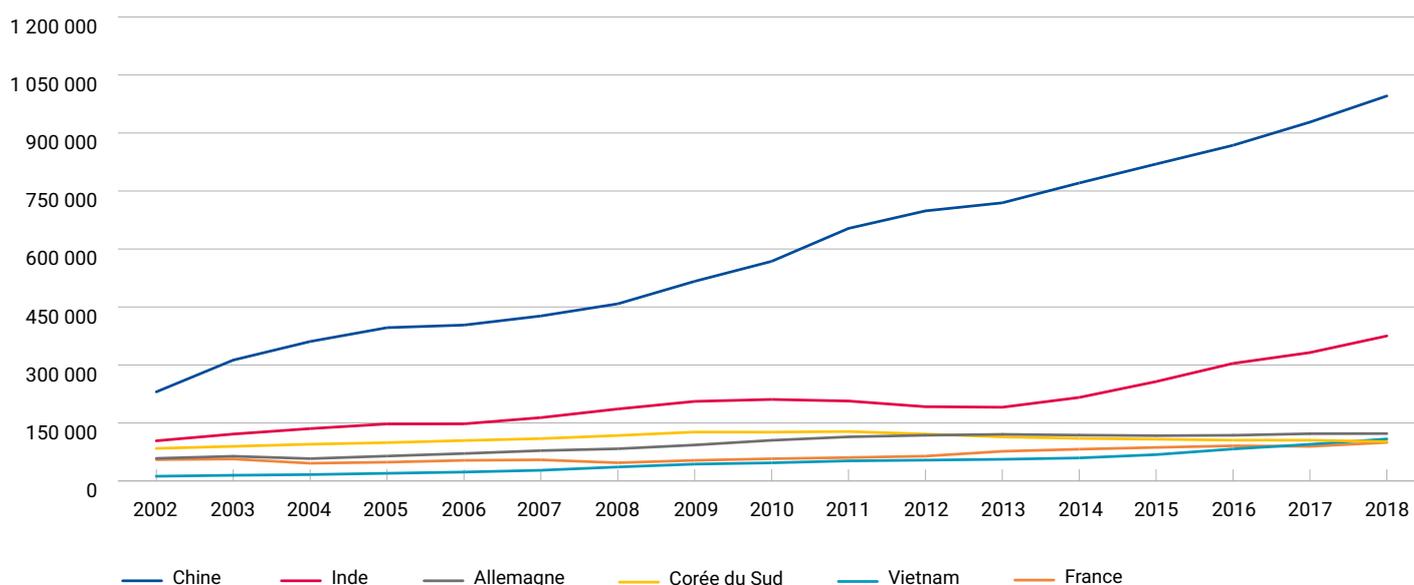
Source : ISU, janvier 2021.

Les pays asiatiques, moteurs de la croissance mondiale du nombre d'étudiants en mobilité

La Chine et l'Inde restent de très loin les pays qui envoient le plus d'étudiants à l'étranger (à eux deux, un quart de la mobilité totale). Par stratégie ou du fait de la saturation de leurs établissements d'enseignement supérieur, ces deux géants démographiques continuent d'envoyer leurs étudiants, toujours plus nombreux, se former dans les pays occidentaux.

D'autres pays asiatiques envoient également de plus en plus d'étudiants hors de leurs frontières. C'est le cas du Vietnam, qui passe de la dixième à la quatrième place des pays d'origine de la mobilité mondiale en cinq ans, et du Népal, qui gagne 20 places sur la même période et s'installe cette année à la neuvième place. Les étudiants originaires de ces pays s'orientent de plus en plus dans des pays relativement proches géographiquement (Japon, Corée du Sud et Australie), même si les États-Unis demeurent une de leurs destinations de choix.

Évolution du nombre d'étudiants en mobilité originaires des principaux pays d'envoi



Source : ISU, janvier 2021.

Les étudiants européens, une mobilité internationale toujours importante

Les étudiants européens sont, après les Asiatiques, les plus nombreux à partir étudier à l'étranger. Ils s'orientent majoritairement vers l'Amérique du Nord et les autres pays d'Europe. **Les Allemands et les Français sont les plus mobiles**, ces derniers étant de plus en plus nombreux à choisir de s'expatrier pour étudier (+30% en cinq ans).

Un recul de la mobilité dans certains pays

Les étudiants saoudiens, nigériens et malaisiens sont, pour la deuxième année consécutive, moins nombreux à partir étudier à l'étranger alors que le nombre d'Ukrainiens en mobilité diminue pour la première fois. La baisse du nombre de Saoudiens mobiles est en grande partie liée à leur recul aux États-Unis³². Les Nigériens sont moins enclins à effectuer des mobilités vers des pays proches (Ghana, Bénin) que par le passé.

Le nombre d'étudiants indiens en mobilité **DOUBLE** en 5 ans.

³² Pour en savoir plus lire page 31.

Dynamiques régionales de la mobilité étudiante



L'UE, PREMIÈRE ZONE D'ACCUEIL DANS LE MONDE

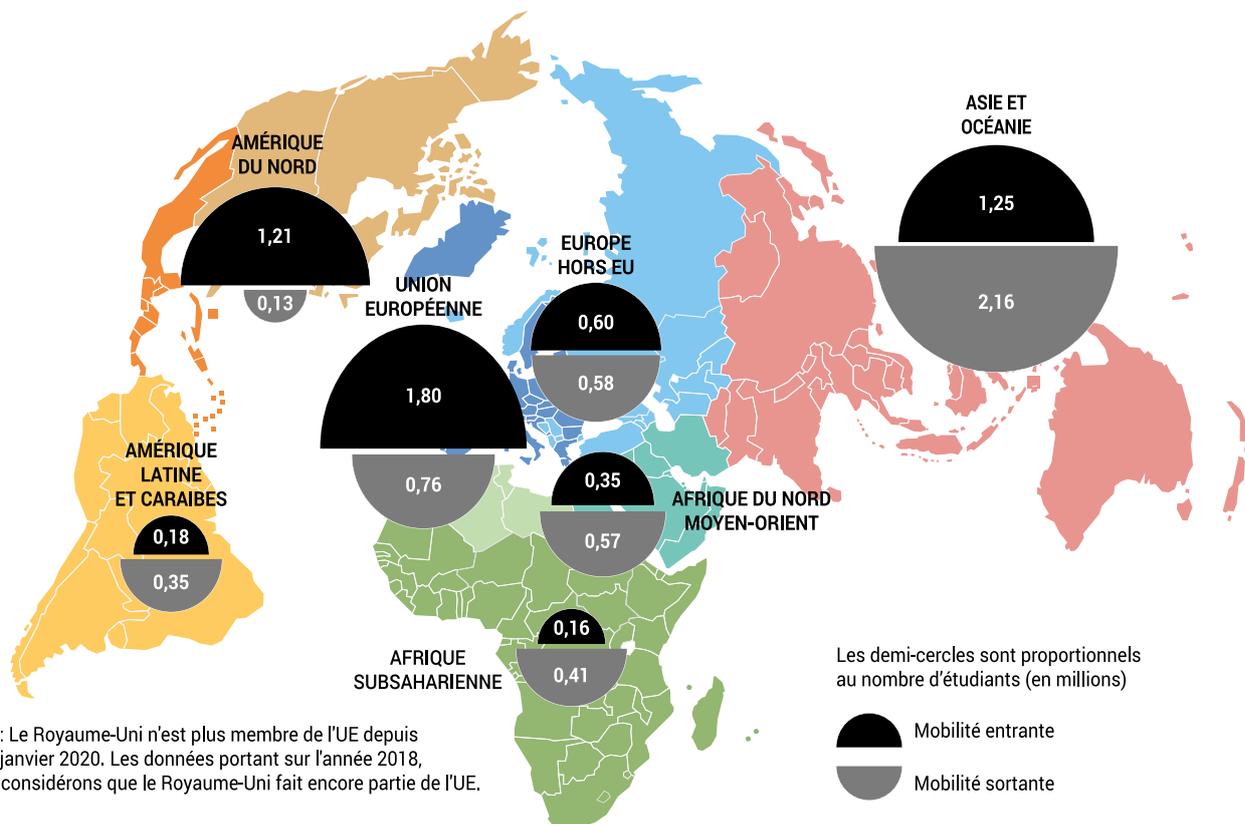
Trois zones principales d'accueil de la mobilité

L'Union européenne (UE) s'impose comme la première zone d'accueil de la mobilité internationale, avec plus de 1,80 million d'étudiants accueillis en 2018. Même après le Brexit, l'UE devrait rester la première destination des étudiants internationaux. Depuis cette année, c'est l'Asie-Océanie (1,25 million) qui constitue la deuxième zone d'accueil, dépassant ainsi l'Amérique du Nord (1,21 million). Ensemble, ces trois zones reçoivent 76% des étudiants internationaux dans le monde.

L'Asie-Océanie, première zone d'origine des étudiants

Près de 40% des étudiants en mobilité dans le monde sont originaires d'Asie-Océanie (2,16 millions), un chiffre qui augmente de 7% en un an. L'UE est la deuxième zone de départ, avec 758 000 personnes qui étudient dans un autre pays que le leur en 2018 ; elle est suivie par l'Europe non communautaire (577 000) et l'ANMO (567 000). L'Amérique du Nord ne représente pour sa part que 2% de la mobilité sortante mondiale et baisse même sur la dernière année.

La mobilité étudiante par zone géographique



Tendances régionales

Amériques

Population étudiante : 45,8 millions

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur :
89% en Amérique latine et Caraïbes,
99% en Amérique du Nord

Mobilité entrante : 1,4 million d'étudiants

Mobilité sortante : 459 000 étudiants

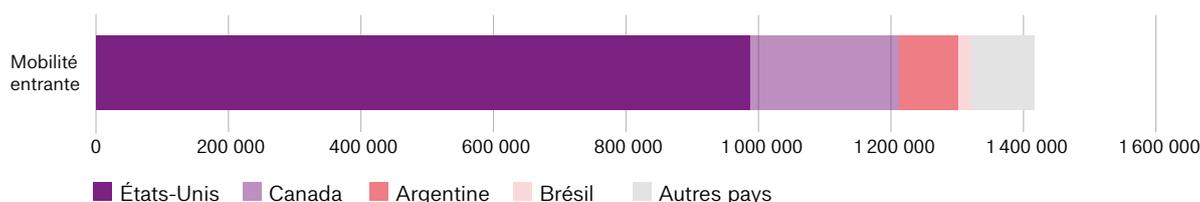
d'étudiants³³. Une grande partie d'entre eux se trouve au Brésil (8,7 millions) qui constitue la première population étudiante de la zone, devant l'Argentine (3,1 millions) et la Colombie (2,4 millions). La population étudiante en Amérique du Sud a progressé de 13% en cinq ans³⁴. L'Amérique centrale ne regroupe pour sa part que 6,9 millions d'étudiants principalement situés au Mexique (4,6 millions). Néanmoins, cette population augmente rapidement : +26% en cinq ans³⁵.

Une répartition inégale des étudiants accueillis

Avec près d'1,4 million d'étudiants en mobilité accueillis en 2018, le continent américain est la deuxième zone la plus attractive du monde, derrière l'Europe et devant l'Asie-Océanie. L'Amérique du Nord occupe une place à part : 87% des étudiants en mobilité sur le continent américain choisissent les États-Unis ou le Canada, tandis que 9% s'orientent vers l'Amérique du Sud et seulement 4% optent pour l'Amérique centrale et les Caraïbes.

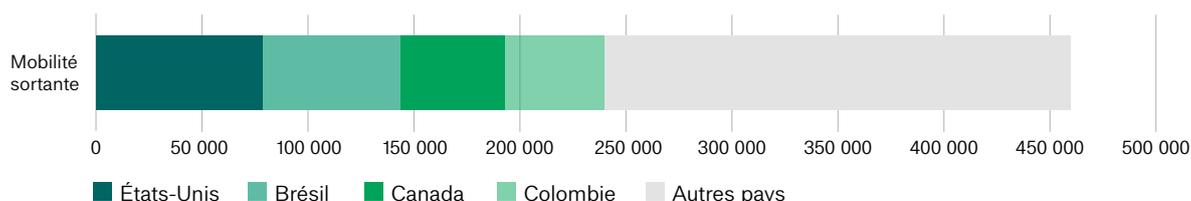
Le nombre d'étudiants sur le continent américain s'élève à près de 46 millions d'individus en 2018 soit 21% de la population étudiante dans le monde. La population étudiante est inégalement répartie sur le continent : 45% des étudiants se trouvent en Amérique du Nord, 40% en Amérique du Sud et 15% en Amérique centrale et dans les Caraïbes. L'Amérique du Nord compte près de 21 millions d'étudiants, dont 92% aux États-Unis. La population étudiante dans la zone tend à diminuer légèrement (-3% sur les cinq dernières années). L'Amérique du Sud regroupe plus de 18 millions

Principaux pays de destination de la mobilité vers les Amériques



Source : ISU, janvier 2021.

Principaux pays d'origine de la mobilité sortante depuis les Amériques



Source : ISU, janvier 2021.

33 Certains pays de la zone ne transmettent pas de données à l'Unesco, ce qui rend ce décompte incomplet. C'est notamment le cas de la Bolivie, du Paraguay et du Venezuela.

34 Pourcentage d'évolution calculé à périmètre constant.

35 Pourcentage d'évolution calculé à périmètre constant.

LES ÉTATS-UNIS

Un leader incontesté mais restreignant les mobilités

Depuis que la mobilité étudiante est observée et mesurée par l'Unesco, **les États-Unis sont restés le premier pays d'accueil des étudiants en mobilité diplômante dans le monde**, avec près d'un million aujourd'hui. Les États-Unis dominent toujours ce classement et devançant très largement le Royaume-Uni, mais la progression du nombre d'étudiants internationaux stagne pour la deuxième année consécutive en 2018.

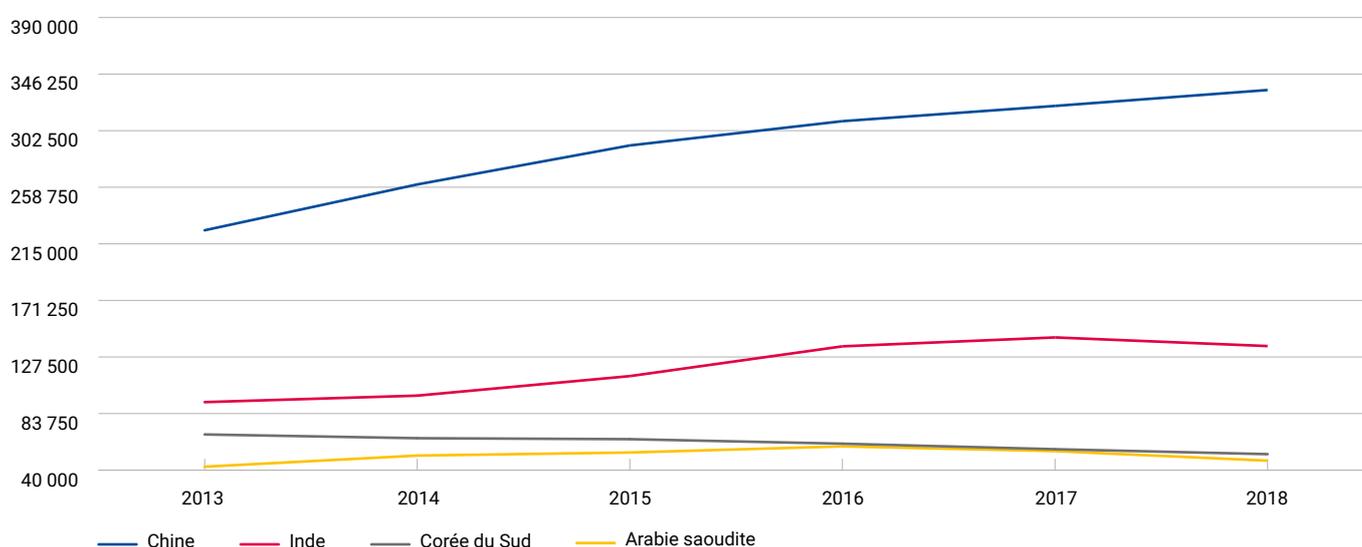


ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
aux États-Unis

34%
sont chinois

14%
sont indiens

Évolution des principaux contingents d'étudiants internationaux aux États-Unis



Source : ISU, janvier 2021.

Décisions politiques et perte d'attractivité

Sur les cinq premiers contingents d'étudiants internationaux, seul le nombre de Chinois (+4%) progresse en 2018 par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'étudiants indiens (-5%) et saoudiens (-14%) dans le pays baisse pour la première fois en 2018, alors que les Canadiens (-5%) sont moins nombreux pour la troisième année consécutive. La diminution du nombre de Coréens aux États-Unis est corrélée à la baisse du nombre d'étudiants sud-coréens en mobilité sortante.

En 2017, les mesures restreignant l'immigration en provenance de six pays prises par l'administration Trump³⁶ n'ont pas produit d'impact marqué sur la mobilité étudiante entrante. Les effectifs en provenance de ces pays étaient au départ limités, et la baisse n'a pas été durable. S'il y a un impact de l'administration au pouvoir sur la mobilité

des étudiants entrant aux États-Unis, il est donc plutôt à rechercher vis-à-vis de la perte d'attractivité globale sous l'administration Trump dont semble pâtir le pays aux yeux des étudiants de nombreux pays du monde. En effet, cinq des dix principaux contingents d'étudiants étrangers diminuent en 2018.

Cette baisse d'engouement dont souffrent les États-Unis auprès des étudiants du monde entier est plus forte et plus durable auprès des étudiants européens. En effet, si le nombre d'étudiants internationaux demeure en nette progression sur cinq ans (+26% entre 2013 et 2018), **les étudiants européens dans le pays sont moins nombreux sur la même période (-4%).**

Parmi les principaux contingents d'étudiants européens aux États-Unis, les Britanniques (+12%) et les Espagnols (+26%) continuent d'augmenter sur la période 2013-2018 mais cela ne suffit pas à compenser la diminution des effectifs turcs, allemands et français (respectivement -10%, -25% et -20%).

³⁶ Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen.

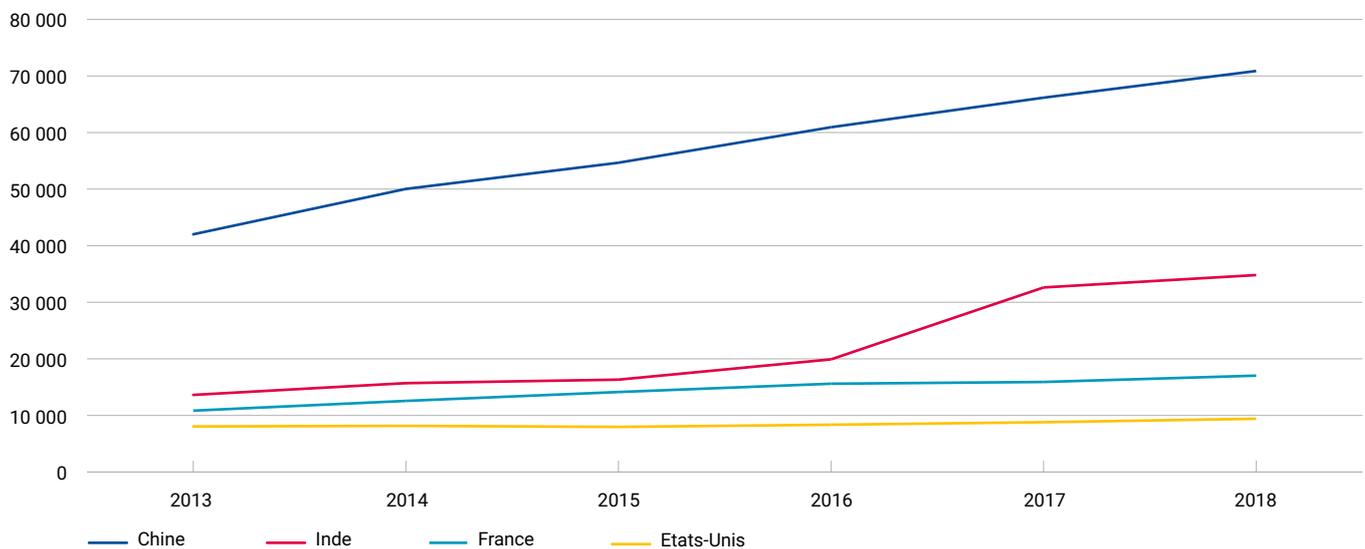
LE CANADA

Un pays ouvert aux étudiants internationaux

Le Canada figure parmi les principaux pays d'accueil de la mobilité entrante. Il connaît une augmentation continue du nombre d'étudiants accueillis (+48% entre 2013 et 2018). Près de la moitié des étudiants internationaux acceptés au Canada se rendent en Ontario (49%), environ un quart (23%) vont en Colombie-Britannique (23%), tandis que 12% vont au Québec et 16% dans d'autres provinces³⁷.

Les étudiants chinois et indiens sont, au Canada, les contingents les plus nombreux, et, tout comme aux États-Unis, les étudiants originaires de ces pays représentent 48% des étudiants en mobilité internationale dans le pays. La France est le 3^e pays d'origine le plus représenté, le nombre d'étudiants français qui y étudie a augmenté de 94% entre 2013 et 2018. Les étudiants français qui s'inscrivent dans les établissements québécois, bénéficient de frais de scolarité moindres que les autres étudiants étrangers, et identiques à ceux dont s'acquittent les étudiants canadiens non-résidents du Québec³⁸.

Évolution des principaux contingents d'étudiants internationaux au Canada



Source : ISU, janvier 2021.

Une stratégie d'accueil attractive

Le Canada poursuit une politique d'accueil et d'immigration favorable aux étudiants internationaux, comme en témoigne la décision du gouvernement canadien d'augmenter le montant consacré aux bourses pour venir étudier dans le pays.

Le besoin de main-d'œuvre du pays étant important, le Canada a décidé d'élargir les possibilités de travail

offertes aux étudiants internationaux pendant leurs études. En 2021, le ministre de l'Immigration a en effet prolongé de 18 mois les visas permettant de rester dans le pays pour trouver un emploi à l'issue des études, du fait d'une situation économique dégradée dans le contexte pandémique actuel³⁹. La politique d'accueil canadienne pourrait également bénéficier d'un report d'étudiants déçus par la gestion australienne des étudiants en temps de pandémie, notamment asiatiques⁴⁰.

³⁷ Données issues du document de briefing du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, portant sur l'année 2019

³⁸ <https://immigrantquebec.com/fr/preparer/etudier-au-quebec/frais-scolaire-cout-etudes-quebec>

³⁹ <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-01-08/nouveau-permis-de-travail-pour-retenir-les-etudiants-etrangers.php>

⁴⁰ <https://www.dailymail.co.uk/news/article-9054331/Why-Indian-international-students-moving-Canada-instead-Australia-COVID-19.html>

Tendances régionales

Asie-Océanie

Population étudiante : 114 millions

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur : 36%

Mobilité entrante : 1,2 million d'étudiants

Mobilité sortante : 2,2 millions d'étudiants

Première zone de la mobilité sortante

L'Asie-Océanie compte pour **plus de la moitié (52%) de la population étudiante mondiale**.

La moyenne de son taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 36%, masque de **fortes disparités** entre des pays aux taux très élevés (Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud et Japon notamment) et de nombreux pays où l'accès à l'enseignement supérieur est peu développé.

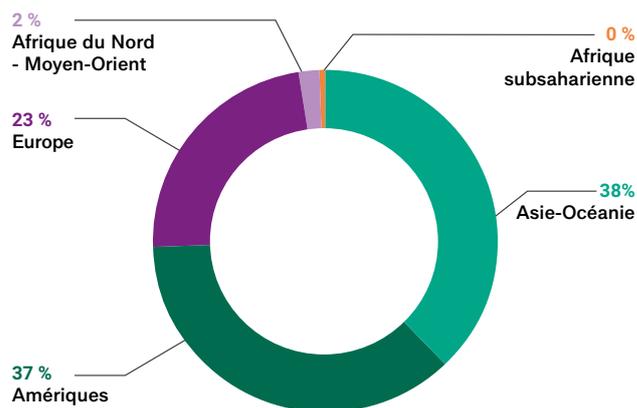
L'Asie-Océanie se présente avant tout comme **une zone de départ des étudiants**. **Quatre des cinq premiers pays d'origine des étudiants mobiles dans le monde sont asiatiques : Chine, Inde, Vietnam et Corée du Sud**. Les deux premiers comptent même pour **un quart de la mobilité totale, et la mobilité indienne a doublé en cinq ans**. Le Vietnam devient quant à lui le 4^e pays d'origine des étudiants mobiles dans le monde. On observe dans la région des taux d'étudiants en mobilité sortante particulièrement élevés : 20% au Népal, 16% à Singapour et respectivement 14% et 16% à Hong Kong et Macao.

Des pôles régionaux importants

La zone compte également **d'importants pôles d'accueil d'étudiants internationaux**, à commencer par **l'Australie, 3^e pays d'accueil mondial, la Chine 8^e et le Japon, 9^e**. A 38%, la mobilité intra-zone y prime, devant la mobilité vers le continent américain (37%).

L'épidémie de Covid-19 est d'abord apparue en Chine, fin 2019, et plusieurs pays de la zone se sont démarqués par une politique visant à **éradiquer totalement le virus (Chine, Nouvelle-Zélande mais aussi Corée du Sud, Taïwan et Australie)**, avec des conséquences assumées importantes sur la mobilité initialement prévue. D'un autre côté, l'Inde pâtit d'une très mauvaise situation épidémique, étant, début 2021, le deuxième pays ayant recensé le plus de cas.

Régions de destination des étudiants originaires d'Asie-Océanie en 2018



Source : ISU, janvier 2021.



52% DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ
dans le monde sont asiatiques

LA CHINE

La Chine

affirme sa stratégie d'accueil

Premier pays d'origine des étudiants dans le monde, la Chine pèse pour près de **18% de la mobilité étudiante mondiale**. Une majorité des étudiants mobiles de Chine (**60%) étudie aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Australie**. La Chine tire profit des mobilités étudiantes sortantes tout en encourageant au retour après les études, ce que choisissent plus de 80% d'entre eux. Cependant, le développement important de l'offre d'enseignement supérieur dans le pays et sa dynamique démographique spécifique sont des facteurs qui pourraient limiter la croissance de sa mobilité sortante à l'avenir.

En parallèle, elle a mis en place une stratégie pour attirer vers elle un grand nombre d'étudiants internationaux. Sa **progression rapide** lui permet ainsi de dépasser le Japon et de se hisser à la huitième place des pays d'accueil. La Chine se revendique comme un pays d'accueil important en Asie, mais une grande part des étudiants accueillis réalisent des mobilités courtes, non nécessairement diplômantes.

Les universités chinoises sont **de mieux en mieux classées internationalement**. En 2021, six universités chinoises étaient dans le top 100 du classement QS, contre deux dix années auparavant. Première université de Chine selon de nombreux classements, et 15^e mondiale (QS), Tsinghua est également dans le top 3 des universités d'Asie et est particulièrement réputée pour son enseignement et sa recherche en ingénierie et dans les sciences.

Les dispositifs d'attractivité

chinois

L'un des volets de **la politique dite « One Belt, One Road »**, développée à partir de 2013, est éducatif. La Chine a étendu **le réseau de ses Instituts Confucius dans le monde**, alors même que certains pays, comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada, ont pu voir la présence de tels centres sur leurs campus contestée par certains chercheurs et associations.

Elle a aussi renforcé les échanges et notamment la mobilité entrante, notamment depuis l'Eurasie et l'Afrique subsaharienne, déployant une politique de bourses généreuse.

A côté d'un succès quantitatif dans l'accueil d'étudiants internationaux, il faut cependant noter qu'en dehors des meilleures universités du pays, les conditions pédagogiques proposées pour une mobilité internationale (taux de réussite des étudiants mobiles, suivi pédagogique et post-diplomation) ne sont **pas toujours alignées avec les meilleurs standards internationaux**. Par ailleurs, la part d'enseignants du supérieur titulaires d'un doctorat, d'un peu moins d'un quart, reste faible.

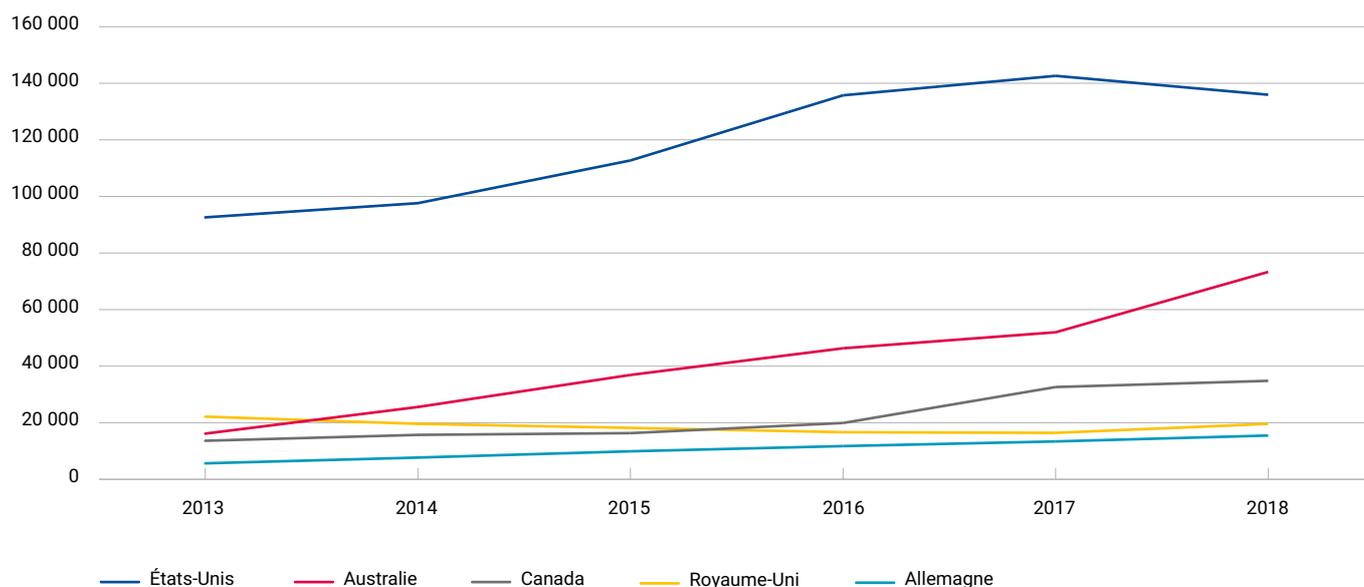
La Chine est, de loin, le **pays qui héberge le plus de campus universitaires délocalisés** : elle en compte 67, soit près de 15% de l'ensemble⁴¹. Shanghai est la troisième ville d'implantation de tels campus, derrière Dubaï et Singapour, et devant Londres. Par ailleurs, la Chine projette de développer autour de l'île de Hainan, dans le sud du pays, une zone spéciale d'accueil de campus délocalisés, soumise à une législation facilitant leur implantation, à l'image des zones franches dédiées à l'enseignement supérieur de Dubaï.

**1^{ER} PAYS D'ACCUEIL
de campus délocalisés
au monde, avec 67 campus**

41 "TRANSEDU" research group, "Global Geographies of Offshore Campuses", Leibniz Institute, 2020.

L'INDE

Évolution de la mobilité des étudiants indiens dans les cinq premiers pays de destination



Source : ISU, janvier 2021.

Une diversification des destinations choisies par les étudiants indiens

La mobilité indienne croît à un rythme désormais plus soutenu que la mobilité chinoise (**+10% en un an contre +8%**). **Le nombre d'étudiants indiens en mobilité a doublé en cinq ans.** En 2018, 1% des étudiants indiens suivaient une formation diplômante hors de leur pays, un taux encore bien en dessous de la moyenne mondiale (2,4%). Sans nul doute, la croissance de la mobilité indienne dans la décennie à venir est **l'un des phénomènes qui pèsera le plus dans les dynamiques d'évolution de la mobilité étudiante mondiale.**

En 2018, les États-Unis conservent la première place parmi les destinations des étudiants indiens, mais la part des Indiens la choisissant est plus faible que cinq ans auparavant (**38% contre 50%**) et les effectifs baissent

sur un an (-5% entre 2017 et 2018). On observe ainsi une diversification progressive des destinations des étudiants indiens.

Parmi les cinq premiers pays de destination des étudiants indiens, **les progressions les plus fortes sont vers l'Australie (2^e, +354%), le Canada (3^e, +155%) et l'Allemagne (5^e, +174%),** des évolutions très marquées, supérieures à la moyenne de progression de 95% entre 2013 et 2018. La mobilité indienne **en France, 12^e contingent, a crû de 78% en cinq ans.**

La diversification des destinations s'observe également plus bas dans le classement : le nombre de pays recevant au moins 1 000 étudiants indiens est passé de 10 à 20 en cinq ans. **Cette croissance est particulièrement perceptible en Europe,** et notamment en Ukraine, au Kirghizstan, en Russie, à Chypre, en Géorgie et au Kazakhstan. L'Europe occidentale reçoit également davantage d'étudiants indiens, notamment l'Allemagne déjà notée, mais aussi l'Italie, la France, l'Irlande et les Pays-Bas.

L'AUSTRALIE



3^E PAYS DE DESTINATION

Une destination d'études fortement prisée

par les étudiants asiatiques

L'Australie, **3^e pays de destination des étudiants internationaux**, est toujours très attractive en 2018, puisque le pays connaît une croissance de **17% en un an**. Profitant de la mise en place de politiques migratoires plus restrictives aux États-Unis, mais également de l'accord du Brexit, la popularité de l'Australie continue de croître, au point que le pays aurait probablement dépassé le Royaume-Uni au classement des destinations d'études privilégiées dans quelques années, si la crise sanitaire n'avait pas bouleversé ce classement.

L'Australie mène une politique d'attractivité ambitieuse et fixe à 45 % l'objectif de croissance du recrutement d'étudiants internationaux d'ici 2025, pour atteindre **720 000 étudiants**⁴². Pour cela, le pays adopte un modèle « value for money », notamment destiné aux étudiants asiatiques dont les familles sont prêtes à investir pour l'éducation de leurs enfants. C'est pourquoi, en 2018, le pays attire toujours plus d'étudiants asiatiques, dont beaucoup d'étudiants chinois (+14%) et indiens (+30%). **Les étudiants internationaux apportent ainsi plus de 10 milliards de dollars australiens par an au secteur de l'éducation** ce qui en fait la 3^e source d'exportation de devises après le minerai de fer et le charbon.

La stratégie du pays repose sur l'attractivité de ses campus, de ses formations en anglais, et de l'identité forte des universités dont la qualité de l'enseignement est reconnue internationalement. L'Australie cherche aussi à développer les partenariats étrangers et multiplie les accords de coopération dans le domaine de la recherche.

Un développement

de la mobilité sortante

Outre l'accueil des étudiants internationaux, la diplomatie d'influence australienne se décline également par **un encouragement à la mobilité sortante des étudiants australiens**, qui est actuellement très faible. En effet, seulement 13 000 Australiens sont partis étudier à l'étranger en 2018, soit moins de 1% de l'ensemble des étudiants australiens. Le gouvernement encourage donc leur mobilité, notamment vers la zone Asie-Pacifique au travers du programme de bourses « New Colombo Plan » (NCP). Financé et mis en œuvre par le Département des Affaires étrangères et du commerce, le NCP a permis à 7 400 étudiants australiens de connaître une expérience de mobilité dans la zone en 2017⁴³, sous forme de séjour d'études, de séjour linguistique ou de stage. L'investissement de l'Australie dans les bourses, telles que les Australia Awards, les Endeavour Scholarships and Fellowships, les Endeavour Mobility Grants et le New Colombo Plan, est d'ailleurs l'un des plus importants au monde⁴⁴.

42 National Strategy for International Education 2025, Australian Government, URL : https://nsie.dese.gov.au/sites/nsie/files/docs/national_strategy_for_international_education_2025.pdf

43 New Colombo Plan: a Review of research and implication for practice, International Education Association of Australia, October 2018, URL : <https://www.ieaa.org.au/documents/item/1448>

44 National Strategy for International Education 2025, Australian Government, URL : https://nsie.dese.gov.au/sites/nsie/files/docs/national_strategy_for_international_education_2025.pdf

Tendances régionales

Afrique du Nord – Moyen-Orient

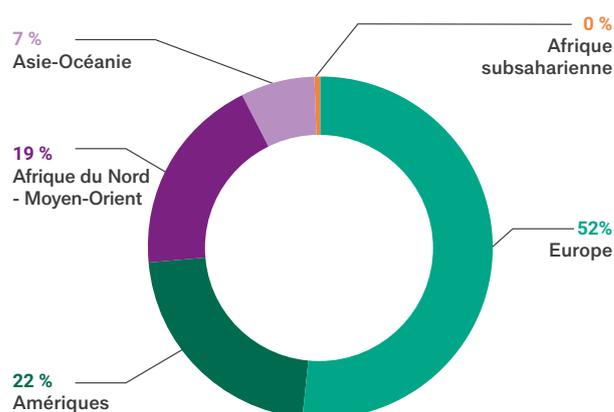
Population étudiante : 13,4 millions

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur : 47%

Mobilité entrante : 352 000 étudiants

Mobilité sortante : 567 000 étudiants

Régions de destination des étudiants d'ANMO mobiles en 2018



Source : ISU, septembre 2020.

L'ANMO représentent **6% de la population étudiante mondiale**, une part qui a tendance à s'éroder avec le temps. Le Moyen-Orient, qui rassemble dix millions et demi d'étudiants en 2018 connaît en effet **une très faible augmentation de ses effectifs** sur cinq ans (+5% contre +34% à l'échelle mondiale), sans doute du fait de fortes instabilités dans la région. L'Iran en particulier perd 17% de ses effectifs étudiants entre 2013 et 2018. **L'Afrique du Nord (2,9 millions d'étudiants) se révèle plus dynamique** (+27% sur cinq ans), en particulier grâce au Maroc (+49%) et à l'Algérie (+28%). La Tunisie, au contraire, perd 19% de ses étudiants sur la même période (272 000 en 2018).

Une relative stagnation de l'accueil

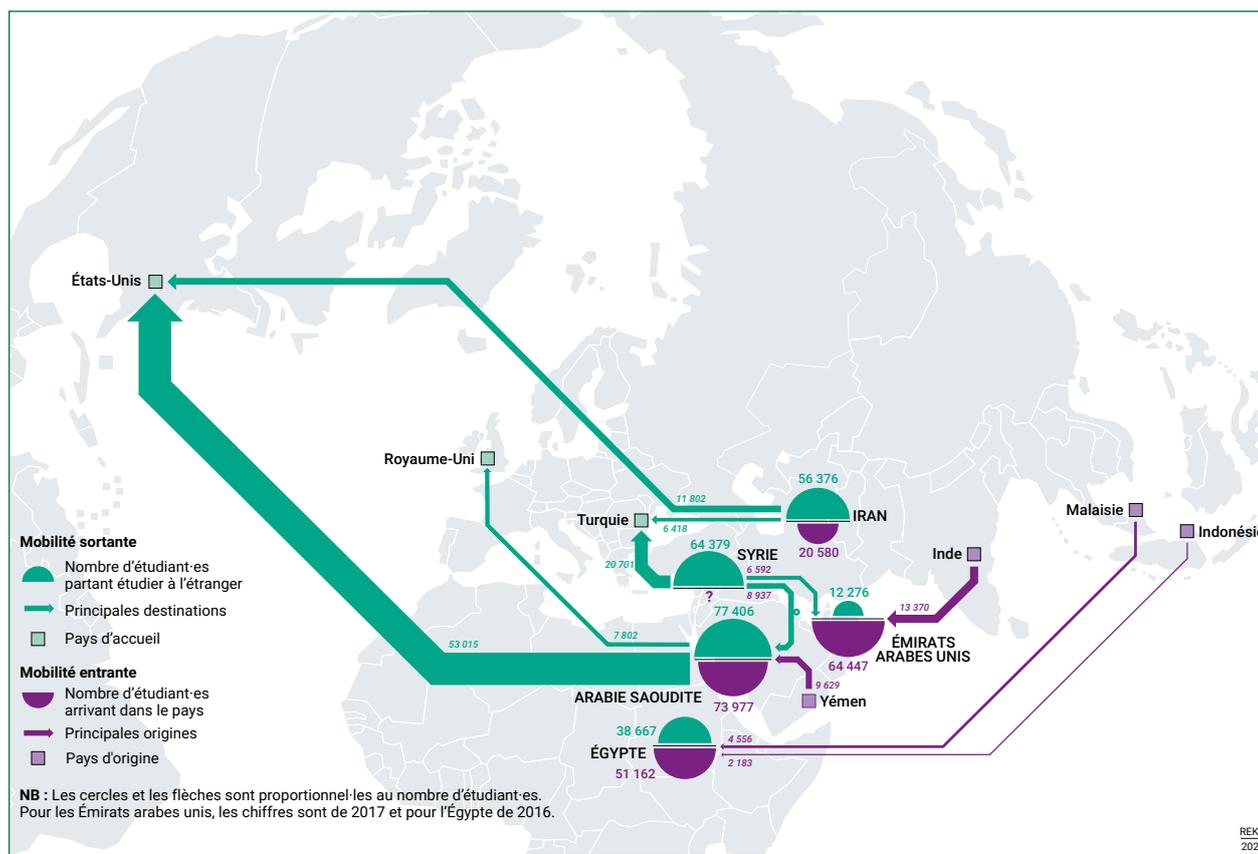
La mobilité entrante croît peu, avec à peine 1% de croissance entre 2017 et 2018, et 23% sur cinq ans. Des pôles d'attraction se dessinent : **l'Arabie saoudite rassemble ainsi 21% des étudiants internationaux dans la région, suivi des Émirats arabes unis, de l'Égypte et de la Jordanie**. Cette dernière progresse de 40% sur cinq ans, avec d'importants contingents palestiniens, irakiens et syriens. **L'Iran et le Maroc attirent également de plus en plus d'étudiants internationaux** (respectivement +192% et +105% entre 2013 et 2018). Les étudiants internationaux accueillis en ANMO, sont, pour plus de 50% d'entre eux, originaires d'un autre pays de la région.

Le nombre d'étudiants internationaux en Iran a TRIPLÉ en 5 ans.

Une mobilité sortante dynamique

La région ANMO présente un solde de mobilité étudiante négatif : **la mobilité sortante y est plus forte que la mobilité entrante**. La première progresse d'ailleurs plus vite que la moyenne mondiale entre 2013 et 2018 : +41% contre +33%. De manière prévisible, **la principale hausse est constatée en Syrie** (+157% d'étudiants en mobilité sortante en cinq ans), en proie à la guerre civile depuis 2011 ; 11% de l'ensemble des étudiants sortants d'ANMO sont syriens. D'autres pays envoient également des effectifs étudiants croissants se former à l'étranger. C'est le cas en particulier de l'Égypte (+91% sur cinq ans) et du Qatar (+85%). Ces étudiants se dirigent avant tout vers des pays hors de leur région d'origine. **Plus d'un sur deux rejoint l'Europe, et en particulier la France (14%) et la Turquie (8%)**. La destination la plus prisée reste les États-Unis (18%).

Les mobilités au Moyen-Orient : principaux pays d'accueil et de destination des étudiants



Source : ISU, janvier 2021.

Baisse de la mobilité sortante chez les étudiants saoudiens

L'Arabie saoudite connaît depuis plusieurs années **une explosion du nombre de ses étudiants du supérieur** : +127% entre 2008 et 2018, une progression bien supérieure à la moyenne mondiale (+36%). Cette évolution est vraisemblablement liée à la volonté affichée du gouvernement saoudien de développer l'enseignement supérieur sur son sol ; en témoigne le taux brut de scolarisation croissant observé dans le pays, allant de 31% en 2008 à 68% en 2018. Les étudiantes saoudiennes comptent pour 49% de l'effectif total, une part qui s'est réduite en dix ans (55% en 2008).

Si la croissance de la mobilité sortante saoudienne a accompagné celle de la population étudiante, les deux dernières années ont été marquées par **une baisse du nombre d'étudiants saoudiens inscrits à l'étranger** : 77 406 étudiants sortants en 2018, soit -8% sur un an. Ce changement de dynamique tient surtout à **la désaffection de ces étudiants pour les États-Unis**. Si le pays reste

leur première destination (64% des étudiants sortants y sont inscrits), on constate une baisse de 19% sur les deux dernières années ; celle-ci s'explique par une importante réduction du budget alloué au King Abdullah Scholarship Fund⁴⁵ survenue en 2016.

La même tendance est à l'œuvre sur l'évolution de la mobilité entrante. L'accueil des étudiants internationaux est en forte croissance à moyen terme (+19% entre 2013 et 2018) mais régresse sur les deux dernières années (-7% entre 2016 et 2018). Cette baisse devrait cependant être limitée dans le temps : fin 2019, le gouvernement saoudien a autorisé l'implantation sur son sol de campus délocalisés d'établissements étrangers⁴⁶, une décision qui devrait renforcer son attractivité à l'international.

En 2019, le gouvernement saoudien a autorisé l'implantation de campus délocalisés.

45 La mission de ce fond est l'allocation de bourses de mobilité sortante aux étudiants saoudiens, en particulier ceux souhaitant étudier aux États-Unis. <https://money.cnn.com/2016/02/09/news/saudi-arabia-students-overseas/>

46 <https://www.arabnews.com/node/1576231/saudi-arabia>

L'accueil

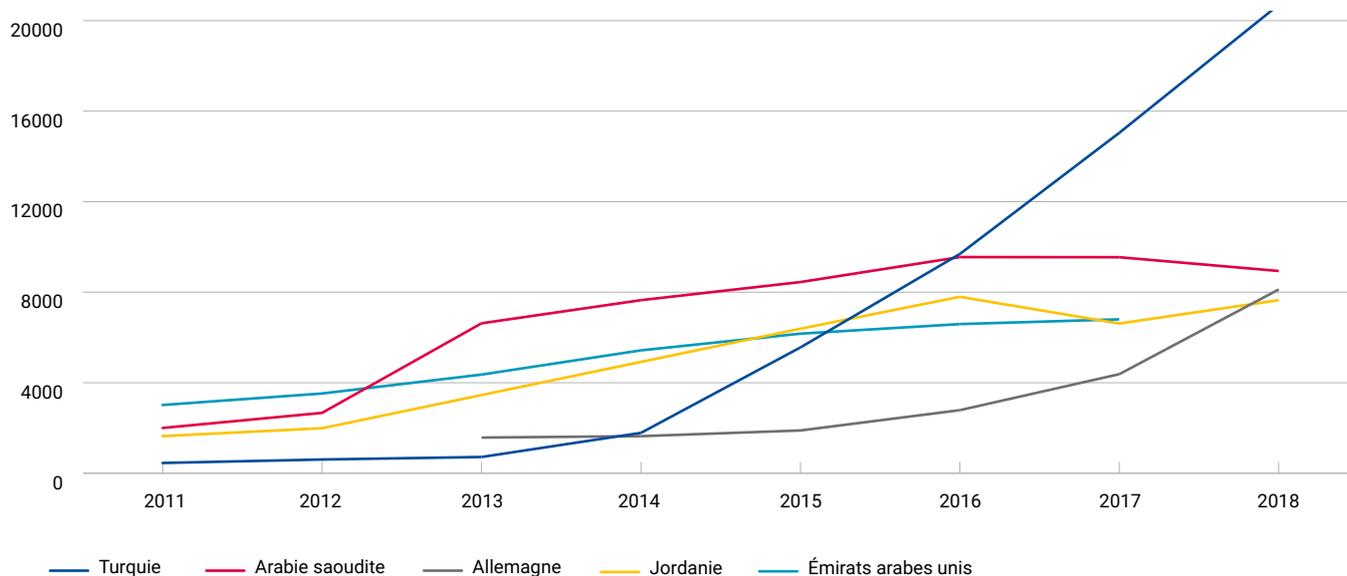
des étudiants syriens réfugiés

La guerre en Syrie a provoqué le départ de plus de 6,7 millions de personnes depuis 2011. Les conditions d'accueil sont très souvent désastreuses et peu nombreux sont les réfugiés qui peuvent prétendre à un cursus (en particulier diplômante) au sein de leur pays d'accueil. Plusieurs raisons l'expliquent : la barrière de la langue, la difficulté des pays d'accueil à mettre en place les infrastructures nécessaires, l'absence de documents d'identité et de preuves de diplômes, le manque de volonté politique à l'intégration des réfugiés dans l'enseignement

supérieur ou encore la précarité et l'obligation de travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles.

La Turquie accueille le plus grand nombre de réfugiés syriens, soit environ 3,6 millions de personnes actuellement. Il est difficile d'estimer le nombre de réfugiés qui suivent des cours dans leur pays d'accueil. Les données de l'Unesco ne concernent que les étudiants dans un cursus diplômante, et ne distinguent pas les étudiants réfugiés des autres. Le projet Supporting Refugee Application and Admission to Higher Education Institutions in Turkey (SUPREF) fait état de 534 000 jeunes Syriens en âge d'étudier (19-24 ans) rien qu'en Turquie en 2017-2018. Seule une très faible part d'entre eux a ou aura accès à l'enseignement supérieur.

Étudiants syriens en mobilité diplômante par pays d'accueil, 2011-2018



Source : ISU, janvier 2021.

Note : absence de données pour le Liban et l'Irak, deux pays limitrophes qui accueillent de nombreux réfugiés. Pas de données en 2018 pour les Émirats arabes unis.

Un accueil

principalement régional

La Turquie est donc le premier pays d'accueil des étudiants syriens en mobilité diplômante, avec plus de 20 000 individus dans les établissements turcs en 2018. Le nombre d'étudiants syriens accueillis a été multiplié par plus de 45 depuis le début de la guerre en Syrie (455 étudiants seulement en 2011). Selon SUPREF, 20 701 jeunes syriens qui ont obtenu la protection temporaire en Turquie sont inscrits dans un établissement supérieur pour l'année universitaire 2017-2018. Deuxième pays d'accueil

des Syriens en mobilité diplômante, l'Arabie saoudite voit leurs effectifs sur son sol passer de 2 000 en 2011 à 8 900 en 2018. Le royaume est suivi par l'Allemagne (8 100 ; +415%), la Jordanie (7 600 ; +366%), et les Émirats arabes unis (6 800 ; +125%). Les données des effectifs étudiants accueillis au Liban et en Irak, deux pays d'accueil des réfugiés syriens, ne sont pas disponibles, toutefois le Centre de recherche et de développement pédagogiques (CRDP) produit des chiffres des étudiants non nationaux inscrits dans l'enseignement supérieur libanais. En 2017-2018, ils seraient 3 900 dans les universités publiques et 17 700 dans les universités privées, une grande partie d'entre eux étant des Syriens⁴⁷.

47 Dans l'enseignement secondaire par exemple, 60% des élèves non nationaux sont syriens et 30 % palestiniens.

Tendances régionales

Afrique subsaharienne⁴⁸

Population étudiante : 8,3 millions

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur : 9%

Mobilité entrante : 157 000 étudiants

Mobilité sortante : 410 000 étudiants

financement et saturation des établissements ou encore crises économiques et politiques. De même, l'émergence d'une classe moyenne dans certains pays d'Afrique – bien qu'hétérogène en fonction des pays – accroît encore la demande d'enseignement supérieur. Même si les taux d'inscription à l'université progressent, l'accès à l'enseignement supérieur reste le privilège d'une minorité. Cela explique que les étudiants des pays subsahariens soient proportionnellement les plus mobiles au monde : **4,6% d'entre eux faisaient leurs études à l'étranger en 2018, contre 2,4% en moyenne au niveau mondial.**

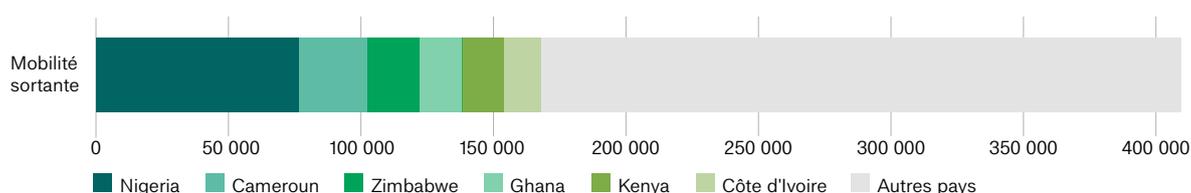
Premier pays d'origine, le Nigeria voit son nombre d'étudiants en mobilité augmenter de 19% en cinq ans, pour atteindre 76 000 individus. Les mobilités sortantes sont en baisse rapide sur les deux dernières années (-21%), en raison de la crise pétrolière, de la dépréciation de la naira et du fait de la perte de pouvoir d'achat à l'international de la classe moyenne nigériane⁴⁹. Il est suivi du Cameroun (26 000 ; +24%) et du Zimbabwe (20 000 ; +19%). Parmi les pays qui croissent le plus rapidement figurent aussi le Ghana (+50%), la Côte d'Ivoire (+51%) et la République démocratique du Congo (+50%).

Une instabilité

impactant la mobilité étudiante

Avec un taux moyen de scolarisation dans l'enseignement supérieur inférieur à 10%, **les pays d'Afrique subsaharienne font face à d'importantes difficultés pour former leur jeunesse.** Les explications sont multiples : croissance démographique importante et forte proportion de jeunes au sein de la population, sous-

Principaux pays d'origine de la mobilité sortante



Source : ISU, septembre 2020.

Une mobilité sortante

principalement dirigée vers la France

Non seulement beaucoup de jeunes subsahariens partent étudier hors de leur pays d'origine, mais ils le font majoritairement hors du continent africain (environ les trois quarts). **La France est le premier pays d'accueil des étudiants internationaux originaires des pays subsahariens** avec plus de 50 000 étudiants accueillis en 2018 et une croissance de 19% entre 2013 et 2018. Elle est suivie par les États-Unis qui accueillent toujours

plus de Subsahariens (+39%). L'Afrique du Sud se glisse en troisième position, bénéficiant d'une implantation régionale favorable. La Chine ne communique pas le détail des chiffres d'accueil des étudiants subsahariens en mobilité diplômante, mais elle pourrait être le quatrième voire le troisième pays d'accueil. Suivent des pays qui proposent des formations en anglais comme le Royaume-Uni, le Canada ou la Malaisie. Si ces deux derniers sont en forte croissance entre 2013 et 2018 (respectivement +75% et +109%), **le Royaume-Uni a perdu un quart de ses étudiants subsahariens en cinq ans.**

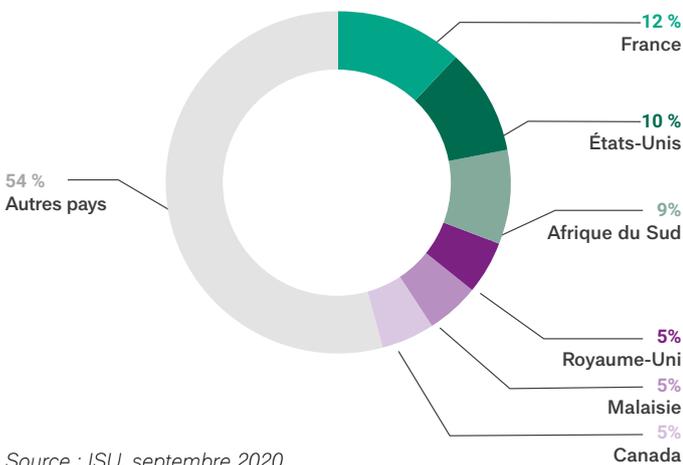
48 Pour plus d'informations, cf. *Mobilités et coopérations universitaires en Afrique subsaharienne*, Dynamiques régionales, n°1, Campus France, décembre 2019. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_afrique_fr.pdf.

49 *Nigeria*, Dossier n°49, Campus France, octobre 2019. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/dossiers_pays/fr/dossier_49_fr.pdf.



LA FRANCE, premier pays d'accueil de la mobilité subsaharienne

Destinations des étudiants subsahariens



Source : ISU, septembre 2020.

Note : La Chine ne transmet pas à l'Unesco le détail des nationalités des étudiants accueillis. Le ministère de l'Éducation chinois affirme cependant que 17% des 492 000 étudiants accueillis sont originaires d'Afrique (toutes formes de mobilités confondues). On peut donc estimer un nombre d'étudiants subsahariens en mobilité diplômante en Chine compris entre 25 000 et 40 000.

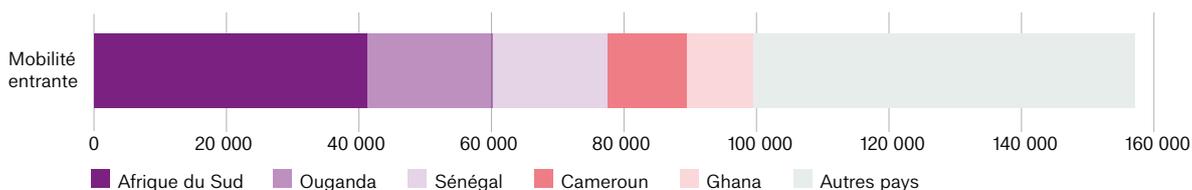
L'Afrique du Sud,

premier pays d'accueil subsaharien

L'Afrique subsaharienne n'est pas un pôle important de l'accueil de la mobilité étudiante dans le monde. Seuls 138 000 étudiants internationaux étaient accueillis dans les universités subsahariennes en 2018 : 41 000 en Afrique du Sud, 17 000 au Sénégal et 12 000 au Cameroun. Les étudiants accueillis dans les pays d'Afrique subsaharienne sont principalement originaires de la région (79%). L'Afrique du Sud fait figure de relative exception, puisqu'elle accueille 850 Étatsuniens et tout autant d'Allemands. Le Sénégal attire aussi un nombre non négligeable d'étudiants originaires d'Afrique du Nord, et en particulier du Maroc (1 000) et de Tunisie (250).

79% des étudiants d'Afrique subsaharienne sont originaires de la région.

Principaux pays de destination de la mobilité vers l'Afrique subsaharienne



Source : ISU, septembre 2020.

Note : Les chiffres de l'Ouganda proviennent de l'Uganda National Council for Higher Education.

LE SÉNÉGAL

Un pôle régional émergent en Afrique

Le Sénégal figure parmi les pays les plus importants en matière d'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne francophone, avec 185 000 étudiants et des universités parmi les plus réputées du continent, comme l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. **Le pays dispose ainsi d'une réelle attractivité à l'échelle régionale**, accueillant près de 18 000 étudiants internationaux en 2018 ; cela en fait même le troisième pays d'accueil d'Afrique subsaharienne, derrière l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Les étudiants internationaux sont aussi bien originaires de pays africains francophones comme la Côte d'Ivoire (1 300), le Mali (1 000) et le Maroc (1 000) que de pays anglophones comme le Ghana (1 100), Maurice (1 000) ou le Malawi (1 000). L'attractivité du pays est cependant en baisse de 6% depuis 2013. Cela peut s'expliquer par la saturation progressive du système d'enseignement supérieur. Avec une croissance démographique de 3% par an, on s'attend à un doublement de la population en 25 ans. **Concernant la population étudiante, elle devrait atteindre 270 000 en 2022 et 700 000 en 2027.**

Les réformes de l'enseignement supérieur sénégalais en cours insistent sur le développement des TICs pour relever le défi de la massification. Récemment créée, **l'Université virtuelle du Sénégal** (UVS) a un rôle important à jouer. En 2019, elle accueillait déjà 30 000 étudiants s'érigeant ainsi comme la 2^e université du pays. La formation y est dispensée en ligne, avec l'appui de tuteurs. Un ordinateur portable et une clé internet sont mis à disposition de tous les étudiants⁵⁰.

Le Sénégal est également un pays subsaharien important de mobilité sortante, avec près de 14 000 Sénégalais qui étudient dans un autre pays. La grande majorité se forme en France (64%), ce qui en fait de très loin la première destination. C'est par ailleurs le pays d'Afrique subsaharienne qui envoie le plus d'étudiants en France. Plus généralement, les étudiants sénégalais partent étudier dans des pays francophones, comme le Canada (7%) et le Maroc (7%). Ces deux destinations affichent un fort taux de croissance du nombre de Sénégalais accueillis entre 2013 et 2018, de respectivement +53% et +264%.

Une relation franco-sénégalaise prometteuse

Le Sénégal est un acteur majeur de la coopération universitaire et scientifique avec la France. Il existe beaucoup de partenariats entre les deux pays, dans tous les domaines⁵¹. La mise en place du **Campus Franco-Sénégalais** est à cet égard un des exemples les plus réussis. Situé près de Dakar, il devrait achever sa construction en 2022. En attendant, les établissements d'enseignement supérieur des deux pays ont commencé, dès la rentrée 2019, à délivrer des cours. Les formations concernent des domaines aussi variés que le numérique ou l'agronomie. Plusieurs grandes écoles et centres de recherche français sont associés à l'initiative, ainsi que des universités et grandes écoles sénégalaises.



LE SÉNÉGAL,
accueille 18 000 étudiants
internationaux en 2018

⁵⁰ Les principaux freins à l'enseignement à distance en Afrique sont en effet la connexion internet et le manque de matériel. Cf. *L'enseignement à distance en Afrique subsaharienne : états des lieux, enjeux et perspectives*, Notes n°63, Campus France, novembre 2020. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_63_fr.pdf.

⁵¹ Dans le domaine de l'agriculture par exemple, cf. *L'enseignement agricole : mobilités et coopération entre la France et l'Afrique subsaharienne*, Notes n°59, Campus France, mai 2019, p. 16, 17, 21, 22 et 23. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_59_fr.pdf.

3

La mobilité étudiante en Europe (2018)

Première zone d'accueil et deuxième région d'origine, l'Europe est au cœur des mobilités étudiantes internationales. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Russie ou encore la France figurent parmi les principales destinations des étudiants dans le monde. Certains pays sont également des pays d'origine de la mobilité internationale : c'est notamment le cas de l'Allemagne et de la France.

Un étudiant international sur deux en Europe est lui-même européen et un sur dix est chinois. Une grande partie de la mobilité est ainsi intra-européenne et plusieurs pays s'imposent comme des pôles d'accueil régionaux : la Russie dans l'ex-URSS, le Royaume-Uni en Europe de l'Ouest ou encore l'Allemagne en Europe centrale.

Le programme d'échange Erasmus+ renforce cette mobilité régionale. En 2018-2019, 336 000 étudiants étaient en mobilité dans le cadre de ce programme, un chiffre en hausse de 23% sur cinq ans. Si l'Espagne est de loin le premier pays d'accueil, c'est la France qui envoie le plus d'étudiants en échange.

Avec la crise du coronavirus, la mobilité étudiante en Europe pourrait évoluer : multiplication des mobilités virtuelles, destinations plus proches, sélection accrue des candidats, etc. La fermeture des frontières aura un impact sur le nombre d'étudiants accueillis à moyen terme et certains pays pourraient émerger comme de nouvelles destinations de choix.





L'Europe, carrefour des mobilités étudiantes⁵²

Population étudiante : 38,5 millions

Taux brut de scolarisation :
81,6% dans l'enseignement supérieur

Mobilité entrante : 2,4 millions d'étudiants

Mobilité sortante : 1,3 million d'étudiants

et la Russie (3^e) affichent des hausses importantes de leurs effectifs accueillis sur cinq ans, respectivement 59% et 23%. Quatrième destination européenne des étudiants internationaux, la France stagne sur la même période, du fait d'un changement du mode de comptage⁵⁴. Enfin, figurent parmi les pays d'accueil les plus dynamiques la Turquie (5^e ; +130%) et la Pologne (10^e ; +96%).

**L'Europe attire des étudiants de tous
les continents
mais avant tout d'Europe**

Le premier pays d'origine des mobilités vers l'Europe est la Chine, avec près de 240 000 étudiants – soit un étudiant international sur dix. L'Allemagne est le deuxième pays d'origine avec plus de 100 000 étudiants en mobilité diplômante sur le continent. Les étudiants indiens (3^e contingent) affichent une des plus fortes croissances, leurs effectifs doublant entre 2013 et 2018. Plus globalement, près d'un étudiant international sur deux en Europe est lui-même européen (49%), ce qui montre l'importance de la mobilité intra-régionale.



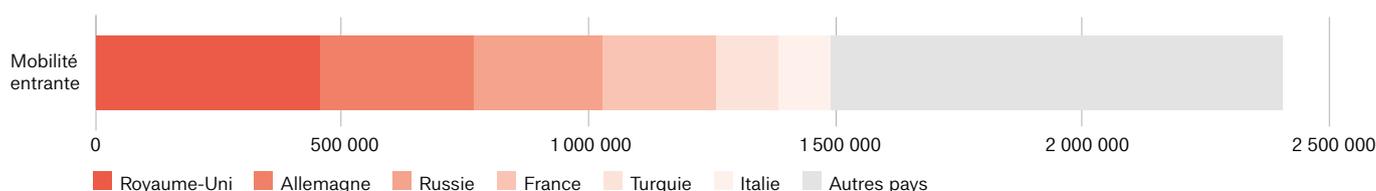
L'EUROPE,
première destination
des étudiants internationaux
dans le monde en 2018

**Première destination
des étudiants internationaux
dans le monde**

Avec 2,4 millions d'étudiants internationaux en mobilité diplômante en 2018, l'Europe s'impose de loin comme la **première destination d'études** dans le monde. L'UE accueille à elle seule 1,8 million d'étudiants internationaux quand le reste de l'Europe en accueille 600 000⁵³. Cinq pays européens sont présents dans le top 10 des principaux pays d'accueil de la mobilité internationale en 2018 : Royaume-Uni (2^e), Allemagne (4^e), Russie (5^e), France (6^e) et Turquie (10^e).

Le Royaume-Uni, premier pays de destination en Europe, accueille près d'un étudiant international sur cinq sur le continent. Il connaît toutefois une croissance des effectifs accueillis sur la période 2013-2018 plus faible que la moyenne en Europe (8% contre 27%). L'Allemagne (2^e)

Principaux pays d'accueil de la mobilité étudiante en Europe en 2018



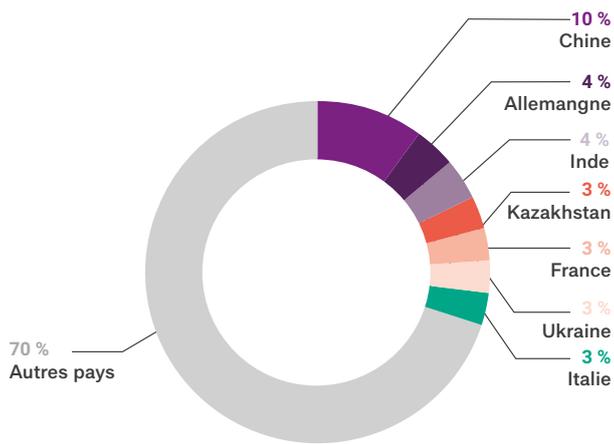
Source : ISU, septembre 2020.

⁵² Pour plus d'informations, cf. *Les grandes tendances de la mobilité étudiante en Europe*, Dynamiques régionales, n°2, Campus France, novembre 2020. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_europe_fr.pdf.

⁵³ Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Avec le Brexit, ces chiffres sont plus équilibrés : 1,35 million en UE contre 1,05 million dans le reste de l'Europe.

⁵⁴ Depuis cette année, la France exclut les mobilités d'échanges des chiffres communiqués à l'Unesco, conformément à leur méthodologie. Pour plus d'informations, cf. méthodologie p. 76.

Origines des étudiants accueillis en Europe



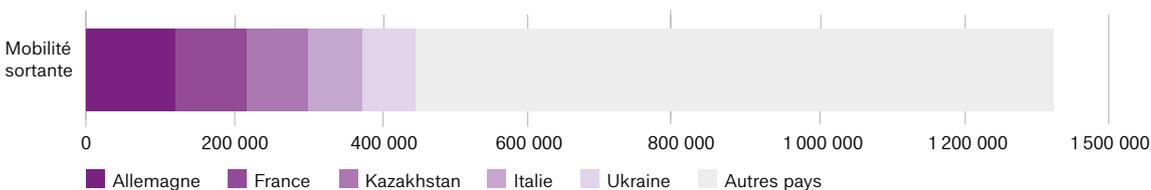
Source : ISU, septembre 2020.

Les étudiants en mobilité originaires de l'ex-URSS augmentent fortement entre 2013 et 2018 : les effectifs kazakhs (4^e), ukrainiens (6^e) et azerbaïdjanais (11^e) progressent respectivement de 32%, 69% et 82%. Les effectifs de Français et d'Italiens connaissent également un certain dynamisme (respectivement +32% et +54%). La mobilité sortante des étudiants allemands, turkmènes et turcs sur le continent croît cependant faiblement sur la même période.



LA RUSSIE,
première destination de
la mobilité intra-européenne

Principaux pays d'origine de la mobilité étudiante en Europe en 2018

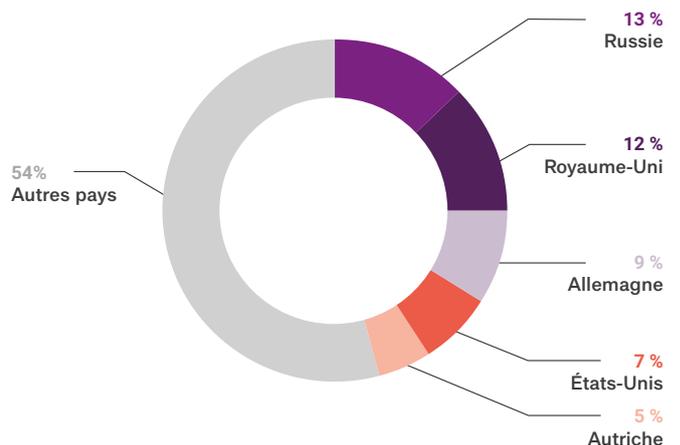


Source : ISU, septembre 2020.

Des étudiants européens qui partent en Europe et en Amérique du Nord

Les trois premières destinations des étudiants européens mobiles se trouvent en Europe. **La Russie accueille à elle seule 13% de cette mobilité** (172 000). Elle est suivie par le Royaume-Uni (158 000) et l'Allemagne (125 000) qui croît rapidement entre 2013 et 2018 (+39%) et gagne près de 25 000 étudiants européens en un an. Les États-Unis (4^e) sont la première destination non européenne : ils accueillent 92 000 étudiants internationaux, en léger recul sur cinq ans (-2%). Le Canada (13^e) et l'Australie (20^e) sont les deux autres seuls pays non européens du top 20. Ils sont en croissance rapide, de respectivement +48% et +44%.

Destinations des étudiants européens



Source : ISU, septembre 2020.

Le programme Erasmus+

La mobilité des étudiants à l'échelle européenne prend la forme de mobilités diplômantes mais également d'échanges non diplômants. Les séjours d'études Erasmus+⁵⁵ sont à cet égard un exemple typique de l'intégration européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les données que nous analysons prennent encore en compte le Royaume-Uni, bien que ce dernier ait annoncé quitter le programme dans le cadre du Brexit.

L'accueil des étudiants Erasmus+



L'ESPAGNE, première destination Erasmus+ en 2018

En 2018-2019, plus de 335 000 étudiants ont réalisé une mobilité dans le cadre du programme Erasmus+, un chiffre en constante augmentation (+23% sur cinq ans). L'Espagne demeure en tête du classement des destinations d'études, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. Contrairement à ses voisins, le nombre d'étudiants accueillis stagne en France sur la période 2013-2018. **Sur la dernière année toutefois, les effectifs accueillis sont à la hausse** (+4%), contrastant avec la forte baisse du Royaume-Uni (-5%) et la stagnation de l'Allemagne.

L'Espagne renforce sa place de première destination Erasmus+ : elle connaît une croissance de 30% du nombre d'étudiants accueillis entre 2013 et 2018. D'autres pays connaissent de fortes croissances, comme l'Italie (+40%), la Pologne (+48%) ou encore le Portugal (+55%). **Le Royaume-Uni et la Belgique se distinguent par une forte proportion de stagiaires accueillis** : respectivement 40% et 46%, contre seulement 25% pour la France par exemple.

Principaux pays d'accueil des étudiants Erasmus+ en 2018-2019

Rang	Pays d'accueil	Étudiants accueillis	Part de stagiaires	Évolution 2013-2018	Évolution 2017-2018
1	Espagne	51 058	32%	+30%	+3%
2	Allemagne	32 855	35%	+6%	0%
3	Royaume-Uni	29 797	40%	+9%	-5%
4	France	29 511	25%	0%	+4%
5	Italie	28 188	23%	+40%	+6%
6	Pologne	17 348	14%	+48%	+4%
7	Portugal	15 957	22%	+53%	+7%
8	Pays-Bas	15 376	33%	+46%	+5%
9	Belgique	12 533	46%	+34%	+7%
10	République tchèque	10 628	26%	+55%	-2%
	Autres pays	92 345	-	+21%	+5%
	Total des pays d'accueil	335 596	-	+23%	+3%

Source : Commission européenne, janvier 2021.

⁵⁵ En 2020, le programme est ouvert aux 27 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède), ainsi qu'à l'Islande, au Liechtenstein, à la Macédoine du Nord, à la Norvège, à la Turquie et à la Serbie. En ajoutant les pays partenaires dans le monde entier, la liste dépasse les 200 pays.

L'origine

des étudiants Erasmus+



49 000 FRANÇAIS
en mobilité d'échange
Erasmus+

La France continue d'être le premier pays d'origine des étudiants Erasmus+, devant l'Allemagne et l'Espagne. Dans un contexte global d'augmentation du

nombre d'étudiants Erasmus+, tous les principaux pays d'origine connaissent une augmentation de la mobilité sortante, à l'exception de la Pologne (-5% entre 2013-2018). L'Espagne, affiche une croissance importante sur un an (+9%), tout comme l'Italie (+6%) et le Royaume-Uni (+7%).

L'Italie connaît la plus forte hausse du nombre d'étudiants en mobilité sortante sur cinq ans (+55%) ; suivie par le Portugal (+49%), les Pays-Bas (+39%) et la France (+33%). Le Royaume-Uni et la France se distinguent par une proportion importante de stagiaires parmi les étudiants en mobilité, respectivement 45% et 37%.

Principaux pays d'origine des étudiants Erasmus+ en 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Étudiants mobiles	Part de stagiaires	Évolution 2013-2018	Évolution 2017-2018
1	France	48 772	37%	+33%	+2%
2	Espagne	43 678	21%	+17%	+9%
3	Allemagne	42 286	21%	+17%	+1%
4	Italie	40 805	24%	+55%	+6%
5	Royaume-Uni	18 099	45%	+16%	+7%
6	Turquie	17 319	24%	+15%	-3%
7	Pologne	14 795	34%	-5%	-2%
8	Pays-Bas	14 790	33%	+39%	+3%
9	Portugal	10 381	28%	+49%	+8%
10	Belgique	9 347	33%	+21%	-2%
Autres pays		75 324	-	+17%	+1%
Total des pays d'origine		335 596	-	+23%	+3%

Source : Commission européenne, janvier 2021.

Programme d'échange Erasmus+ 2021-2027

Le programme d'échange Erasmus+ est renouvelé pour la période 2021-2027 et ses domaines d'action élargis. Le montant alloué au programme a été fixé à 26 milliards d'euros, soit presque le double de l'enveloppe accordée pour la période 2014-2020.

En simplifiant les conditions d'accès au programme, en diversifiant et en assouplissant les formes de mobilité et en renforçant le budget consacré, l'Union européenne espère toucher davantage de citoyens jeunes, et ceux qui ont peu d'opportunités de s'expatrier. Le public des apprentis et des élèves de la formation professionnelle est une cible prioritaire du nouveau programme. Le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 vise également à proposer plus de mobilités en dehors de l'Europe. La mobilité longue compte aussi parmi les autres opportunités que le programme souhaite déployer pour ce public, tout comme la mobilité à visée certificative.

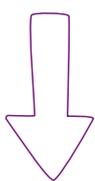
La mobilité étudiante au Royaume-Uni

Un grand pays d'accueil qui peine à attirer davantage d'étudiants internationaux

Avec 452 000 étudiants internationaux reçus en 2018, **le Royaume-Uni est le deuxième pays d'accueil des étudiants mobiles dans le monde**. L'attractivité du Royaume-Uni s'explique en grande partie par ses études anglophones dispensées dans des établissements renommés.

Acteur historique de la mobilité étudiante, **le Royaume-Uni connaît cependant un net ralentissement de la croissance du nombre d'étudiants accueillis depuis 2013** (seulement +8% entre 2013 et 2018). La hausse des frais d'inscription, conjuguée à des modifications législatives dans l'attribution des visas et une politique migratoire restrictive⁵⁶, contribuent à expliquer cette baisse d'attractivité. L'hypothèse d'un effet du Brexit est également évoquée mais le tassement du nombre d'étudiants internationaux dans le pays est antérieur au référendum organisé sur la sortie de l'UE. Avec l'abandon du programme Erasmus+, le nombre de séjours d'études risque cependant de chuter dans les prochaines années, même si le Royaume-Uni met en place un programme de substitution.

Une forte augmentation du nombre d'étudiants chinois dans le pays permet de compenser la baisse du nombre d'étudiants indiens. Cela a néanmoins pour conséquence de **rendre les universités du Royaume-Uni financièrement très dépendantes des étudiants chinois** qui représentent plus du quart des étudiants étrangers. Cela est d'autant plus préoccupant que la mobilité des étudiants chinois est déjà affectée par la crise sanitaire actuelle.



-12%
**D'ÉTUDIANTS
INDIENS**

**accueillis au Royaume-Uni
(2013-2018)**

Les principaux pays d'origine des étudiants en mobilité au Royaume-Uni en 2018

Rang	Pays d'origine	Etudiants accueillis	Part du total	Evolution 2013-2018
1	Chine	124 802	25%	+31%
2	Inde	19 599	4%	-12%
3	États-Unis	17 590	4%	+20%
4	Malaisie	14 950	3%	+12%
5	Italie	13 904	3%	+69%
Autres pays		261 234	58%	+1%
Total des étudiants accueillis		452 079	100%	+8%

Source : ISU, septembre 2020.

Note : Les chiffres de la Chine incluent ceux de Hong Kong et de Macao.

Une nouvelle stratégie mise en place

Pour pallier ce ralentissement, le pays a mis en place en 2019 une nouvelle stratégie d'attractivité.

Le premier objectif est d'atteindre 35 milliards de livres d'exportation en éducation en 2030, ce qui implique une croissance annuelle de 4% de bénéfices liés à la mobilité étudiante (éducation exports). L'autre objectif fixé par cette stratégie est d'accueillir 600 000 étudiants internationaux au Royaume-Uni en 2030. Pour y parvenir, des mesures ont été annoncées : tous les étudiants de premier et deuxième cycle pourront travailler pendant six mois après leurs études (contre quatre mois actuellement), tandis que les étudiants en doctorat pourront travailler pendant un an. Cette stratégie ne prévoit néanmoins pas de modification de la politique de traitement des visas. La stratégie mise en place concentre, en outre, les campagnes de recrutement sur quatre pays ou régions prioritaires : la Chine (Hong-Kong inclus), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les pays membres de l'ASEAN⁵⁷.

⁵⁶ Attirer et retenir les étudiants internationaux dans l'UE, Rapport de synthèse du réseau européen des migrations (REM), 2018, pp. 3, 6, 9, 14 et 29.

⁵⁷ L'Association of Southeast Asian Nations regroupe Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, la Birmanie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

La mobilité étudiante en Allemagne

L'Allemagne attire des étudiants de tous les horizons

L'Allemagne se caractérise par l'origine très diversifiée de ses étudiants internationaux. Les étudiants chinois représentent 10% des effectifs, la proportion des étudiants indiens s'établit autour de 5%, celles des Autrichiens à 4%, suivis par les Russes, les Français, les Syriens et les Italiens avec 3% chacun.

Les principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Allemagne en 2018

Rang	Pays d'origine	Étudiants accueillis	Part	Évolution 2013-2018
1	Chine	30 231	10%	+56%
2	Inde	15 473	5%	+174%
3	Autriche	12 549	4%	+52%
4	Russie	10 121	3%	+7%
5	France	8 605	3%	+51%
Autres pays		234 759	75%	+59%
Total des étudiants accueillis		311 738	100%	+59%

Source : ISU, mars 2020.

Note : Les chiffres de la Chine incluent ceux de Hong Kong et de Macao.

L'attractivité allemande repose sur un réseau d'universités d'excellence et **une politique de bourse volontariste** portée par le service d'échange universitaire (DAAD). Ce dernier est l'un des organismes octroyant le plus de bourses dans le monde : 145 659 boursiers en 2019 dont 60 581 étudiants internationaux en mobilité entrante⁵⁸. La quasi-gratuité des études (à l'exception du Bade-Wurtemberg⁵⁹), l'excellente réputation des formations en ingénierie et les perspectives d'emploi offertes par l'industrie allemande attirent les étudiants internationaux : 40% d'entre eux sont d'ailleurs inscrits dans un cursus de sciences de l'ingénieur⁶⁰.



60 600 BOURSES OCTROYÉES
à des étudiants internationaux en 2019

Une nouvelle stratégie à l'horizon 2025

Le DAAD a publié en 2020 sa stratégie à l'horizon 2025⁶¹. Les objectifs mis en avant par l'agence sont les suivants :

- assurer la place de l'Allemagne parmi le top 5 des destinations des étudiants et doctorants internationaux ;
- relever le niveau de réussite des étudiants internationaux au même niveau que celui des étudiants allemands ;
- augmenter la part des chercheurs internationaux dans les établissements de l'enseignement supérieur allemand pour atteindre 15% ;
- 50% des étudiants dans les établissements de l'enseignement supérieur allemand devront avoir réalisé une expérience internationale et interculturelle conséquente, à travers une mobilité physique, ou virtuelle.

L'idée de « mobilité virtuelle » s'inscrit dans la stratégie du renforcement des TICs au sein des établissements allemands, mais également dans une approche écologique visant à réduire l'empreinte carbone de la mobilité. **Le renforcement des mobilités virtuelles** est en effet un axe du programme mis en place par le DAAD, *Internationale Mobilität und Kooperation digital* (IMKD), où les nouveaux formats de mobilité et la coopération virtuelle sont encouragés. Avec la crise du Covid-19, l'Allemagne favorise d'autant plus l'enseignement à distance pour compenser l'absence de mobilité.

58 *Jahresbericht*, Deutscher Akademischer Austauschdienst, 2019. URL : https://static.daad.de/media/daad_de/pdfs_nicht_barrierefrei/der-daad/daad_jahresbericht_2019.pdf

59 Des frais de scolarité sont appliqués dans le Land à hauteur de 1 500€ par semestre pour les étudiants extracommunautaires. Cette mesure est entrée en vigueur en 2017. En Saxe, les établissements sont libres d'appliquer des frais de scolarité plus élevés aux étudiants non communautaires, à la condition qu'en parallèle, un programme de bourses soit mis en place.

60 *Wissenschaft weltoffen*, op. cit., p. 48.

61 DAAD Strategie 2025, mai 2020. URL : https://static.daad.de/media/daad_de/der-daad/wer-wir-sind/daad_strategie_2025.pdf.

La mobilité étudiante en Russie

**Une démographie en berne
mais une attractivité renouvelée**

La Russie connaît une baisse rapide et constante du nombre d'étudiants, due à une crise démographique amorcée durant la période soviétique et qui s'est aggravée depuis l'effondrement de l'URSS. La Russie compte 5,8 millions d'étudiants en 2018 et a donc perdu un quart de ses effectifs depuis 2013.

Parallèlement, **la Russie attire de plus en plus d'étudiants étrangers**. Elle accueille par exemple 36% d'étudiants internationaux de plus en 2018 qu'en 2013, soit 262 000 étudiants. Cette croissance de la mobilité entrante ne permet cependant pas d'enrayer la baisse rapide du nombre total d'étudiants.

Les principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Russie en 2018

Rang	Pays d'origine	Étudiants accueillis	Part	Évolution 2013-2018
1	Kazakhstan	65 237	25%	+32%
2	Ouzbékistan	20 862	8%	+63%
3	Turkménistan	17 457	7%	+11%
4	Ukraine	15 263	6%	+27%
5	Tadjikistan	14 204	5%	+67%
Autres pays		129 393	49%	+36%
Total des étudiants accueillis		262 416	100%	+36%

Source : ISU, septembre 2020.

Note : En l'absence du détail des données de la Russie pour les années 2013 et 2018, les effectifs par pays affichés datent de 2014 et 2017. En revanche, les totaux portent bien sur les données de 2013 et 2018.

**Une absence de stratégie
et une mobilité principalement
régionale**

En Russie, environ 70% de la mobilité entrante est originaire de l'ancienne URSS⁶² : 65 000 étudiants viennent du Kazakhstan, ce qui en fait le premier contingent devant les Ouzbeks (21 000), les Turkmènes (17 000) et les Ukrainiens (15 000). En revanche, la mobilité des étudiants originaires des anciennes « démocraties populaires », aujourd'hui membres de l'UE, vers la Russie est quasi-inexistante (Pologne, République tchèque, Hongrie). Cela peut s'expliquer par la prédominance de l'anglais sur le russe chez les nouvelles générations et par l'attraction renforcée de l'Europe de l'Ouest.

La Russie, malgré son attractivité sur le continent européen, ne dispose pas d'une réelle stratégie d'internationalisation de ses établissements d'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur n'est par exemple pas complètement aligné sur le processus de Bologne, compliquant ainsi les mobilités et les coopérations universitaires. Cependant, le rayonnement des universités russes à l'international est une préoccupation du gouvernement, qui souhaite les rendre plus compétitives et les voir intégrer les classements internationaux (programme « 5-100 »⁶³). En outre, 680 programmes en collaboration avec des universités et des centres de recherche étrangers ont été mis en place ainsi que 280 programmes en langues étrangères (majoritairement en anglais). Le gouvernement vise également à tripler le nombre d'étudiants internationaux en Russie entre 2017 et 2025⁶⁴.



**65 000
ÉTUDIANTS
KAZAKHSTANAIS
en Russie**

62 Cf. Dossier Russie, Les Dossiers Pays, n°42, Campus France, septembre 2018.

63 <https://5top100.ru/en/>

64 <https://thepienews.com/news/russia-aims-to-triple-international-students-by-2025/>

La mobilité étudiante en Turquie

En quelques années, une progression impressionnante

Entre 2013 et 2018, la Turquie a gagné six places au classement des pays d'accueil des étudiants internationaux. Désormais au 10^e rang avec 125 000 étudiants accueillis en 2018, c'est l'un des « nouveaux acteurs » de la mobilité internationale à se démarquer. Elle affiche d'ailleurs la progression la plus forte des pays du top 20 (+130% d'étudiants internationaux entrants). Cette croissance importante est à la fois le reflet du contexte régional de la Turquie et de la récente mise en œuvre par Ankara d'une stratégie d'attractivité en direction des étudiants internationaux.

Un recrutement concentré sur quelques zones

L'Europe est la première région d'origine des étudiants internationaux inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur turcs (43%). L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient pèsent pour plus d'un tiers des recrutements. Ces équilibres ont largement changé entre 2013 et 2018 : la proportion d'étudiants d'Asie-Océanie a reculé (27% en 2013 contre 12% cinq ans plus tard), tout comme celles des étudiants européens (57% contre 43%). Au contraire, la part des étudiants en provenance d'Afrique subsaharienne a légèrement progressé, passant de 6% à 9% en cinq ans. L'évolution la plus marquée est celle de la zone Afrique du Nord – Moyen-Orient (8% en 2013, 35% en 2018) ; elle s'explique avant tout par l'instabilité de plusieurs pays de la région à cette période, ainsi que l'illustre le classement des étudiants internationaux par nationalité.

Le nombre d'étudiants en provenance de Syrie et, dans une moindre mesure, d'Irak, a largement crû entre 2013 et 2018. Du fait des conflits, des millions de Syriens et d'Irakiens, mais aussi d'Afghans, de Libyens ou encore de Yéménites, se sont vus contraints de se réfugier en Turquie ; parmi eux, nombre de jeunes ont alors pu débiter des formations supérieures.

Les principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Turquie en 2018

Rang	Pays d'origine	Étudiants accueillis	Part	Évolution 2013-2018
1	Syrie	20 701	17%	+2 779%
2	Azerbaïdjan	17 088	14%	+144%
3	Turkménistan	12 247	10%	+108%
4	Iran	6 418	5%	+1 365%
5	Afghanistan	5 826	5%	+345%
Autres pays		62 858	50%	+61%
Total des étudiants accueillis		125 138	100%	+130%

Source : ISU, janvier 2021.

Outre ces étudiants provenant de pays instables, la Turquie recrute avant tout dans des pays qui lui sont proches par la langue, l'histoire ou la culture. **Les étudiants de pays de langue turque⁶⁵ représentent environ 30% des étudiants internationaux.**

Une stratégie ambitieuse pour renforcer son attractivité

Alors que les relations entre la Turquie et ses différents partenaires diplomatiques fluctuent très fortement depuis plusieurs années, la stratégie d'internationalisation et d'attractivité de l'enseignement supérieur turc est conçue comme un outil de gestion de son image à l'international.

Le président de la République R. T. Erdogan a déclaré en 2018 vouloir atteindre **l'objectif de 350 000 étudiants internationaux.** Les étudiants de langue turque et turciques sont au cœur de cette stratégie. En 2010 est ainsi créée la « Présidence des Turcs à l'étranger et des communautés apparentées », dont l'un des objectifs est d'encourager la mobilité entrante des étudiants de ces communautés. Cette même institution est en charge de l'administration des « Bourses de Turquie » (*Türkiye Bursları*), lancées en 2012 et étendues à des étudiants d'autres régions du monde, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne.

⁶⁵ Sont pris en compte pour ce calcul l'Azerbaïdjan et les quatre pays d'Asie centrale où sont parlées des langues turciques (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Turkménistan). D'importantes communautés de langue turcique existent également au nord-ouest de l'Iran, en Moldavie (peuple gagauze), en Russie (principalement les Tatars) ou encore en Chine (Ouïghours). Il existe également d'importantes communautés turques dans certains pays des Balkans (Bulgarie, Grèce, Macédoine du Nord) et en Europe de l'Ouest (notamment Allemagne, Pays-Bas, France).

4

La mobilité étudiante en France (2019-2020)

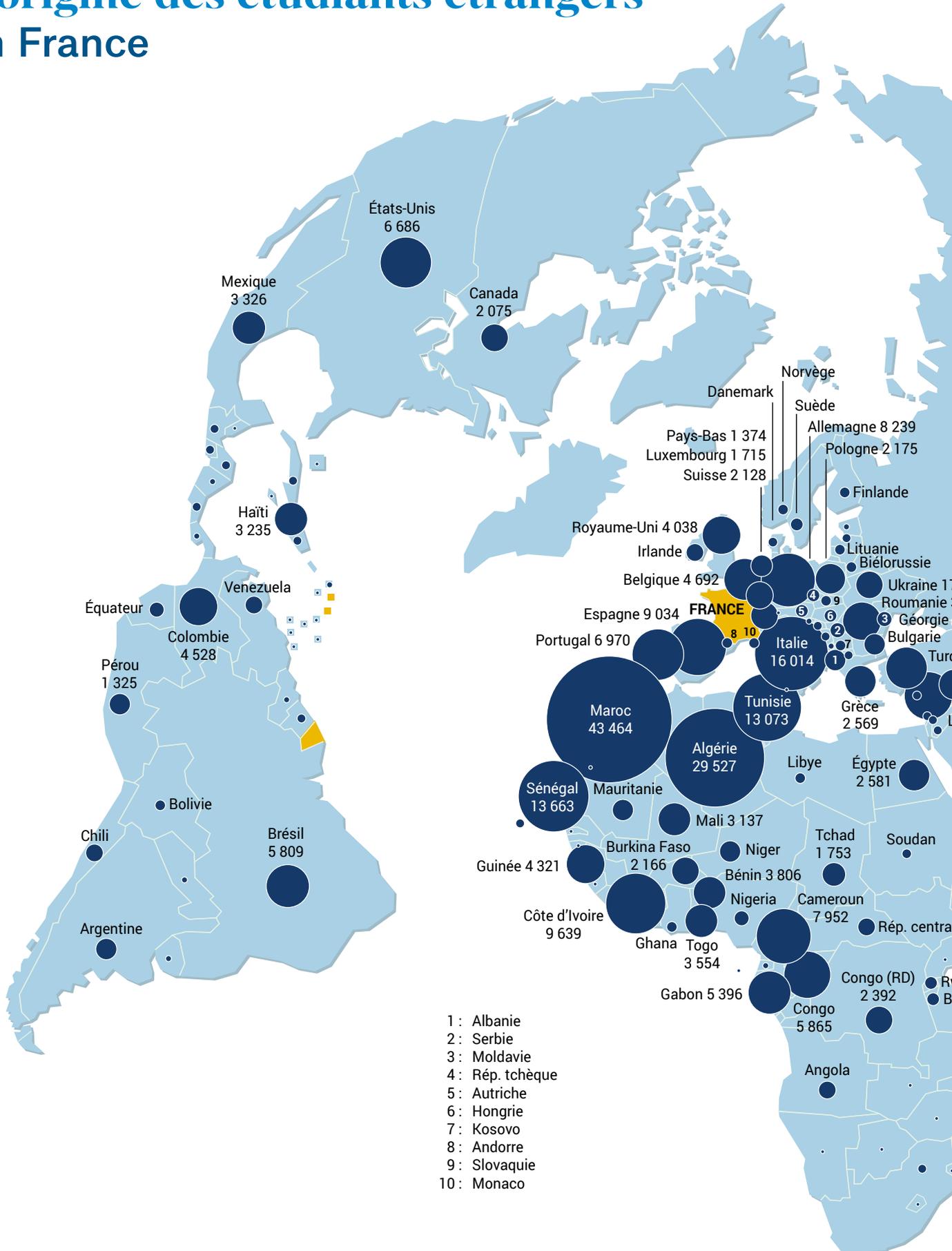
Pour la deuxième année consécutive, la France décroche d'un rang, passant de la 5^e à la 6^e place selon l'Unesco. En revanche, elle continue d'accroître son attractivité auprès des étudiants d'Afrique et du Moyen-Orient. À 3%, la progression du nombre d'étudiants étrangers en France sur un an se situe en dessous de la moyenne mondiale. En 2019-2020, 51% des étudiants étrangers inscrits en France étaient originaires d'Afrique ou du Moyen-Orient (+33% en cinq ans), 25% d'Europe (+17%), 15% d'Asie ou d'Océanie (+11%) et 9% des Amériques (+21%).

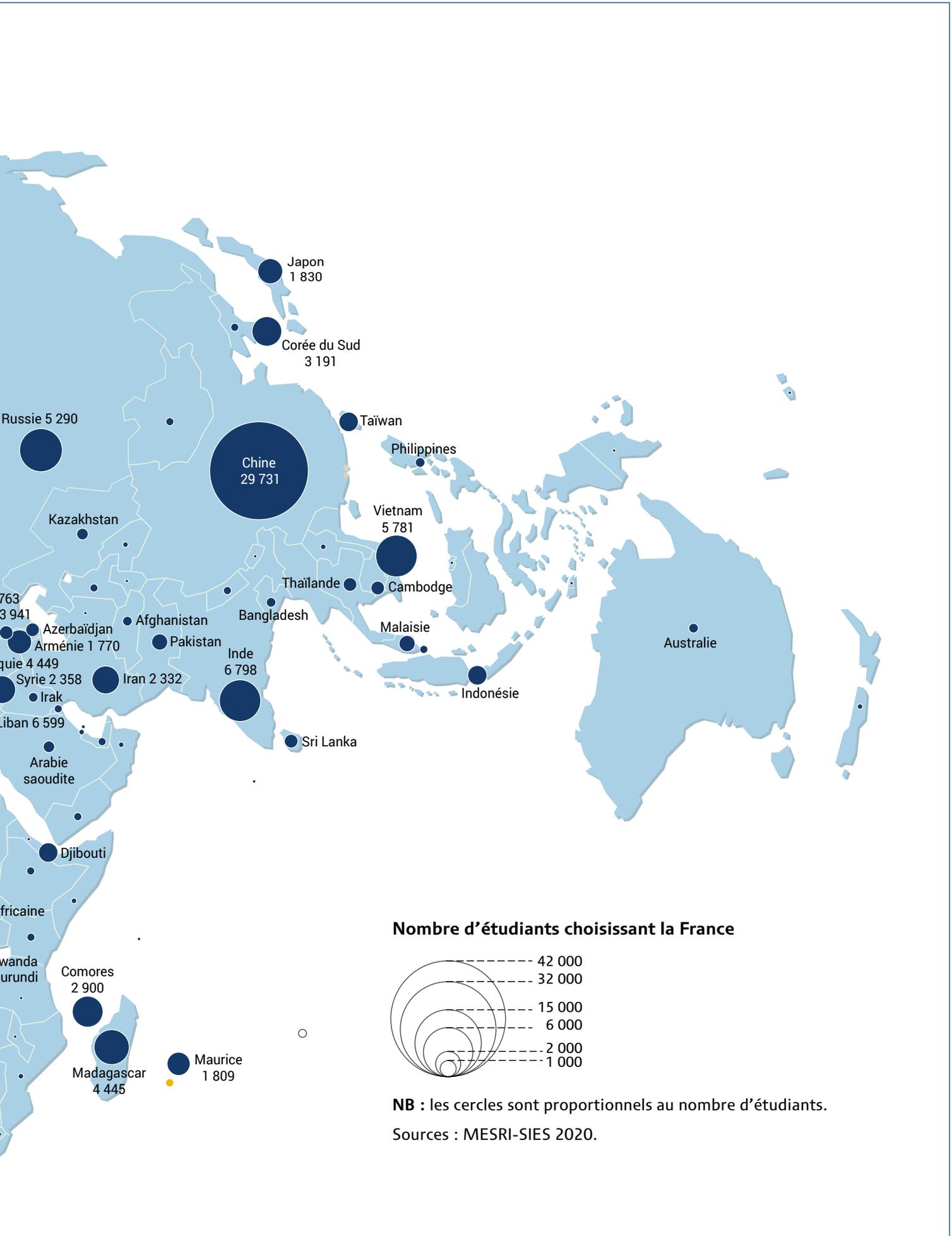
Les écoles de commerce françaises semblent tirer leur épingle du jeu et recrutent de plus en plus d'étudiants étrangers, en particulier ivoiriens, indiens ou encore sénégalais. Les écoles d'art et d'architecture se distinguent également, notamment auprès des Européens. Les universités continuent quant à elles de rassembler deux tiers des effectifs étrangers, mais voient leur recrutement s'éroder, en particulier aux niveaux master et doctorat.

Pour leur part, les étudiants français constituent le sixième contingent d'étudiants en mobilité dans le monde. Le Canada et la Belgique restent leurs premières destinations, mais d'autres pays européens, tels que l'Espagne, les Pays-Bas et le Portugal, parviennent à les attirer en plus grand nombre que par le passé.



L'origine des étudiants étrangers en France





La place de la France dans la mobilité étudiante internationale

En 2018, la France se classe au 6^e rang des pays d'accueil ; c'est la destination de près de 230 000 étudiants en mobilité diplômante, soit 4% des quelques 5,6 millions d'étudiants internationaux dénombrés cette année-là.

LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
depuis 10 ans⁶⁶



+68%



+32%

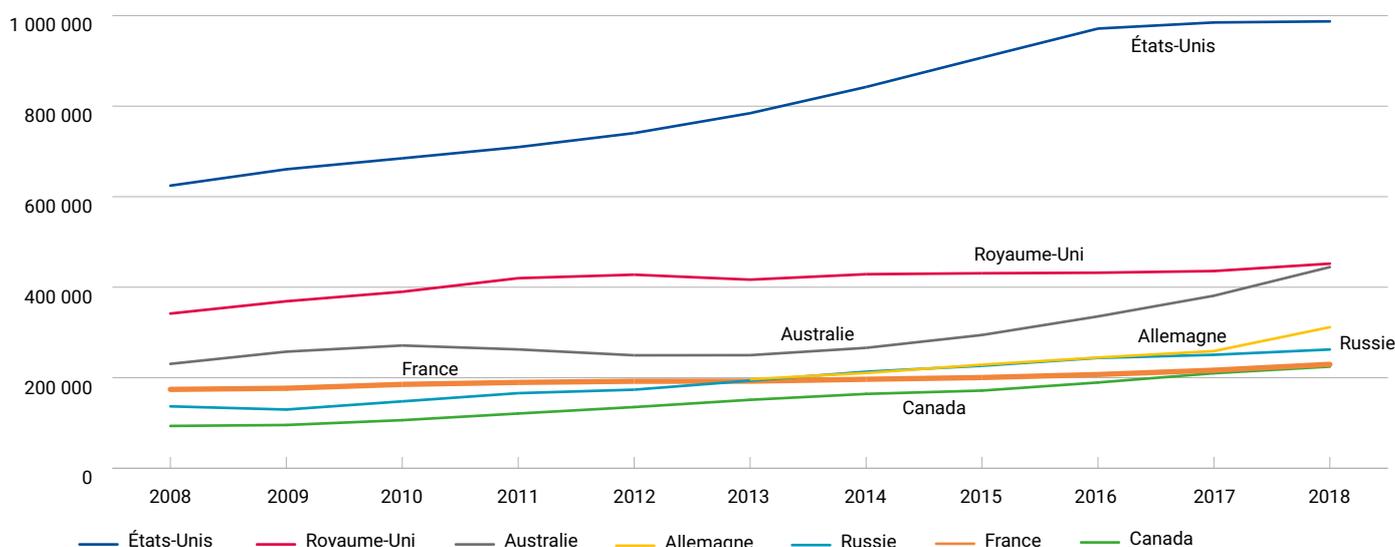
Une progression mesurée de la mobilité entrante

Du fait de plusieurs changements méthodologiques survenus récemment dans le décompte de ces étudiants en France, il est aujourd'hui difficile d'évaluer précisément l'évolution du pays parmi ses concurrents. Sur l'ensemble de la population étudiante étrangère (comprenant donc, en plus des étudiants mobiles, des étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un baccalauréat français), selon le MESRI, on peut cependant estimer que **le nombre d'étudiants en mobilité internationale en France a progressé de 32% entre 2008 et 2018**, une évolution

comparable à celle du Royaume-Uni sur la même période. Si l'on rapproche l'évolution de la France aux données comparables mesurées par l'Unesco, on constate que cette croissance reste inférieure à la progression de la mobilité étudiante à l'échelle mondiale (+68% sur dix ans), et à celle d'autres grands pays d'accueil : +58% aux États-Unis, +93% en Australie ou encore +140% pour le Canada.

On note cependant, selon l'Unesco, **un certain rebond des mobilités en France sur les dernières années**, et en particulier entre 2017 et 2018 où l'on estime la progression de la mobilité entrante à +6%, une proportion supérieure à la moyenne mondiale (+5%), à celle des États-Unis (+0,2%), ou encore du Royaume-Uni (+4%).

Évolution du nombre d'étudiants en mobilité internationale dans les principaux pays d'accueil



Source : ISU, septembre 2020. La courbe estimée de la France est calculée à partir du chiffre 2018 publié par l'ISU et sur l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers (MESRI-SIES).

66 Années de référence : 2007-2008 et 2017-2018. L'évolution mondiale est calculée à partir des données ISU ; pour l'évolution française, ce sont les chiffres du MESRI/SIES qui ont été considérés en raison des divers changements méthodologiques survenus dans les chiffres ISU français.

La mobilité entrante en France

On compte 370 052 étudiants étrangers en France, un chiffre qui regroupe à la fois les étudiants en mobilité internationale diplômante, une partie des étudiants en mobilité internationale d'échange et les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France. Les pages suivantes porteront sur l'ensemble des étudiants étrangers, afin d'assurer l'homogénéité des données avec les années précédentes.

Répartition des étudiants étrangers en France entre mobiles et non-mobiles

Type de mobilité	Ensemble des établissements			Universités		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2018-2019	Effectifs	Répartition	Évolution 2018-2019
Étudiants en mobilité	290 500	79%	+2,4%	202 140	81%	-0,01%
<i>dont mobilité de diplôme</i>	229 623*	62%	-	181 829	73%	-0,2%
<i>dont mobilité d'échange</i>	60 877*	17%	-	20 311	8%	+2,1%
Étudiants étrangers résidant en France	79 552	21%	+7,1%	47 163	19%	+5,4%
Total	370 052	100%	+3,4%	249 303	100%	+1,0%

Source : MESRI/SIES 2020.

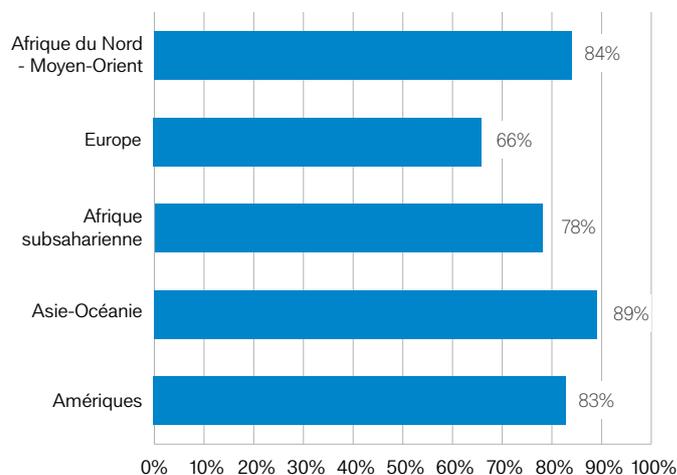
* Chiffres ISU, septembre 2020.

Le nombre d'étudiants mobiles progresse lentement

79% des étudiants étrangers en France ont franchi une frontière pour venir étudier, une part qui monte à 81% pour les seules universités. Sur un an, la progression des effectifs étrangers est avant tout **portée par la population non mobile** ; le nombre d'étudiants en mobilité internationale progresse moins vite (+2,4%), voire stagne dans les universités.

La proportion d'étudiants mobiles varie suivant leur région d'origine. Parmi les étudiants détenteurs d'une nationalité européenne on trouve proportionnellement plus de résidents français (34%) que pour les autres régions d'origine. **Seulement 11% des étudiants originaires d'Asie-Océanie résidaient déjà en France avant leurs études.**

Part d'étudiants en mobilité internationale parmi les étudiants étrangers, par origine géographique



Source : MESRI/SIES 2020.

Les régions sont classées selon leur importance en termes d'effectifs d'étudiants étrangers en France.

- L'origine des étudiants étrangers - en France



370 052
étudiants étrangers
en France (2019-2020)



+3%
depuis un an

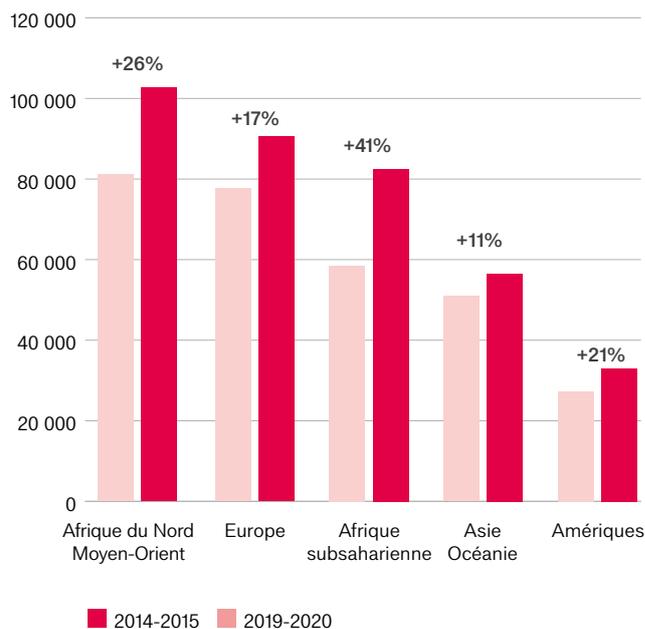
+23%
depuis cinq ans

Top 25 des pays d'origine des étudiants étrangers en France (2019-2020)

Rang	Pays d'origine	Nombre d'étudiants	Part	Évolution sur 5 ans (2014-2019)	
				Effectifs	Rang
1	Maroc	43 464	12%	+24%	=
2	Chine	29 731	8%	+0%	=
3	Algérie	29 527	8%	+39%	=
4	Italie	16 014	4%	+54%	+1
5	Sénégal	13 663	4%	+55%	+2
6	Tunisie	13 073	4%	+13%	-2
7	Côte d'Ivoire	9 639	3%	+74%	+5
8	Espagne	9 034	2%	+35%	+1
9	Allemagne	8 239	2%	-6%	-3
10	Cameroun	7 952	2%	+14%	-2
11	Portugal	6 970	2%	+57%	+5
12	Inde	6 798	2%	+139%	+16
13	États-Unis	6 686	2%	+19%	-2
14	Liban	6 599	2%	+40%	+1
15	Congo	5 865	2%	+65%	+9
16	Brésil	5 809	2%	+9%	-3
17	Vietnam	5 781	2%	-1%	-7
18	Gabon	5 396	1%	+37%	+4
19	Russie	5 290	1%	+4%	-5
20	Belgique	4 692	1%	+9%	-4
21	Colombie	4 528	1%	+30%	+3
22	Turquie	4 449	1%	+35%	+3
23	Madagascar	4 445	1%	+8%	-4
24	Guinée	4 321	1%	+20%	-2
25	Royaume-Uni	4 038	1%	+2%	-5
Autres pays		108 049	29%	+19%	-
Total		370 052	100%	+23%	-

Répartition des étudiants étrangers en France par région d'origine et évolution (2014-2019)

Région d'origine	Part
Afrique du Nord - Moyen-Orient	28%
Europe	25%
Afrique subsaharienne	23%
Asie-Océanie	15%
Amériques	9%



L'Afrique subsaharienne en forte progression

En 2019-2020, on dénombre **370 052 étudiants étrangers en France**, soit 23% de plus que cinq ans auparavant. **Le poids de l'Afrique subsaharienne s'accroît** au fil des années : 23%, contre 20% en 2014 ; c'est d'ailleurs cette zone qui connaît le développement le plus important en termes d'effectifs (+41%). **Les contingents togolais, ivoiriens ou encore congolais** progressent également fortement (respectivement +102%, +74%, +65%).

La progression de **l'ANMO, zone d'origine la plus importante**, est également au-dessus de la moyenne. D'importantes disparités existent cependant entre les pays d'origine : **la Syrie et le Yémen, touchés par d'importants conflits**, envoient ainsi de plus en plus d'étudiants en France (respectivement +52% et +41%). **L'Algérie** progresse sur cinq ans (+39%) mais son contingent se réduit entre 2018 et 2019 (-5%).

Quant aux **étudiants du Golfe et du Proche-Orient, leur nombre stagne ou recule** (+10% pour l'Arabie saoudite, -21% pour la Jordanie, -24% pour Israël).

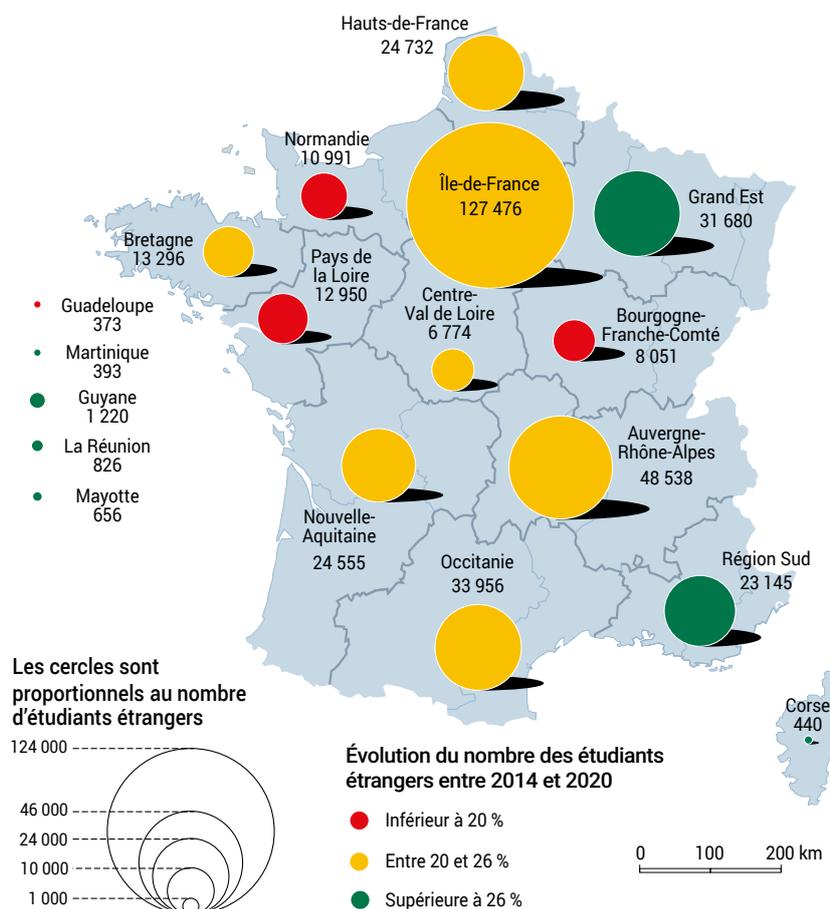
L'Europe et l'Asie-Océanie ralentissent

Le nombre d'étudiants en provenance d'Europe et d'Asie-Océanie progresse peu sur cinq ans. Le poids relatif de ces zones diminue : il passe de 26% à 25% pour l'Europe, et de 17% à 15% pour l'Asie-Océanie. **Beaucoup de pays d'Europe centrale et orientale envoient moins d'étudiants** en 2019 qu'en 2014 : l'Allemagne (-1%), la Roumanie (-2%) ou encore la Pologne (-6%). **En Asie, des pays d'envoi importants stagnent ou régressent**, comme la Chine (0%), le Vietnam (-1%) et le Japon (-11%). Au contraire, le nombre d'étudiants indiens en France s'envole : +139% sur cinq ans, +22% sur un an.

Les Amériques pèsent encore peu dans le recrutement des étudiants étrangers en France (9%) ; toutefois, certains pays envoient des contingents grandissants, comme **Haïti** (+76% en cinq ans), **la Colombie** et **le Pérou** (+30%).

La mobilité étudiante par région et académie

Répartition des effectifs d'étudiants étrangers dans les régions, 2019-2020



Source : MESRI/SIES, 2020.

Les régions Sud et Grand Est, en progression

Les étudiants étrangers restent **concentrés dans un petit nombre de territoires**. Plus d'un étudiant étranger sur deux (57%) est inscrit dans seulement trois régions : **l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie**. En comparaison, les étudiants français sont davantage répartis entre les différentes régions. Un quart d'entre eux étudient en Île-de-France, contre 34% pour les étudiants étrangers. Il en résulte une proportion d'étudiants étrangers par région variable, allant de 18% en Île-de-France à 9% dans les Pays de la Loire et 8% en Corse.

La croissance des effectifs diverge également. **Dans les régions Sud et Grand Est, les effectifs d'étudiants étrangers ont progressé sur cinq ans de 35% et 28%**, bien plus que la moyenne nationale (23%). Au niveau académique, on retrouve ces dynamiques puisque les plus fortes progressions sont enregistrées

à Reims (+46%) et Nice (+39%). À l'inverse, la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté progressent lentement (+14%). En Normandie, la forte progression de Caen (+39%) est contrebalancée par la stagnation de Rouen (+6%). En Bourgogne-Franche-Comté, c'est l'académie de Besançon qui peine à recruter davantage d'étudiants étrangers (+6%).

Enfin, les régions d'outre-mer présentent des situations plus spécifiques. Si le volume d'étudiants étrangers accueillis reste limité (1% du total national), leur proportion en regard du nombre d'étudiants français est très importante **à Mayotte et en Guyane, où respectivement 32% et 25% des étudiants inscrits sont étrangers**. Cela s'explique par l'immigration importante en provenance des pays voisins. Les effectifs étrangers progressent par ailleurs sensiblement entre 2014 et 2019 dans les régions d'outre-mer, à l'exception de la **Guadeloupe, seule académie à perdre des étudiants étrangers en cinq ans (-27%)**.



+35%

d'étudiants étrangers
en Région Sud (2014-2019)

+28%

d'étudiants étrangers
en Grand Est (2014-2019)

Répartition des étudiants étrangers par région, 2019-2020

Régions	Etudiants étrangers	%	Évolution (2014-2019)
Ile-de-France	127 476	34%	+21%
Auvergne-Rhône-Alpes	48 538	13%	+26%
Occitanie	33 956	9%	+21%
Grand Est	31 680	9%	+28%
Hauts-de-France	24 732	7%	+21%
Nouvelle-Aquitaine	24 555	7%	+24%
Région Sud	23 145	6%	+35%
Bretagne	13 296	4%	+24%
Pays de la Loire	12 950	3%	+19%
Normandie	10 991	3%	+14%
Bourgogne-Franche-Comté	8 051	2%	+14%
Centre-Val de Loire	6 774	2%	+24%
Outre-mer	3 468	1%	+95%
Corse	440	0%	+35%
Total	370 052	100%	+23%

Source : MESRI/SIES, 2020.

L'Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Depuis 2017, Campus France, sur demande de la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du MEAE, et en association avec Régions de France, France Urbaine et l'Association des villes universitaires de France, s'attache à analyser les politiques des collectivités territoriales en faveur de la mobilité des étudiants et des chercheurs, tant entrante que sortante.

La première édition de l'Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs⁶⁷ montrait **que les conseils régionaux ciblent leur action sur les publics étudiants souhaitant effectuer une mobilité sortante**. De nombreux dispositifs de bourses permettant à des étudiants français d'aller étudier dans un pays étranger avaient ainsi été recensés.

Les travaux de la seconde édition de l'Observatoire⁶⁸, cette fois davantage centrés **sur l'action des villes et des métropoles**, mettent en évidence une préoccupation donnée à **l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux**. Organisation d'évènements, accompagnement dans les démarches administratives à l'arrivée, mais aussi offre dédiée de logements, le panel d'actions mises en place varie selon les territoires et traduit une volonté de renforcer l'attractivité sur le plan local.

⁶⁷ Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs, Observatoire n°1, Campus France, juin 2018.
URL : <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/observatoire-territorial-de-la-mobilite-internationale-des-etudiants-et-des-chercheurs>

⁶⁸ À paraître en 2021.

Les étudiants étrangers dans les établissements français



2/3 DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
sont à l'université

Répartition des étudiants étrangers en France par type d'établissement, 2019-2020

Type d'établissement	Étudiants étrangers	Répartition	% parmi l'ensemble des étudiants	Évolution des effectifs 2014-2019
Universités	249 303	67%	15%	+14%
Écoles de commerce	42 559	12%	21%	+101%
Écoles d'ingénieurs	26 548	7%	16%	+22%
Lycées (CPGE, STS)	18 131	5%	5%	+62%
Autres établissements d'enseignement universitaire	13 022	4%	18%	+21%
Écoles d'art et d'architecture	10 646	3%	13%	+31%
Autres établissements	9 843	3%	4%	+20%
Total	370 052	100%	14%	+23%

Source : MESRI/SIES, 2020.

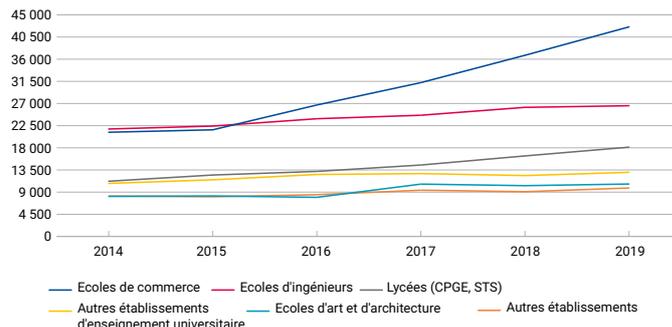
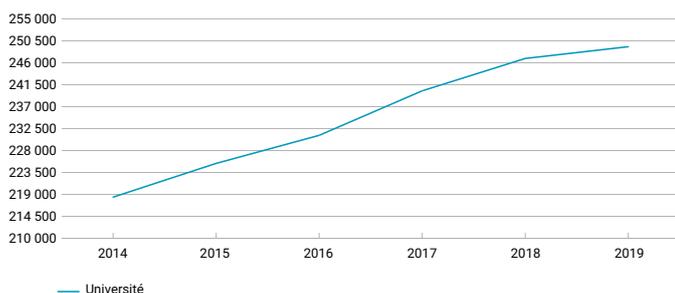
L'appellation « Autres établissements d'enseignement universitaire » regroupe huit établissements : les universités de technologie de Belfort-Montbéliard, de Compiègne et de Troyes, Sciences Po, l'INALCO, l'Institut polytechnique de Grenoble, l'INP Toulouse, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris et Paris Dauphine.

L'université toujours préférée par les étudiants étrangers

En 2019-2020, **14% des étudiants en France sont étrangers**. Leur répartition par établissement diffère de celle des étudiants français : **les étudiants étrangers sont ainsi bien plus concentrés à l'université** (67%) que les étudiants français (59%), **ainsi que dans les écoles de commerce** (12% des étudiants étrangers, 7% des étudiants français). À l'inverse, les formations supérieures dispensées dans les lycées (CPGE, STS), vraisemblablement moins connues des étudiants étrangers, sont proportionnellement davantage fréquentées par les étudiants français (13% contre 5% des étudiants étrangers).

14%
des étudiants en France sont de nationalité étrangère

Évolution des effectifs d'étudiants étrangers par type d'établissements, 2014-2019



Source : MESRI/SIES, 2020.

Une forte internationalisation des écoles de commerce

Cette répartition tend cependant à évoluer au fil des années. Les étudiants étrangers sont ainsi de plus en plus nombreux à se tourner vers **les écoles de commerce : leurs effectifs y ont doublé** entre 2014 et 2019⁶⁹. **Les formations en lycée gagnent également en visibilité** à l'international, puisque les effectifs étrangers y ont progressé de 62% sur la période. Cette croissance est portée par celles des contingents d'étudiants européens (+96%) et d'Afrique subsaharienne (+90%). Quant aux écoles d'ingénieurs, elles affichent une progression de 22% sur cinq ans, soit juste en-dessous de la moyenne nationale (+23%).



+101%
d'étudiants étrangers en école de commerce (2014-2019)

Les écoles d'art et d'architecture de plus en plus choisies

On compte, en 2019-2020, **10 646 étudiants étrangers inscrits dans les écoles d'art (69%) et d'architecture (31%)**, des effectifs qui croissent de manière importante sur cinq ans (+31%), de manière équivalente sur les deux types d'établissements.

Près d'un tiers des étudiants dans ces écoles sont originaires d'Asie-Océanie, et 14% sont Chinois.

Cette prédominance devrait toutefois s'éroder dans les prochaines années, car la progression de ces effectifs est bien en-deçà de la moyenne. Elle s'élève à +13% entre 2014 et 2018 pour l'ensemble des étudiants d'Asie-Océanie et est même négative sur deux pays asiatiques : respectivement -4% et -20% pour les étudiants chinois et japonais.

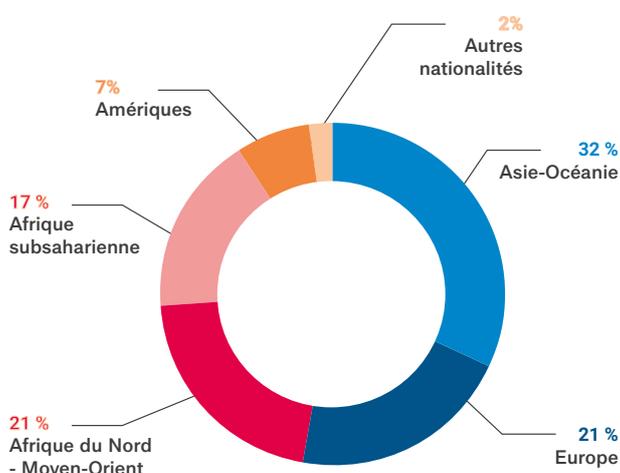
La tendance est bien plus favorable pour les effectifs des autres zones : **le nombre d'étudiants européens croît ainsi de +50% et l'ANMO de +48%**. On relève également une forte poussée du contingent étatsunien (+303% en cinq ans), désormais le 5^e par ordre d'importance avec 383 étudiants, soit 4% des effectifs étrangers dans les écoles d'art et d'architecture.

⁶⁹ Le SIES a agrandi son périmètre de collecte en 2018, ce qui a permis de prendre en compte un plus grand nombre d'établissements privés, en particulier des écoles de commerce. Cela ne suffit toutefois pas à expliquer l'impressionnante progression de ces écoles.

— Les étudiants étrangers — en écoles de commerce

Les écoles de commerce rencontrent un succès croissant auprès des étudiants étrangers (+101% entre 2014 et 2019). Elles sont particulièrement prisées des étudiants originaires d'Asie, qui représentent près d'un tiers des effectifs étrangers dans ces établissements. On retrouve d'ailleurs deux pays d'Asie aux 1^{er} et 3^e rangs des pays d'origine : la Chine (19%) et l'Inde (8%).

Répartition des étudiants étrangers en école de commerce par région d'origine, 2019-2020



Source : Source : MESRI/SIES, 2020.

De nouveaux publics dans les écoles de commerce françaises

Des progressions importantes sont observées dans d'autres régions. **De plus en plus d'étudiants d'Afrique subsaharienne et d'ANMO** (respectivement +197% et +111% sur cinq ans) s'inscrivent dans les écoles de commerce françaises, en particulier du côté des **étudiants ivoiriens (+241%), sénégalais (+227%) et tunisiens (+150%)**. *A contrario*, les progressions des effectifs en provenance des Amériques et d'Europe sont inférieures à la moyenne (+78% et +77%). Par exemple, les effectifs allemands et russes, parmi les plus importants (6^e et 16^e contingents pour les écoles de commerce), affichent des croissances inférieures à 50% entre 2014 et 2019.



+241% D'ÉTUDIANTS IVOIRIENS
dans les écoles de commerce (2013-2019)

Évolutions les plus fortes et les plus faibles entre 2014 et 2019 dans les écoles de commerce

Pays d'origine	Effectifs 2019-2020	Évolution 2014-2019
Côte d'Ivoire	1 423	+241%
Inde	3 504	+233%
Sénégal	971	+227%
Gabon	589	+208%
Tunisie	1 003	+150%

Pays d'origine	Effectifs 2019-2020	Évolution 2014-2019
Russie	566	+37%
Allemagne	1 368	+43%
Chine	7 987	+69%
États-Unis	887	+89%
Maroc	5 926	+102%

Source : MESRI/SIES, 2020.

Note : Calcul réalisé à partir des pays comptant au moins 500 étudiants dans les écoles de commerce françaises.

Les étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs

En France, 7% des étudiants étrangers font le choix des écoles d'ingénieurs, une proportion qui n'a pas évolué entre 2014 et 2019. Les étudiants de certaines régions se montrent plus enclins à choisir ces formations : c'est le cas des étudiants d'Asie et d'Océanie (11%), d'ANMO et des Amériques (9%).

Les étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs par région d'origine, 2019-2020

Région d'origine	Effectifs en écoles d'ingénieurs	Effectifs totaux	Pourcentage des étudiants de la région en écoles d'ingénieurs	Évolution des effectifs 2014-2019
Afrique du Nord - Moyen-Orient	8 945	102 696	9%	+20%
Asie-Océanie	6 014	56 460	11%	+15%
Afrique subsaharienne	4 406	82 509	5%	+51%
Europe	3 801	90 509	4%	+4%
Amériques	3 018	33 050	9%	+18%
Autres nationalités	364	4 828	8%	-
Total	26 548	370 052	7%	+22%

Source : MESRI/SIES, 2020.

Un étudiant étranger sur cinq dans les écoles d'ingénieurs est marocain

L'ANMO est la 1^{re} région d'origine des étudiants étrangers dans les écoles d'ingénieurs françaises (34% des effectifs). Cette prédominance recouvre celle des étudiants marocains : premier contingent étranger dans ces établissements, ils représentent 20% de l'ensemble des effectifs étrangers. Parmi les étudiants marocains en France, 12% ont choisi une école d'ingénieurs, une proportion bien supérieure à la moyenne.

D'autres contingents d'étudiants se montrent de plus en plus intéressés par les écoles d'ingénieurs françaises, notamment **en provenance de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient et plus particulièrement du Liban (+49% entre 2013 et 2019), de l'Iran (104%) et de la Côte d'Ivoire (+99%)**. Pour leur part, les effectifs en provenance d'Europe ne progressent que de 4% en cinq ans. Certains pays comptent même moins d'étudiants dans les écoles d'ingénieurs françaises qu'auparavant : **l'Allemagne (-23%), l'Espagne (-6%) ou encore la Roumanie (-35%)**.

Évolutions les plus fortes et les plus faibles entre 2014 et 2019 dans les écoles d'ingénieurs

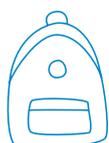
Pays d'origine	Effectifs 2019-2020	Évolution 2014-2019
Inde	1 035	+103%
Côte d'Ivoire	394	+99%
Bénin	302	+74%
Liban	940	+49%
Cameroun	1 114	+44%

Pays d'origine	Effectifs 2019-2020	Évolution 2014-2019
Allemagne	324	-23%
Espagne	785	-6%
Colombie	319	-1%
Chine	3 508	+1%
Vietnam	566	+1%

Source : MESRI/SIES, 2020.

Note : Calcul réalisé à partir des pays comptant au moins 500 étudiants dans les écoles de commerce françaises.

Les étudiants étrangers à l'université



1 ÉTUDIANT ÉTRANGER SUR 2
en licence

Répartition et évolution des effectifs d'étudiants étrangers à l'université par niveau de cursus

Niveau de cursus	2019-2020			Évolution 2018-2019	Évolution 2014-2019
	Effectifs	Répartition	% sur l'ensemble des inscrits		
Licence	124 666	50%	12%	+2%	+27%
Master	101 949	41%	17%	+1%	+7%
Doctorat	22 688	9%	41%	-3%	-10%
Total	249 303	100%	15%	+1%	+14%

Source : MESRI/SIES, 2020.

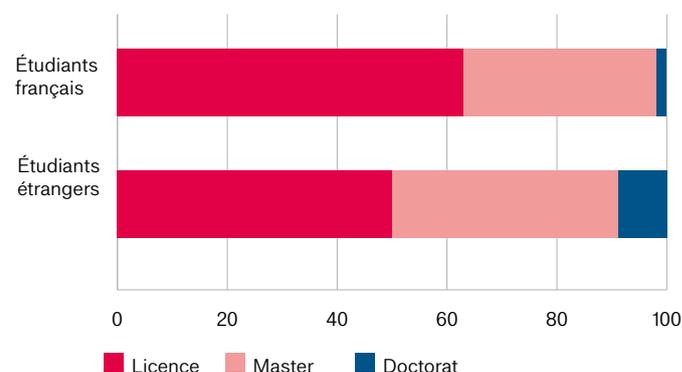
Forte croissance en licence et baisse en doctorat

Si la grande majorité des étudiants étrangers en France continue de s'inscrire dans des universités, force est de constater que **cette prédominance tend à s'éroder au fil des ans**. Les effectifs étrangers dans les universités croissent ainsi de 14% entre 2014 et 2019, contre +23% pour l'ensemble des établissements. Ce constat doit cependant être nuancé au vu des importantes différences entre les niveaux de cursus. **Le nombre d'étudiants étrangers en licence continue de progresser**, tandis que les effectifs en master stagnent. Au niveau doctorat, la baisse observée depuis quelques années semble s'accroître.

La répartition des étudiants étrangers par niveau diffère de celle des étudiants français. Près des deux tiers de ces derniers suivent une licence, contre seulement la moitié pour les étudiants étrangers. Ceux-ci sont proportionnellement **plus présents en master et en doctorat**. Cet écart pourrait cependant se combler à moyen terme au vu des récentes évolutions. On constate également des différences selon les zones géographiques

d'origine : les étudiants d'Afrique du Nord en université sont par exemple 51% en master. D'autres s'inscrivent proportionnellement plus en doctorat que les autres : c'est le cas des étudiants du Moyen-Orient (22%) et d'Amérique du Sud (16%).

Répartition des étudiants français et étrangers à l'université par niveau de cursus (2019-2020)



Source : MESRI-SIES, 2020.

Répartition des étudiants étrangers à l'université par discipline

Disciplines	2019-2020			Évolution 2014-2019
	Étudiants étrangers	Répartition	Part sur l'ensemble des inscrits	
Sciences	77 685	31%	18%	+26%
<i>Sciences fondamentales et applications</i>	58 305	23%	23%	+27%
<i>Sciences de la vie, de la santé de la terre et de l'univers</i>	14 652	6%	15%	+36%
<i>Pluri-sciences</i>	2 611	1%	16%	-25%
<i>STAPS</i>	2 117	1%	4%	+35%
Arts, Lettres, Langues, SHS	76 546	31%	15%	+10%
<i>SHS</i>	30 400	12%	10%	+15%
<i>Langues</i>	22 626	9%	20%	+5%
<i>Lettres, sciences du langage, art</i>	19 653	8%	21%	+3%
<i>Pluri-lettres, langues, SHS</i>	3 867	2%	34%	+66%
Economie, AES	46 460	19%	19%	+5%
<i>Sciences économiques, gestion (hors AES)</i>	40 070	16%	20%	+5%
<i>Administration économique et sociale (AES)</i>	5 694	2%	17%	-5%
<i>Pluri-droit, sciences économiques, AES</i>	696	0%	21%	+759%
Droit, science politique	28 594	11%	13%	+10%
Santé	20 018	8%	9%	+18%
<i>Médecine</i>	13 380	5%	9%	+12%
<i>Pluri-santé</i>	4 515	2%	8%	+51%
<i>Pharmacie</i>	1 521	1%	6%	+11%
<i>Odontologie</i>	602	0%	6%	-3%
Total général	249 303	100%	15%	+14%

Source : MESRI/SIES, 2020.

Près d'un quart des étudiants étrangers en sciences fondamentales

Les sciences et les humanités rassemblent la majorité des étudiants internationaux (62%). Les sciences fondamentales sont particulièrement prisées, avec 23% des effectifs et une croissance sur cinq ans supérieure à la moyenne (+27% contre +14% pour l'ensemble des étudiants étrangers à l'université). Suivent ensuite les sciences économiques et de gestion (16% des étudiants étrangers) et les sciences humaines et sociales (12% des étudiants étrangers).

La tendance observée sur cinq ans renforce encore les disciplines scientifiques (+26% entre 2014 et 2019), mais aussi le champ de la santé (+18%). Pour leur part, l'économie et la gestion stagnent sur la même période (+5%).

Enfin, certaines disciplines présentent des proportions d'étudiants étrangers importantes. Les sciences fondamentales se distinguent une fois de plus, avec 23% d'étudiants étrangers parmi les inscrits. Les cursus pluridisciplinaires dans les humanités et les sciences économiques, de même que les formations en lettres et en langues présentent également des taux d'internationalisation supérieurs à celui constaté sur l'ensemble des effectifs universitaires (15%).

La mobilité étudiante au niveau doctoral

Troisième pays d'accueil des doctorants en mobilité dans le monde⁷⁰, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, mais devant l'Allemagne, l'Australie et le Canada, la France reste particulièrement attractive au niveau doctorat, et ce, malgré une baisse des effectifs ces dernières années. En France, 11% des étudiants internationaux en mobilité diplômante préparent une thèse (OCDE). Cette part est plus faible qu'aux États-Unis (18%), mais plus importante que dans les autres principaux pays d'accueil, le Royaume-Uni (10%), l'Allemagne (8%) et l'Australie (4%).



LA FRANCE,

3^e pays OCDE d'accueil des doctorants en mobilité

Principaux pays d'accueil des doctorants en mobilité internationale

Rang	Pays	2018	2013-2018	2017-2018	Part des étudiants internationaux en doctorat
1	États-Unis	178 553	+40%	+5%	18%
2	Royaume-Uni	46 163	+2%	-2%	10%
3	France	25 265	-9%	-5%	11%
4	Allemagne	23 900	+57%	+24%	8%
5	Australie	19 241	+6%	+6%	4%
6	Canada	18 719	+34%	+6%	8%
7	Japon	15 201	+9%	+6%	8%
8	Espagne	14 661	+284%	+14%	21%
9	Suisse	14 102	+19%	+3%	26%
10	Corée du Sud	8 510	+67%	+16%	10%

Sources : OCDE et ISU, janvier 2021 ; pour les États-Unis, *Sevis by the Numbers*, Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, 2013 et 2018.

En France, c'est au niveau doctoral que l'on observe la part la plus importante d'étudiants étrangers : **41% des doctorants à l'université sont étrangers** (MESRI/SIES). Le classement des principaux pays d'origine à ce niveau diffère du classement tous niveaux confondus. À l'université, **la Chine, l'Italie, le Liban et l'Algérie sont**

les pays en tête. Le Maroc, premier pays d'origine des étudiants étrangers en France, n'est que le sixième pays au niveau doctoral. **La part importante de doctorants** parmi les contingents de certains pays est à souligner : **Liban (35%), Inde (34%), Iran (27%) et Brésil (19%).**

70 Données OCDE. Nous ne disposons toutefois pas d'indicateurs qui montreraient la présence d'un pays non OCDE dans ce classement.

Principaux pays d'origine des doctorants étrangers en France

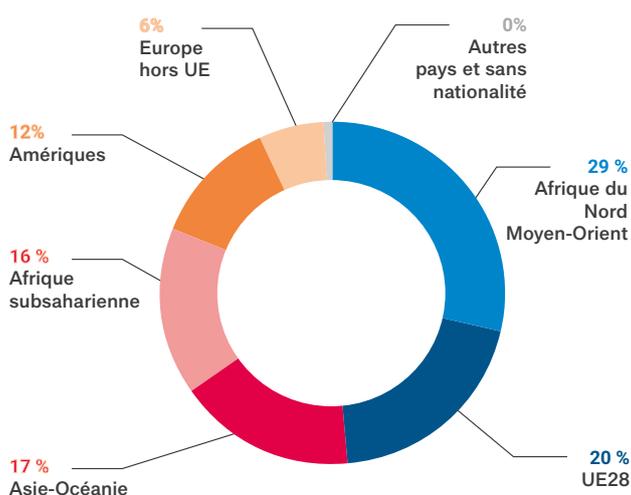
Rang	Pays	Effectifs 2019-2020	Part 2019	Évolution 2014-2019
1	Chine	1 899	8%	-3%
2	Italie	1 674	7%	-5%
3	Liban	1 564	7%	+18%
4	Algérie	1 409	6%	-18%
5	Tunisie	1 279	6%	-35%
6	Maroc	1 175	5%	+22%
7	Brésil	683	3%	-12%
8	Espagne	558	2%	+6%
9	Vietnam	549	2%	-31%
10	Inde	523	2%	+37%
Autres pays		11 375	50%	-13%
Total		22 688	100%	-10%

Source : MESRI/SIES, 2020.



41% DES DOCTORANTS À L'UNIVERSITÉ sont étrangers

Répartition par zone des doctorants étrangers à l'université en France



Source : MESRI/SIES, 2020.

Une concentration en sciences plus marquée au niveau doctorat

Sur cinq ans, on observe une diminution du nombre de doctorants étrangers (-10%) qui est en partie un effet mécanique du raccourcissement de la durée moyenne des thèses⁷¹. Parmi les contingents les plus nombreux, **la Chine et l'Italie diminuent respectivement de 3% et de 5%, tandis que l'Algérie (-18%) et surtout la Tunisie (-35%)** chutent plus fortement. Dans ce contexte général, la progression de certains pays est d'autant plus notable : **Liban (+18%), Maroc (+22%) et Inde (+37%)**.

La moitié des doctorants étrangers à l'université sont inscrits en sciences fondamentales, 31% en lettres, langues et SHS, 11% en droit et science politique, 7% en économie, et 1% en santé et médecine. La concentration dans les sciences est beaucoup plus marquée au niveau doctorat qu'aux niveaux licence et master, où elle est respectivement de 28% et de 31%. Inversement, elle est plus faible en économie (7% contre 21% et 19%) et en santé et médecine (1% contre 5% et 14%).

⁷¹ L'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national du doctorat a défini la durée de la préparation du doctorat à trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche, et dans les autres cas, au plus à six ans. Plus de quatre nouveaux docteurs en 2019 sur dix ont réalisé leur thèse en 40 mois ou moins (MESRI/SIES).

La mobilité sortante des étudiants français

Top 25 des destinations des étudiants français en mobilité diplômante

Pays	Effectif 2018	Évolution 2017-2018	Évolution 2013-2018	Rang 2018	Rang 2013
Canada	17 030	+7%	+57%	1	3
Belgique	14 885	+40%	-5%	2	1
Royaume-Uni	13 265	+1%	+15%	3	2
Suisse	10 447	+3%	+27%	4	4
Allemagne	8 605	+22%	+51%	5	6
Espagne	8 220	+17%	+193%	6	8
États-Unis	6 324	-3%	-20%	7	5
Pays-Bas	2 426	+19%	+110%	8	12
Roumanie	2 350	+12%	+89%	9	9
Italie	1 797	+18%	+52%	10	10
Australie	1 480	+0%	+27%	11	11
Portugal	1 118	+66%	+211%	12	20
Japon	1 053	+1%	+46%	13	14
Luxembourg	962	-3%	+6%	14	13
Irlande	695	+9%	+53%	15	18
Hongrie	646	+12%	+93%	16	21
Danemark	561	-1%	+11%	17	17
Autriche	530	0%	-20%	18	15
Suède	521	+8%	-2%	19	16
Argentine	457	0%	-	20	-
Maroc	422	-13%	+667%	21	24
Arabie saoudite	410	-6%	+135%	22	22
Nouvelle-Zélande	323	+2%	-11%	23	19
Brésil	304	+7%	-92%	24	7
Pologne	293	-46%	-1%	25	23
Autres Pays	4 364	+11%	+53%		
Total général	99 448	+10%	+20%		

Source : ISU, janvier 2021.



+10% DE MOBILITÉ SORTANTE EN UN AN

La France, parmi les grands pays de la mobilité étudiante sortante

En 2018, près de **99 448 étudiants français sont allés étudier à l'étranger**, soit 10 000 étudiants de plus que l'année précédente (+10%). La France est le 6^e pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante dans le monde. Le pays conserve donc son rang mondial, derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne, le Vietnam et la Corée du Sud. La mobilité sortante des étudiants français connaît ainsi un regain notable après une légère baisse observée entre 2016 et 2017 (-1%).

Les étudiants français **se rendent principalement en Europe** (69%), mais également au **Canada** (+7% sur un an). Un peu plus de 3% des étudiants choisissent les pays d'Asie-Océanie⁷², notamment l'Australie et le Japon, tandis que les autres zones (Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine et Caraïbes) ne comptent que 2% des étudiants français.

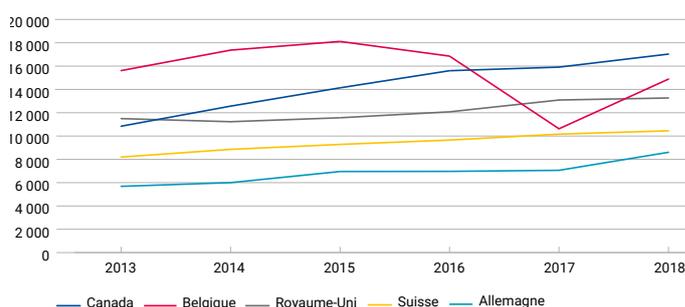
Une mobilité dans des pays ou cursus francophones

Le regain de la mobilité en France (+10% en un an), s'explique par le renouveau de la mobilité française dans certains pays. Une forte progression du nombre d'étudiants français en Belgique a ainsi été observée **(+40% entre 2017 et 2018)**. Au total, ce sont près de 15 000 étudiants qui ont choisi de s'y former en 2018, permettant au pays de redevenir le 2^e pays de destination privilégié par les Français après une chute importante en 2017, suite à la mise en place de quotas d'étudiants étrangers dans les formations médicales et paramédicales. Cela permet au pays de dépasser **le Royaume-Uni** dont la progression reste stable.

Le Canada reste toujours un pays très attractif pour les étudiants français, puisque 17% d'entre eux ont choisi de s'y rendre en 2018. La **progression très importante du Portugal**, déjà observée depuis quelques années, est la plus forte de ce classement (+66% entre 2017 et 2018). En effet, depuis 2016, le Portugal s'est doté d'une nouvelle stratégie d'attractivité internationale avec la création de la plateforme *Study and Research in Portugal*, permettant ainsi au pays de promouvoir son système d'enseignement supérieur. En revanche, **la Pologne** connaît une chute importante du nombre d'étudiants français sur son sol **(-46% entre 2017 et 2018)**, perdant ainsi sept places par rapport à l'année précédente. Une baisse générale de la mobilité entrante en Pologne a été observée par rapport aux années précédentes.

À l'étranger, les étudiants français en mobilité sortante préparent majoritairement des diplômes de licence puisqu'ils sont plus d'un sur deux à être inscrit à ce niveau en 2018⁷³. Près de 32% d'entre eux étudient au niveau master, tandis que seulement 7% sont inscrits en doctorat, dont les inscriptions progressent cependant de **26% en 5 ans**. Les autres étudiants (4%) sont inscrits dans des cycles cours d'un niveau inférieur à la licence.

Évolution du nombre d'étudiants français dans leurs principaux pays d'accueil (2013-2018)



Source : ISU, janvier 2020.

72 La Chine, ne délivrant pas le détail de sa mobilité entrante, est ici exclue.

73 La répartition des étudiants par niveau est calculée à partir du total des étudiants français partant dans les pays membres de l'OCDE, soit 94% de la mobilité. Nous pouvons estimer que cette répartition est proche de la répartition totale des étudiants français en mobilité sortante.

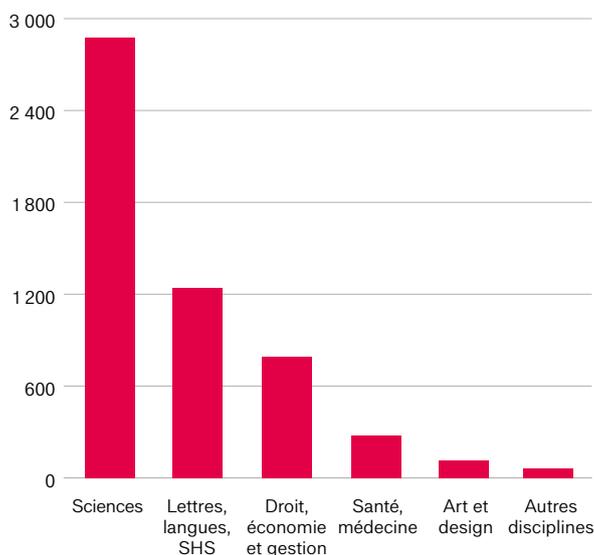
Les boursiers du gouvernement français

Durant l'année universitaire 2018-2019, 5 386 étudiants étrangers, dont 1 352 doctorants, ont bénéficié d'une bourse d'études ou d'une bourse de couverture sociale du MEAE ou de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) : ce sont les boursiers du gouvernement français (BGF).



5 400 ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
avaient une bourse d'études du gouvernement français (2018-2019)

Répartition des BGF par discipline, 2018-2019



Source : Service décisionnel de Campus France.

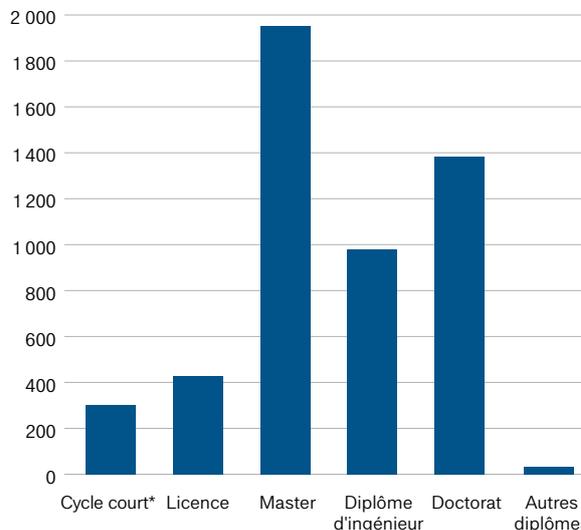
Note : Les données portent sur 5 362 étudiants.

Un BGF sur deux est originaire d'Afrique ou du Moyen-Orient

La majorité des BGF sont originaires des pays de l'ANMO (26%, 1 412 étudiants) et d'Afrique subsaharienne (22%, 1 175 étudiants). Les BGF des pays asiatiques reçoivent 20% des bourses, les étudiants européens, 19% et les Américains, 13%. Parmi les BGF, **47% sont des femmes, un taux qui varie considérablement en fonction de l'origine** : elles ne sont que 35% parmi les effectifs originaires d'Afrique subsaharienne mais leur proportion atteint 62% chez les Européens. Par ailleurs, les BGF asiatiques et américains comptent une proportion de femmes proche de la moyenne, respectivement de 47% et 49%.

Plus de la moitié des BGF suivent un cursus en sciences (53%, 2 877 étudiants), et un peu moins d'un quart sont en lettres, langues et SHS (23%, 1 242 étudiants). Ils sont 15% à suivre une formation en droit et gestion.

Répartition des BGF par niveau de diplôme, 2018-2019



Source : Service décisionnel de Campus France.

*Diplômes universitaires (DU, DIU, DUT), DEUST, CPGE et BTS.

Note : Les données portent sur 5 077 étudiants.

Les BGF sont majoritairement en deuxième et troisième cycles : 38% sont en master (1 953 étudiants), 27% en doctorat (1 384 étudiants) et 19% en formation d'ingénieur (980 étudiants).

L'internationalisation de la recherche française

En 2018, on dénombre près de 9 millions de chercheurs dans le monde, la Chine (1,9 million) et les États-Unis (1,4 million) étant les pays qui en comptent le plus. La France est le 9^e pays qui en emploie le plus (306 000), au même niveau que le Royaume-Uni⁷⁴. La dépense intérieure en recherche et développement (DIRD) française se situe à 2,2% du PIB, moins que la Corée du Sud (4,8%), le Japon (3,3%), l'Allemagne (3,1%) et les États-Unis (2,8%), mais autant que la Chine⁷⁵. En termes de nombre de publications, la France est 10^e, à proportion égale (3%) avec l'Italie, le Japon, le Canada et l'Australie⁷⁶. Les États-Unis et la Chine sont largement en tête de ce classement, représentant ensemble un tiers des publications mondiales. La France occupe le 4^e rang mondial dans le système européen de brevets⁷⁷.

Classement des pays par nombre de chercheurs (2018)

Rang	Pays	Nbre de chercheurs* (2018)	2013-2018	DIRD* en pourcentage du PIB
1	Chine	1 866 109	+26%	2,2%
2	États-Unis	1 434 415	+11%	2,8%
3	Japon	678 134	+3%	3,3%
4	Allemagne	433 234	+22%	3,1%
5	Corée du Sud	408 370	+27%	4,8%
6	Russie	405 772	-8%	1,0%
7	Inde	341 818	+21%	0,6%
8	Royaume-Uni	309 074	+15%	1,7%
9	France	306 451	+15%	2,2%
10	Brésil	179 989	+7%	1,3%
Autres pays		2 465 283	+23%	-
Total		8 828 650	+17%	-

Note : Effectifs en équivalents temps plein ; Dépense intérieure en recherche et développement (DIRD). Source : ISU, 2021.

Classement des pays par nombre de publications (2020)

Rang	Pays	Nombre de publications	Part
1	États-Unis	683 009	18%
2	Chine	556 878	15%
3	Royaume-Uni	207 230	6%
4	Allemagne	161 486	4%
5	Inde	134 378	4%
6	Italie	121 017	3%
7	Japon	112 211	3%
8	Canada	110 442	3%
9	Australie	106 082	3%
10	France	103 296	3%
Autres pays		1 426 323	38%
Total		3 722 352	100%

Source : Web of Science, Clarivate Analytics – InCites.

Avec **64 000 co-publications internationales en 2020**, la France se classe au **5^e rang mondial**⁷⁸. En proportion, la France compte 62% de co-publications internationales, le second taux le plus élevé du top 10, derrière les Pays-Bas (66%). En comparaison, les taux états-unien et chinois s'élèvent respectivement à **36%** et **26%**. Les principaux partenaires scientifiques de la France sont

les États-Unis (21 000 co-publications), le Royaume-Uni (15 000) et l'Allemagne (14 000). Si les collaborations avec les chercheurs français ne représentent pas plus de 8% des co-publications internationales pour les États-Unis, ce taux atteint pratiquement 20% pour l'Italie et la Suisse, **et près d'un article sur quatre en Belgique est publié avec la France**.

74 Données de l'Institut statistique de l'Unesco, extraites en janvier 2021.

75 ISU, données relatives à l'année 2018, extraites en janvier 2021.

76 Il s'agit des publications référencées au Web of Science ; source Clarivate Analytics – InCites.

77 L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, MESRI, mai 2020.

78 Taux de publications impliquant au moins un laboratoire à l'étranger.



5^E PAYS

en nombre de co-publications internationales

Classement des pays par nombre de co-publications internationales (2020)

Rang	Pays	Nbre de co-publications internationales	Part du total	Part de co-publications avec la France parmi les publications du pays
1	États-Unis	241 735	14%	35%
2	Chine	144 674	9%	26%
3	Royaume-Uni	120 698	7%	58%
4	Allemagne	90 559	5%	56%
5	France	63 890	4%	62%
6	Canada	62 474	4%	57%
7	Australie	62 329	4%	59%
8	Italie	59 777	4%	49%
9	Espagne	50 526	3%	50%
10	Pays-Bas	39 727	2%	66%
Autres pays		737 344	44%	49%
Total		1 673 733	100%	45%

Source : Web of Science, Clarivate Analytics – InCites.

Une recherche attractive dans le monde entier

Réputée dans le monde entier, la recherche française attire chaque année un grand nombre de chercheurs venant séjourner dans ses institutions. En 2019, environ **7 150 visas scientifiques ont été délivrés à des chercheurs non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen**⁷⁹. Deux tiers de ces visas sont pour des séjours supérieurs à trois mois. Les principales nationalités des chercheurs ayant obtenu un visa de long séjour en 2019 sont : **chinoise, brésilienne, indienne, algérienne et tunisienne**.

Plusieurs dispositifs et programmes facilitent cette mobilité, permettant de l'accompagner et de l'encadrer. L'initiative du Président de la République, **Make Our Planet Great Again (MOPGA)**, lancée en 2017 suite à la décision des États-Unis de sortir de l'accord de Paris sur le climat, entame désormais sa 4^e campagne. Il s'agit d'un appel aux chercheurs et ingénieurs du monde entier à rejoindre la France pour mener la lutte contre le changement climatique. Au total, **entre 2018 et 2020, 218 lauréats ont été choisis dont 77 en post-doctorat**.

⁷⁹ L'état de l'emploi scientifique en France, rapport 2020, MESRI/SIES, p. 192-193.

Classement des pays par nombre de co-publications avec la France (2019)

Rang	Pays	Nbre de co-publications internationales	Part du total	Part de co-publications avec la France parmi les publications du pays
1	États-Unis	20 594	11%	8%
2	Royaume-Uni	14 822	8%	11%
3	Allemagne	13 906	7%	14%
4	Italie	11 763	6%	19%
5	Espagne	9 306	5%	17%
6	Suisse	7 403	4%	19%
7	Canada	6 996	4%	10%
8	Belgique	6 623	3%	25%
9	Pays-Bas	6 595	3%	15%
10	Chine	6 363	3%	4%
Autres pays		87 648	46%	10%
Total		192 019	100%	11%

Source : Web of Science, Clarivate Analytics – InCites.

Les initiatives françaises pour l'internationalisation de la recherche

La France dispose d'un vaste réseau de centres de recherche à l'étranger qui contribue à son attractivité et suscite de nombreuses mobilités. Il s'agit des **Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), répartis dans 34 pays sur tous les continents**. La coopération scientifique française se déploie également grâce aux **laboratoires internationaux associés (LIA)⁸⁰**, des partenariats entre un laboratoire français du CNRS et un laboratoire étranger autour d'un projet défini conjointement. Ces laboratoires « sans murs », coordonnés par un Comité de pilotage et un Comité d'évaluation scientifique, sont régis par des contrats de 4 ans renouvelables une fois.

Particularité française, **le visa de long séjour mention « passeport talent – chercheur »** permet aux titulaires d'un diplôme de niveau master et supérieur de séjourner

en France pour mener des travaux de recherche ou pour dispenser un enseignement de niveau universitaire dans le cadre d'une convention d'accueil⁸¹.

Les partenariats Hubert Curien

Les partenariats Hubert Curien (PHC), financés par le MEAE avec la participation du MESRI et gérés par Campus France, sont des programmes bilatéraux de soutien à des projets de recherche portés conjointement par deux équipes de chercheurs, l'une française et l'autre, étrangère. **Le nombre de candidatures était de 1 990 en 2020**, mais en raison du contexte sanitaire, une part significative des mobilités prévues n'a pu avoir lieu. Toujours en cours, la nouvelle campagne de candidatures 2021 témoigne d'un intérêt maintenu, en dépit de l'incertitude sur les mobilités. Ces tendances récompensent le choix opéré par la France, et le signal positif envoyé, d'avoir continué à accueillir étudiants et chercheurs au long de la période de Covid-19.

⁸⁰ On parle de Laboratoire européen associé (LEA) lorsque le partenaire est européen.

⁸¹ <https://www.campusfrance.org/fr/le-visa-long-sejour-passeport-talent-chercheur>

Méthodologie

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France, Campus France collecte, consolide et analyse des données internationales et nationales relatives à la mobilité étudiante. Ces éléments permettent d'accompagner l'ensemble des acteurs de cette mobilité dans leurs réflexions et actions.

Pour rédiger cette note, le service Études de Campus France s'est appuyé sur huit sources de données :

- l'Institut statistique de l'Unesco (ISU) ;
- les bases de données de l'OCDE ;
- la sous-direction des Systèmes d'Information et des Études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESRI/SIES) ;
- le rapport 2021 de la Commission européenne sur la mobilité Erasmus+ ;
- les données Études en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- les données sur les visas du ministère de l'Intérieur (MI) ;
- les données statistiques du service décisionnel et du service recherche de Campus France ;
- les enquêtes et études conduites par le service Études de Campus France.

Glossaire

Étudiant en mobilité internationale diplômante. Appellation adoptée par l'ISU et l'OCDE. Un étudiant international (ou en mobilité internationale) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent). Seuls sont pris en compte les étudiants en mobilité diplômante, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme de l'enseignement supérieur. En d'autres termes, les étudiants qui participent à des programmes d'échange sont en principe exclus de ces chiffres. Les données collectées de façon coordonnée par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat sont transmises par une institution de statistique publique de chaque pays (en France, le MESRI/SIES). Elles doivent se conformer aux critères précités, cependant, des écarts notables ont été constatés dans l'appréciation de ces critères et les réponses fournies, nuisant parfois à la comparabilité des données. C'est ainsi que les dernières données françaises et allemandes ne sont plus construites de façon strictement homogène.

Étudiant étranger en France. Appellation du MESRI/SIES. Désigne un étudiant se déclarant de nationalité étrangère, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français, et qui est inscrit dans l'établissement au 15 janvier de l'année universitaire et pour une durée au moins égale à trois mois. Sont pris en compte également l'enseignement à distance, la formation continue, l'alternance et l'apprentissage. Depuis l'année dernière, les remontées d'information du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) permettent de distinguer, parmi les étudiants étrangers à l'université, les étudiants en mobilité diplômante, les étudiants en mobilité d'échange et les étudiants étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France (donc non mobiles).

Étudiant Erasmus+. Désigne un étudiant en échange avec une université ou une école partenaire du programme Erasmus+. En validant des modules dans l'établissement d'accueil, l'étudiant obtient des crédits ECTS ensuite transférés à son établissement d'origine pour l'obtention de son diplôme. Les étudiants Erasmus+ en France ne sont pas tous accueillis dans un établissement d'enseignement supérieur français, 25% d'entre eux sont en stage.

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Nombre d'étudiants scolarisés dans l'enseignement supérieur, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population en âge d'étudier, soit ici 18-23 ans.

Précisions méthodologiques

Le découpage des zones géographiques est celui du MEAE. À noter que, selon ce découpage :

- le Mexique est compris dans l'Amérique latine et les Caraïbes ;
- l'Égypte fait partie du Moyen-Orient ;
- l'Europe hors UE intègre les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie) et d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan).

En 2018, le MESRI-SIES a élargi son périmètre de collecte de données sur les étudiants à un plus grand nombre d'établissements, en particulier des écoles d'art et de commerce. Certaines évolutions entre les données de 2017-2018 et celles des années précédentes sont donc susceptibles d'être surévaluées.

Depuis cette année, les données transmises par la France à l'ISU ne comprennent plus les étudiants internationaux en échange, conformément à la méthodologie de l'organisation internationale. Cela provoque une baisse artificielle du nombre d'étudiants internationaux accueillis en France : -11% entre 2017 et 2018 et 0% entre 2013 et 2018. Par souci d'exactitude, nous avons préféré ne pas afficher cette évolution dans la publication.

La procédure Études en France est un service dématérialisé d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur depuis la création du dossier de candidature jusqu'à la demande de visa. Elle s'adresse aux étudiants résidant dans un des 46 pays concernés par cette procédure. Parmi ces derniers figurent la plupart des grands pays de mobilité vers la France (hors pays de l'Union européenne, dont les étudiants passent par Parcoursup). Ces pays sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Argentine, le Bénin, le Brésil, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Chili, la Chine, la Colombie, les Comores, le Congo, la Corée du Sud, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, les États-Unis, le Gabon, la Guinée, Haïti, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Koweït, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Mexique, le Niger, le Nigeria, le Pérou, le Congo (RD), la Russie, le Sénégal, Singapour, Taïwan, le Tchad, le Togo, la Tunisie, la Turquie et le Vietnam.

Directrice de la publication : Béatrice Khaiat,
Directrice générale

Rédaction : Gabrielle Lenormand, Camille Longépé, Olivier Marichalar, Guillaume Tétard et Hugo Zusslin

Comité éditorial : Florent Bonaventure,
Patrice Goujet

Édition : Beth Kurtz et Véronique Mathelin

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Rubrik C

Impression et diffusion : CIA Graphic

Campus France : Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

Top 20 des pays d'origine des étudiants étrangers en France

	UNESCO 2018		Total enseignement supérieur (effectifs et % de femmes)	Dont universités	Dont écoles d'ingénieurs	Dont écoles de commerce, gestion et vente
	UNESCO 2018 : Effectif total en mobilité sortante par pays	Top 5 des pays de destinations				
Maroc	52 500	France 54,2% Allemagne 7,2% Ukraine 6,7% Italie 5,0% Espagne 3,7%	43 464 46%	28 025	5 290	5 926
Chine	995 782	États-Unis 33,5% Australie 14,4% Royaume-Uni 10,8% Japon 8,4% Canada 7,1% France (9*) 2,4%	29 731 60%	14 900	3508	7987
Algérie	29 718	France 81,1% Canada 1,7% Arabie saoudite 1,6% Royaume-Uni 1,5% Turquie 1,3%	29 527 51%	25 777	743	936
Italie	75 954	Royaume-Uni 18,3% Autriche 11,6% Allemagne 10,6% France 9,8% Espagne 8,9%	16 014 59%	10 924	708	2059
Sénégal	13 876	France 64,1% Canada 6,9% Maroc 6,6% États-Unis 4,0% Arabie saoudite 3,7%	13 663 38%	10 540	787	971
Tunisie	23 730	France 40,0% Allemagne 23,6% Roumanie 4,9% Italie 4,6% Canada 4,4%	13 073 55%	9 015	1460	1 003
Côte d'Ivoire	14 116	France 41,3% États-Unis 10,1% Sénégal 9,8% Maroc 9,5% Canada 6,3%	9 639 43%	6 693	394	1423
Espagne	42 034	Royaume-Uni 23,0% Allemagne 15,6% États-Unis 14,4% France 9,5% Pays-Bas 6,2%	9 034 58%	6 221	785	846
Allemagne	122 538	Autriche 23,6% Pays-Bas 18,4% Royaume-Uni 10,7% Suisse 9,0% États-Unis 5,7% France (6*) 3,3%	8 239 61%	5 481	324	1368
Cameroun	26 169	Allemagne 28,2% France 16,1% Italie 10,2% Belgique 6,0% États-Unis 5,4%	7 952 46%	4 389	1114	1355
Portugal	15 074	Royaume-Uni 31,1% Espagne 13,5% France 8,4% Pays-Bas 6,3% Allemagne 6,2%	6 970 59%	4 618	151	473
Inde	375 055	États-Unis 36,2% Australie 19,5% Canada 9,3% Royaume-Uni 5,2% Allemagne 4,1% France (14*) 0,9%	6 798 33%	1 519	1 035	3504
États-Unis	84 349	Royaume-Uni 20,9% Canada 11,2% Allemagne 8,6% Grenade 7,2% France 3,9%	6 686 53%	3 202	157	887
Liban	18 193	France 24,6% États-Unis 8,2% Arabie saoudite 7,2% Royaume-Uni 6,6% Allemagne 5,5%	6 599 48%	4 457	940	621
Congo	10 131	France 27,4% Maroc 12,0% Afrique du Sud 7,0% Inde 6,3% Ghana 5,1%	5 865 45%	4 293	145	471
Brésil	67 183	États-Unis 20,9% Argentine 19,0% Portugal 16,3% Australie 11,3% Allemagne 5,2% France 4,9%	5 809 54%	3 607	1274	345
Vietnam	108 527	Japon 31,6% États-Unis 23,6% Australie 14,9% Corée du Sud 7,1% France 3,8%	5 781 57%	4 186	566	405
Gabon	7 310	France 46,1% Maroc 15,1% Afrique du Sud 7,3% Ghana 5,0% États-Unis 4,8%	5 396 51%	3 988	224	589
Russie	57 632	Allemagne 17,6% République tchèque 10,2% États-Unis 8,8% Royaume-Uni 6,5% France 5,1%	5 290 69%	3 754	202	566
Belgique	15 868	Pays-Bas 21,1% Royaume-Uni 19,5% Allemagne 14,9% France 12,9% États-Unis 5,7%	4 692 54%	3 172	222	461

Lecture : en 2018, 52 500 étudiants marocains étaient en mobilité diplômante, dont 54,2% vers la France.
Sources : ISU, janvier 2021.

Lecture : en 2019-2020, 43 464 étudiants marocains étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en France. 46% étaient des femmes. 27 394 étudiants marocains étaient inscrits à l'université, dont 11 950 (44%) en licence et 760 en master de droit et science politique.

	DISCIPLINES					NIVEAUX			
	Sciences	Lettres, langues, SHS	Économie, AES	Droit, sc. Politique	Santé, médecine	Licence	Master	Doctorat	
	12 325 44%	3 643 13%	8 036 29%	1 722 6%	2 299 8%	12 306 44%	14 544 52%	1 175 4%	Maroc
	4 982 33%	5 726 38%	3 705 25%	330 2%	157 1%	7 087 48%	5 914 40%	1 899 13%	Chine
	11 800 46%	6 902 27%	2 932 11%	1 137 4%	3 006 12%	11 419 44%	12 949 50%	1 409 5%	Algérie
	2 085 19%	5 209 48%	1 299 12%	1 203 11%	1 128 10%	5 654 52%	3 596 33%	1 674 15%	Italie
	3 940 37%	2 919 28%	1 931 18%	1 491 14%	259 2%	5 550 53%	4 569 43%	421 4%	Sénégal
	3 638 40%	1 795 20%	1 242 14%	661 7%	1 679 19%	3 085 34%	4 651 52%	1 279 14%	Tunisie
	1 467 22%	1 290 19%	1 777 27%	1 884 28%	275 4%	3 251 49%	2 994 45%	448 7%	Côte d'Ivoire
	1 443 23%	2 853 46%	715 11%	643 10%	567 9%	3 517 57%	2 146 34%	558 9%	Espagne
	847 15%	2 386 44%	896 16%	989 18%	363 7%	2 707 49%	2 296 42%	478 9%	Allemagne
	1 650 38%	742 17%	871 20%	603 14%	523 12%	1 858 42%	2 141 49%	390 9%	Cameroun
	886 19%	1 925 42%	864 19%	553 12%	390 8%	3 530 76%	945 20%	143 3%	Portugal
	950 63%	329 22%	180 12%	28 2%	32 2%	280 18%	716 47%	523 34%	Inde
	421 13%	2 049 64%	361 11%	298 9%	73 2%	1 780 56%	1 197 37%	225 7%	États-Unis
	2 359 53%	598 13%	457 10%	290 7%	753 17%	894 20%	1 999 45%	1 564 35%	Liban
	1 348 22%	804 13%	922 15%	924 15%	295 5%	4 012 67%	1 830 30%	175 3%	Congo
	781 22%	1 666 46%	439 12%	600 17%	121 3%	1 444 40%	1 480 41%	683 19%	Brésil
	1 301 31%	911 22%	1 556 37%	140 3%	278 7%	2 291 55%	1 346 32%	549 13%	Vietnam
	1 268 32%	1 031 26%	783 20%	777 19%	129 3%	2 434 61%	1 260 32%	294 7%	Gabon
	665 18%	1 782 47%	697 19%	444 12%	166 4%	2 015 54%	1 305 35%	434 12%	Russie
	633 20%	1 157 36%	324 10%	392 12%	666 21%	1 530 48%	1 400 44%	242 8%	Belgique

CHIFFRES CLÉS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE



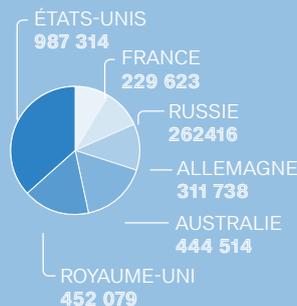
227
MILLIONS
D'ÉTUDIANTS
DANS LE MONDE
— EN 2018 —

ÉTUDIANTS
EN MOBILITÉ
DIPLOMANTE EN 2018

5,6
MILLIONS
DANS LE MONDE

2,4
MILLIONS
EN EUROPE

PREMIERS PAYS
D'ACCUEIL



FRANCE



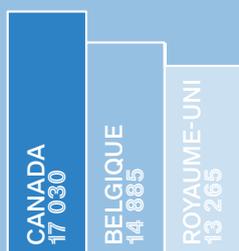
370 052

étudiants étrangers
inscrits en France (+23%
en 5 ans)

99 448 étudiants français en
mobilité diplômante

TOP 5 DES
NATIONALITÉS
ACCUEILLIES

MAROC	43 464
CHINE	29 731
ALGÉRIE	29 527
ITALIE	16 014
SÉNÉGAL	13 663



TOP 3 DES
DESTINATIONS DES
ÉTUDIANTS
FRANÇAIS



EUROPE

86%

des étudiants européens
en mobilité diplômante
restent sur le continent



1RE
destination
des étudiants
internationaux

1
ESPAGNE
1er pays d'accueil des
étudiants Erasmus+

